



RAPPORT ADMINISTRATIF 2023

02.2025

Préambule.....	4	Jeunesse	82
		Crèches communales	85
CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE		DIVISION GESTION DU TERRITOIRE (DGT)	
Renseignements d'ordre général.....	6	Urbanisme	88
		Service Infractionnel.....	92
ORGANES POLITIQUES		Logement	94
Composition du Conseil communal	10	Maison de l'habitat.....	98
Membres du Collège communal	11	Patrimoine et occupation du domaine public.....	100
Conseillers communaux.....	25	Environnement.....	103
Décès de mandataires communaux	33		
		DIVISION TECHNIQUE (DTE)	
LA COMMUNE DANS LES FONCTIONS EXERCÉES		Voirie-mobilité	110
La commune dans les fonctions exercées	35	Bâtiments et énergie	113
Organigramme.....	36	Atelier de projets	115
		DIVISION MAINTENANCE (DMA)	
DIVISION CITOYENNETÉ (DCI)		Service maintenance	124
Affaires administratives et sociales	38		
Cohésion sociale	42	DIRECTION GÉNÉRALE (DGE)	
Prévention citoyenne	45	Missions du directeur général.....	129
Sanctions administratives communales	49	Service courrier	130
Service de médiation en sanctions administratives communales	51	Gestion des instances communales.....	131
Service POSE (Prestation, Orientation, Suivi et Encadrement)	52	Reprographie, accueil et logistique.....	133
Enseignement.....	54	Communication et protocole	135
		PST	141
DIVISION TOURISME ET CULTURE (DTC)		Déléguée à la protection des données	142
Office du Tourisme	58	Service interne de prévention et de protection (SIPP)	143
Maison des associations et de l'événementiel.....	61	Planification d'urgence (PLANU).....	144
Musées.....	62		
Réseau des bibliothèques.....	67	DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE (DFC)	
Service pédagogique.....	71	Direction financière et comptable	147
		DIRECTION RESSOURCES HUMAINES (DRH)	
DIVISION SPORT ET JEUNESSE (DSJ)		Direction ressources humaines.....	151
Sports.....	77	Service social et Bien-être	154
Activités.....	81		

DIRECTION JURIDIQUE (DJU)

Service assistance juridique et contentieux.....	157
Documentation.....	158
Service assurances.....	160
Archives.....	161

DIRECTION MARCHÉS PUBLICS (DMP)

Direction des marchés publics.....	163
------------------------------------	-----

DIRECTION INFORMATIQUE (DIN)

Informatique	165
Cartographie	167

LA COMMUNE DANS SES NOUVELLES FONCTIONS MANAGÉRIALES

Comité de direction (CODIR).....	169
Maîtrise de l'organisation	171

PRÉAMBULE

Le collège communal présente, en exécution de l'article 1122-23, alinéa 3, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Ville pour l'exercice 2023.

Il décrit de manière synthétique les différentes composantes de l'administration et donne un aperçu global de son activité.

Ce rapport a aussi pour objectif de fournir des indicateurs utiles à l'évaluation du fonctionnement de la Ville.

Le document est structuré conformément à l'organigramme adopté par le collège communal à savoir :

- les 6 divisions
- les 6 directions

et les services qui les composent.

Ce rapport annuel est destiné à fournir à tous, citoyens, partenaires, travailleurs, mandataires, des données utiles à une meilleure connaissance et compréhension de Tournai et de son service public local.



CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

SITUATION ADMINISTRATIVE

Ville de Tournai

Province de Hainaut

Arrondissement administratif de Tournai

Adresse : Hôtel de Ville

rue Saint-Martin, 52

7500 TOURNAI

Téléphone : +32 69 332 211

N° de l'Institut national de statistique : 57.081

SERVICES DÉCENTRALISÉS

EX-MAISONS COMMUNALES DE

- Froidmont, rue des Combattants de Froidmont ,7 ;
- Gaurain, place de Gaurain, 14 ;
- Kain, rue Raoul Van Spitael, 33 ;
- Templeuve, Château communal.

PONT DE MAIRE

- (ancien bâtiment d'Evadix) : Rue de la Borgnette à Tournai (avril 2011)

SITE LEFÈVRE-CATERS

En raison des futurs travaux dans le cadre de la Politique intégrée de la Ville (PIV), différents services ont déménagé temporairement pour la durée des travaux :

- Reprographie, logistique, avenue de Maire, 139/1 - Tournai (août 2023) ;
- Urbanisme, logement, environnement,

patrimoine et occupation du domaine public, communication, enseignement, avenue de Maire, 175 – Tournai (octobre novembre 2023).

AUTRES SERVICES

- Accueil temps libre – accueil extrascolaire : rue Saint-Piat, 3/7
- Atelier de projets : rue Royale, 47
- Bains-douches : rue Madame, 26
- Bibliothèque, discothèque : Avenue des Frères Rimbaut, 1 – transfert temporaire dans les locaux du stade Luc Varenne (rue du Follet, 2)
- Camping, carrière de l'Orient : rue Jean-Baptiste Moens, 8
- Cohésion sociale – prévention citoyenne : rue Saint-Piat 3/7
- Crèche, Clos des Poussins : rue de Barges, 30bis
- Crèche, Les Chatons : rue d'Amour, 12
- Hall des sports : avenue de Gaulle, 2 et Stade Jules Hossey : rue Aimable Dutrieux, 57
- Hall sportif de Kain : rue du Vert Lion
- Infrastructures sportives RUSTA à Gaurain-Ramecroix : rue des Dîmes, 5
- Maison des associations et de l'évènementiel - service festivités publiques : rue de la Wallonie, 25
- Maison de l'Habitat : rue des Corriers, 14
- Office de Tourisme : place Paul-Emile Janson, 1
- Piscines :
 - rue du Vert Lion, 40 à Kain
 - Aqua Tournai – site de la Carrière de l'Orient
- PLANU : rue Saint-Martin, 42B

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Communes fusionnées30

Superficie totale..... 21.375 Ha

- Barry ;
- Béclers ;
- Blandain ;
- Chercq ;
- Ere ;
- Esplechin ;
- Froidmont ;
- Froyennes ;
- Gaurain ;
- Havinnes ;
- Hertain ;
- Kain ;
- Lamain ;
- Marquain ;
- Maulde ;
- Melles ;
- Mont-Saint-Aubert ;
- Mourcourt ;
- Orcq ;
- Quartes ;
- Ramegnies-Chin ;
- Rumillies ;
- Saint-Maur ;
- Templeuve ;
- Thimougies ;
- Tournai ;
- Vaulx ;
- Vezon ;
- Warchin ;
- Willemeau.

LA VILLE EST DIVISÉE EN 5 DISTRICTS

- **TOURNAI** : Chercq, Warchin ;
- **FROIDMONT** : Ere, Esplechin, Saint-Maur Willemeau ;
- **GAURAIN** : Barry, Béclers, Havinnes, Maulde Melles, Quartes, Thimougies, Vaulx, Vezon ;
- **KAIN** : Mont-Saint-Aubert Mourcourt Rumillies ;
- **TEMPLEUVE** : Blandain, Froyennes, Hertain Lamain, Marquain, Orcq, Ramegnies-Chin.

INTERCOMMUNALES AUPRÈS DESQUELLES LA VILLE EST AFFILIÉE

- IDETA : Agence intercommunale de développement des arrondissements de Tournai, d'Ath, et de communes avoisinantes ;
- ORES ASSETS : Fusion de l'intercommunale d'électricité du Hainaut (I.E.H.) et de l'intercommunale de gaz du Hainaut (I.G.H.) en décembre 2013 ;
- IGRETEC : Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économiques ;
- CENEO : Intercommunale de financement dans le domaine de l'énergie ;
- IMSTAM : Intercommunale des oeuvres médicosociales des arrondissements de Tournai, Ath, Mouscron et cantons limitrophes ;
- IPALLE : Intercommunale de propreté publique ;
- IMIO : Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle. Adhésion.

RÉGIES COMMUNALES

- foncière ;
- non autonome de valorisation des énergies renouvelables (Gazenbois) ;
- de l'abattoir ;
- autonome du Stade Luc Varenne.

SERVICES DE SÉCURITÉ

POLICE ZONALE DU TOURNAISIS

- Tournai : rue Bequerelle, 24 ;
- Froidmont : rue des Combattants de Froidmont, 7 ;
- Gaurain : Grand'Route, 231 ;
- Kain : rue Raoul Van Spitael, 33 ;
- Templeuve : rue de Roubaix, 48.

ZONE DE SECOURS DE WALLONIE PICARDE

- Rue Terre à Briques, 2 à 7522 Marquain.

ORGANES POLITIQUES

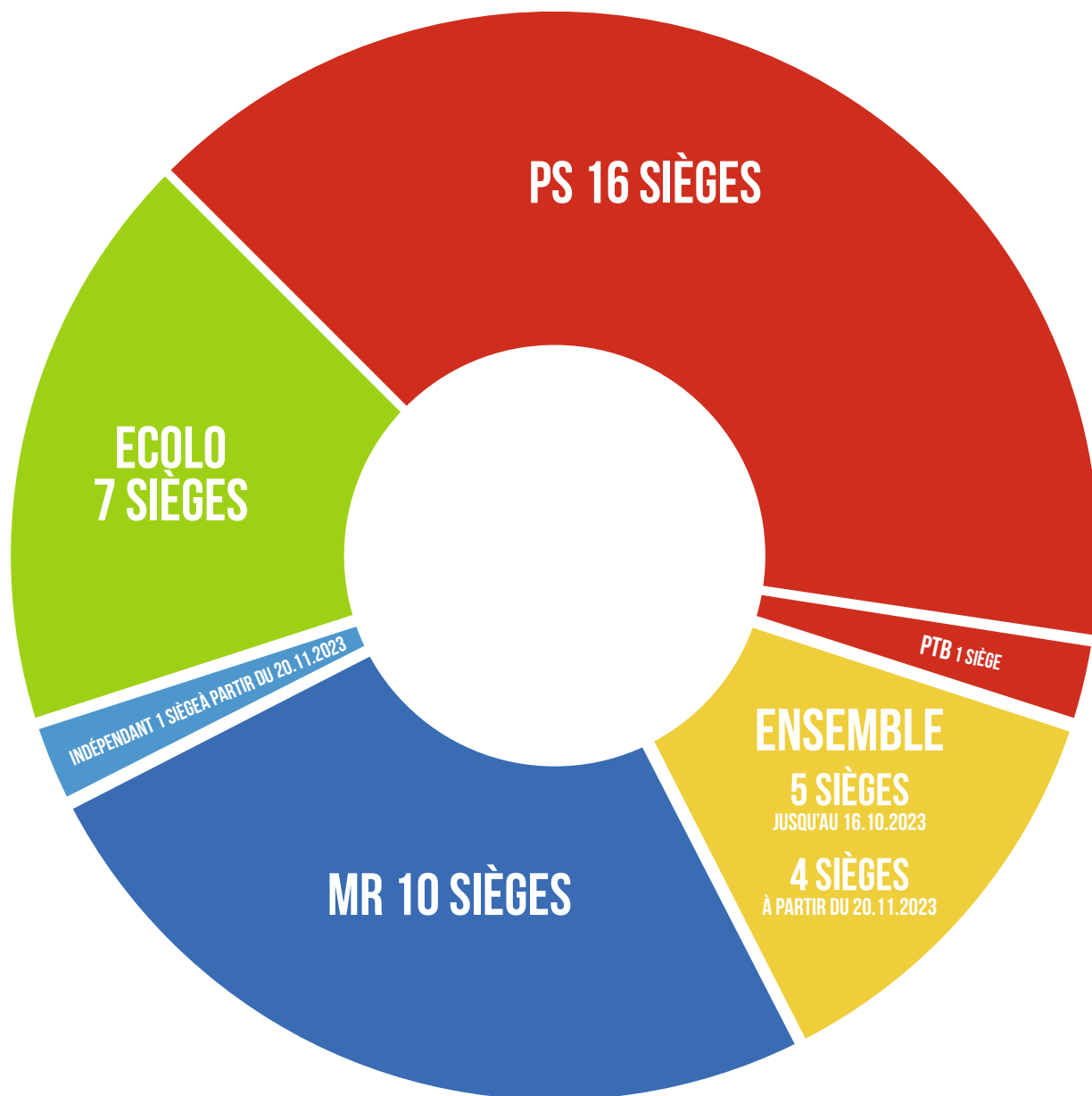


COMPOSITION CONSEIL COMMUNAL

MAJORITÉ

PS - ECOLO

RÉPARTITION DES SIÈGES



PAUL-OLIVIER DELANNOIS

PARTI POLITIQUE

PS

BOURGMESTRE

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Cartographie
- Culte.
- Gestion financière de la Ville/Budget.
- Juridique : Assistance juridique, contentieux, assurances, documentation, archives.
- Occupation du domaine public.
- Outils stratégiques :
 - Programme stratégique transversal (P.S.T.), Schéma de structure communal (S.S.C.).
 - Coordination de toutes les régies communales.
 - Nouvelle gouvernance (e_administration, e_collège).
 - Service d'aide à l'intégration sociale.
- Petit patrimoine.
- Politique fiscale.
- Prévention, actions et cohésion sociale :
 - Plan de cohésion sociale.
 - Maisons de quartier.
 - TEC.
 - Bains-douches.
- Procédures de sécurité :
 - Police (prévention, sécurité incendie, coordination de crise, plan d'urgence, police environnementale, incinération des produits dangereux).
 - Salubrité des logements.
- Relations représentations protocole :
 - Relations internationales, représentations publiques, presse, publications, cabinets ministériels.
 - Associations patriotiques.
 - Maison de la laïcité.
- Ressources humaines.
- Sanctions administratives.
- Systèmes de l'information et des télécommunications.
- Tutelle C.P.A.S.
- Tutelle sur les Entités communales consolidées et contrôle financier des ASBL subsidiées.

ATTRIBUTIONS AU 1^{ER} OCTOBRE 2019

- Cartographie.
- Culte.
- Gestion financière de la Ville/Budget.
- Juridique : Assistance juridique, contentieux, assurances, documentation, archives.
- Occupation du domaine public.
- Outils stratégiques :
 - Programme stratégique transversal (P.S.T.), Schéma de structure communal (S.S.C.).
 - Coordination de toutes les régies communales.
 - Nouvelle gouvernance (e_administration, e_collège).
 - Service d'aide à l'intégration sociale.
- Petit patrimoine.
- Politique fiscale.
- Prévention, actions et cohésion sociale :
 - Plan de cohésion sociale.
 - Maisons de quartier.
 - TEC.
 - Bains-douches.
- Procédures de sécurité :
 - Police (prévention, sécurité incendie, coordination de crise, plan d'urgence, police environnementale, incinération des produits dangereux).
 - Salubrité des logements.
- Relations représentations protocole :
 - Relations internationales, représentations publiques, presse, publications, cabinets ministériels.
 - Associations patriotiques.
 - Maison de la laïcité.
- Ressources humaines.
- Sanctions administratives.
- Systèmes de l'information et des télécommunications.
- Tutelle sur les Entités communales consolidées et contrôle financier des ASBL subsidiées.
- Tutelle CPAS (y compris les synergies).
- Politique des personnes handicapées.
- Prévention en matière de santé.
- Troisième âge.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (administrateur CC 28.01.2019) – démission (CC 18.05.2020)
- ASBL Union des villes et communes de Wallonie (CC 28.01.2019) (CC 29.04.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 20142019 pour la Ville de Tournai (CC 25.02.2019)
- Commission de concertation de l'habitat (CC 30.09.2019)
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019) – démission (CC 28.06.2021)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 20202025 pour la Ville de Tournai (CC 27.01.2020)
- ASBL Chambre de commerce et d'industrie de Wallonie picarde (CCI Wallonie picarde) (CC 29.11.2021)

CORALIE LADAVID

PARTI POLITIQUE

ECOLO

PREMIÈRE ÉCHEVINE

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Solidarité internationale.
- Logement :
 - Plan communal du logement.
 - Permis de location.
- Régie Foncière
- Participation citoyenne.
- Égalité des chances.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- Société terrienne de crédit social du Hainaut (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tremplin 2000 (CC 28.01.2019)
- Commission consultative de solidarité internationale en tant que présidente (CC 29.04.2019) (CC 21.10.2019)
- Commission de concertation de l'habitat (CC 30.09.2019)
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019)
- Centre Interculturel de Mons et du Borinage (CIMB) (CC 18.05.2020)

VINCENT BRAECKELAERE

PARTI POLITIQUE

PS

TROISIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU
30 SEPTEMBRE 2019.

DEUXIÈME ÉCHEVIN SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Espaces verts.
- Marchés publics
- Travaux :
 - Travaux publics.
 - Étude et réalisation des équipements.
 - Voiries et bâtiments (à l'exception des logements), relations avec les impétrants.
 - Épuration des eaux / propreté publique / gestion des déchets.
 - Éclairage public.
 - Mobilier urbain.
 - Chemins agricoles (fossés, fauchages...) et sentiers (entretien).
 - Wateringue.

ATTRIBUTION AU 1^{ER} OCTOBRE 2019

- Politique événementielle :
 - Grands événements.
 - Fêtes publiques.
 - Fêtes de fin d'année.
 - Les Tournaisiades
- Sport :
 - Associatif sportif.
 - Écoles de sports / stages.
 - Infrastructures sportives.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- SWDE (société wallonne des eaux) (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 21.10.2019)
- Comité d'accompagnement de l'infrastructure sportive de Kain (résidence du Vert Marais) (CC 27.01.2020)

PHILIPPE ROBERT

PARTI POLITIQUE

PS

QUATRIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU
30 SEPTEMBRE 2019.

TROISIÈME ÉCHEVIN SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Aménagement du territoire.
- Les Tournaisiades.
- Patrimoine communal en ce compris les infrastructures culturelles (musées, maison de la culture et bibliothèque).
- Revitalisation urbaine et rénovation urbaine.
- Suivi du projet " Cathédral".
- Travaux dans le cadre des dossiers européens.
- Urbanisme :
 - Permis d'environnement.
 - Permis d'urbanisme.
 - Règlement communal d'urbanisme.
 - Plan d'aménagement.
 - C.C.A.T.M.

ATTRIBUTION AU 1ER OCTOBRE 2019

- Aménagement du territoire.
- Revitalisation urbaine et rénovation urbaine.
- Suivi des projets européens.
- Urbanisme :
 - Permis d'environnement.
 - Permis d'urbanisme.
 - Règlement communal d'urbanisme.
 - Plan d'aménagement.
 - C.C.A.T.M.
- Administration cimetières et patrimoine funéraire.
- Affaires électorales.
- État civil.
- Milice.
- Population.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)

CAROLINE MITRI

PARTI POLITIQUE

ECOLO

CINQUIÈME ÉCHEVINE JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU
30 SEPTEMBRE 2019.

QUATRIÈME ÉCHEVINE SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Commerce : Manifestations commerciales (marchés hebdomadaires, braderie, marché aux fleurs, marché produit du terroir, foire économique).
- Développement économique transfrontalier :
 - Emploi.
 - Outils économiques portuaires.
- Transition énergétique (énergie, énergie durable, utilisation rationnelle de l'énergie).
- Environnement.
- Parcs naturels.
- Politique agricole (remembrement, recensement).
- Politique rurale (P.C.D.N., P.C.D.R.)

MEMBRE AUPRÈS DE :

- Régie communale autonome (CC 17.12.2018) – démission (CC 25.03.2019)
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (CC 28.01.2019) (CC 26.10.2020)
- ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys (CREL) (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- Présidente de la Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléante (CC 16.12.2019)
- ASBL Contrat de rivière Dendre (CC 28.11.2022)

JEAN-FRANÇOIS LETULLE

PARTI POLITIQUE

ECOLO

SIXIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL
DU 30 SEPTEMBRE 2019.

CINQUIÈME ÉCHEVIN SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Accueil extrascolaire (SAIS).
- Citoyenneté.
- Éducation civique-charte.
- Enseignement communal.
- Lutte contre l'échec scolaire.
- Mobilité : Politique de mobilité, de transport, transport scolaire et mobilité douce.
- Petite enfance :
 - Accueil petite enfance.
 - Crèches.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- CPEONS (conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné) (CC 28.01.2019) (CC 27.01.2020)
- COPALOC (Commission paritaire locale) (CC 25.02.2019)
- CECP (Conseil de l'enseignement des communes et provinces) (CC 29.04.2019)
- Commission zonale de gestion des emplois (CZGE) (CC 25.11.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que président (CC 16.12.2019)

SYLVIE LIÉTAR

PARTI POLITIQUE

PS

SEPTIÈME ÉCHEVINE JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU
30 SEPTEMBRE 2019.

SIXIÈME ÉCHEVINE SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

21

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Bien-être animal.
- Culture :
 - Associations culturelles.
 - Maison de la culture (contrat programme et relation avec l'ASBL Maison de la culture).
 - Musées (animation et vie des musées).
 - Audiovisuel.
 - Harmonies et fanfares.
- Jeunesse :
 - Infor Jeunes.
 - Ateliers créatifs.
 - Centres de détente.
 - Stages/ateliers.
 - Relation avec les maisons de jeunes, les associations de jeunesse et l'auberge de jeunesse.
- Sport :
 - Associatif sportif.
 - Écoles de sports / stages.
 - Infrastructures sportives.

ATTRIBUTIONS AU 1^{ER} OCTOBRE 2019

- Bien-être animal.
- Culture :
 - Associations culturelles.
 - Maison de la culture (contrat programme et relation avec l'ASBL Maison de la culture).
 - Musées (animation et vie des musées).
 - Audiovisuel.
 - Harmonies et fanfares.
- Jeunesse :
 - Infor Jeunes.
 - Ateliers créatifs.
 - Centres de détente.
 - Stages/ateliers.

- Relation avec les maisons de jeunes, les associations de jeunesse et l'auberge de jeunesse.
- Tourisme (y compris la halte nautique).
- Patrimoine communal en ce compris les infrastructures culturelles (musées, maison de la culture et bibliothèque).

MEMBRE AUPRÈS DE

- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) démission (CC 30.09.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- ASBL Les [rencontres] Inattendues, musiques et philosophies (CC 28.01.2019)
- AVIAMA (association internationale des villes amies de la marionnette) (CC 28.01.2019)
- ASBL RAMDAM (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison de la Culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre de la tapisserie, des arts muraux et des arts du tissu de la Fédération Wallonie-Bruxelles (TAMAT) (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019) démission (CC 21.10.2019)
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Sports, culture et loisirs kainois (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre de la tapisserie, des arts muraux et des arts du tissu de la Fédération Wallonie-Bruxelles (TAMAT) (CC 25.03.2019)
- ASBL Maison du tourisme de Wallonie picarde (CC 16.12.2019)
- Infor Jeunes (CC 16.12.2019)
- ASBL Tournai Jazz Festival Association (TJFA) (CC 26.10.2020)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 14.12.2020)

LAURENCE BARBAIX

PARTI POLITIQUE

PS

CONSEILLIÈRE COMMUNALE DU
3 DÉCEMBRE 2018 AU
30 SEPTEMBRE 2019.

SEPTIÈME ÉCHEVINE SUITE À
LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 1^{ER} OCTOBRE 2019

- Espaces verts.
- Marchés publics
- Travaux :
 - Travaux publics.
 - Étude et réalisation des équipements.
 - Voiries et bâtiments (à l'exception des logements), relations avec les impétrants.
 - Épuration des eaux / propreté publique / gestion des déchets.
 - Éclairage public.
 - Mobilier urbain.
 - Chemins agricoles (fossés, fauchages...) et sentiers (entretien).
 - Wateringue.

DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019, MEMBRE AUPRÈS DE :

- De la 1^{ère}, 2^e et 4^e commission (CC 17.12.2018) démission (CC 25.11.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2014-2019 pour VIT'ALE Tournai (CC 25.02.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 14.12.2020)
- Commission agricole (CC 28.11.2022)
- Conseil consultatif des piétons (CC 18.09.23)

LAETITIA LIÉNARD

PARTI POLITIQUE

PS

PRÉSIDENTE DU CPAS (PRESTATION
SERMENT CONSEIL 28 JANVIER
2019).

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2014-2019 pour le CPAS (CC 25.02.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2020-2025 pour le CPAS (CC 27.01.2020).

MARGHEM MARIE CHRISTINE

Parti politique MR

Membre auprès de :

- Commission d'art public (CC 25.01.2021)
– démission (CC 30.05.2023)

DELVIGNE ROBERT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 2^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)

VIEREN JEAN-LOUIS

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tremplin 2000 (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2020-2025 pour la Ville de Tournai, en tant qu'observateur (CC 27.01.2020)

DEDONDER LUDIVINE

Parti politique PS

Deuxième échevine du 3 décembre 2018 au 30 septembre 2019 (démission).

Conseillère communale à partir du 1^{er} octobre 2019 (CC 30.09.2019)

Membre auprès de :

- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)
- la régie communale autonome (CC 30.09.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
démission (CC 30.09.2019)
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019)
démission (CC 30.09.2019)

MAT BENOIT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 4^e commission (CC 17.12.2018)
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- ASBL Maison de la Culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Sports, culture et loisirs kainois (CC 28.01.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019)
- ASBL Piste aux espoirs (CC 24.06.2019).

SMETTE DIDIER

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 2^e et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- De la 4^{ème} commission (CC 25.11.2019)

- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)

Déchu du mandat de conseiller communal par arrêté du Gouvernement wallon du 16 décembre 2021 (CC 31.01.2022)

Réhabilitation du mandat de conseiller communal par arrêt du Conseil d'Etat du 2 juin 2022 (CC 27.06.2022).

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e commissions (CC 19.09.2022)
- CENEO (anciennement IPFH) (CC 19.09.2022)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 19.09.2022)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 19.09.2022)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 19.09.2022)

BOITE ARMAND

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 2^e commission (CC 17.12.2018)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration)

(CC 28.01.2019)

- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) (CC 24.06.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléant (CC 16.12.2019)

VANDECAVEYE EMMANUEL

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 3^e commission (CC 17.12.2018)
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturel et sportif d'Ere (CC 28.01.2019)
- ASBL NO TELE (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019)

LAVALLEE BRIEUC

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)

DECALUWE XAVIER

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)

COUSAERT LOUIS

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 2^e et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)

- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 14.10.2020)

LECONTE SIMON

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 3^e commission (CC 17.12.2018)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- ASBL Bébé boulot (crèche) (CC 28.01.2019) (- CC 19.09.2022)
- ASBL La Crèche Môm'en Chouette (CC 28.01.2019) (- CC 19.09.2022)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- Commission agricole (CC 28.11.2022)

BROTCORNE BENJAMIN

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} commission (CC 17.12.2018)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019)
- Commission agricole (CC 28.11.2022)
- ASBL Tournai centre-ville (CC 20.11.2023)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 20.11.2023) en tant que membre effectif

LUCAS VINCENT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 2^e commission (CC 17.12.2018)

VANDECAUTER JEAN-MICHEL

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)
- Commission d'art public (CC 25.01.2021)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 29.11.2021)

SANDERS GUILLAUME

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} commission (CC 17.12.2018)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)

AGACHE LAURENT

Parti politique Ecolo

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- Collège des commissaires de la Régie communale autonome (CC 25.03.2019)
- Commission agricole (CC 28.11.2022)

DINOIR GRÉGORY

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 2^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019)
- ASBL Ramdam (CC 19.12.2022)

DOCHY BENOIT

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- De la 2^e et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural

(C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)

- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléant (CC 25.03.2019)
- La régie communale autonome (CC 25.03.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019)
- ASBL Piste aux espoirs (CC 24.06.2019)
- Conseil consultatif des piétons en tant que représentant (CC 18.09.23)

BRULE LÉA

Parti politique ENSEMBLE

Démission CC 16.10.2023

Membre auprès de :

- De la 2^e commission (CC 17.12.2018)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019)
- Collège des commissaires de la Régie communale autonome (CC 29.11.2021)

DEI CAS BEATRIZ

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- De la 2^e et 3^e commissions (CC 17.12.2018)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléante (CC 24.06.2019)

NEIRYNCK ELISE

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- De la 3^e commission (CC 17.12.2018)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)
- De la 2^e commission (CC 20.11.2023)

PETIT LOÏS

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 2^e, 3^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléante (CC 28.01.2019)

VANZEVEREN GWENAËL

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019)
- Commission consultative de solidarité internationale (CC 21.10.2019)

LOLLIOT VIRGINIE

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 3^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- De la 2^e commission (CC 25.11.2019)
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Société terrienne de crédit social du Hainaut (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)

- ASBL La Crèche Môm'en Chouette (CC 28.01.2019) (- CC19.09.2022)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- ASBL Foyer culturo-sportif vallois (28.01.2019)
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019)
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléante (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019)
- Commission consultative de solidarité internationale en tant que suppléante (CC 21.10.2019)

DELRUE VINCENT

Parti politique PS

Membre auprès de :

- De la 2^{ème} et 3^{ème} commissions (CC 17.12.2018)
- De la 1^{ère} commission (CC 25.11.2019)
- La régie communale autonome (CC 17.12.2018)
- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)
- Relais social urbain (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai Centre-Ville (CC 28.01.2019)
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Sports, culture et loisirs kainois (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre culturel et sportif d'Ere (CC 28.01.2019)

- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (26.10.2020)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléante (CC 16.12.2019) (CC 25.01.2021)
- Logis tournaisien (conseil d'administration et assemblée générale) suite déchéance Didier SMETTE (CC 28.03.2022) (- CC 19.09.2022)

MARTIN DOMINIQUE

Parti politique PTB

Membre auprès de :

- De la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e commissions (CC 17.12.2018)
- La régie communale autonome (CC 17.12.2018) (en tant qu'observateur) – démission (CC 31.01.2022)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019)

TAMBOUR BERNARD

Parti politique PS

Conseiller communal à partir du 26 octobre 2020 suite à la démission de Madame BRATUN Annick (CC 26.10.2020).

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 3^{ème} commissions (CC 14.12.2020)
- ASBL NO TELE (CC 14.12.2020)

HUEZ GEOFFROY

Parti politique PS

Conseiller communal à partir du 26 octobre 2020
suite à la démission de Monsieur DEMOTTE Rudy
(CC 26.10.2020)

Membre auprès de :

- De la 1^{ère} et 4^e commissions (CC 14.12.2020)

NYEMB FLAVIEN

Parti politique ENSEMBLE

Conseiller communal à partir du 18 octobre 2021
suite à la démission de Monsieur VANDENBERGHE
Jean-Marie (CC 18.10.2021)

Membre auprès de :

- De la 4^e commission (CC 29.11.2021)
- Commission consultative de solidarité internationale – ASBL ATM aide au tiers-monde en tant que suppléant (CC)
- Collège des commissaires de la Régie communale autonome (CC 20.11.2023)

LEBRUN FRANÇOIS

Parti politique ENSEMBLE

Conseiller communal à partir du 16 octobre 2023
suite à la démission de Madame Léa BRULE
(CC 16.10.2023)

Démission du groupe ENSEMBLE pour devenir
conseiller indépendant (CC 20.11.2023)

Membre auprès de :

- ASBL Tournai centre-ville (CC 28.01.2019)
– démission (CC 20.11.2023)

DÉCÈS DE MANDATAIRES COMMUNAUX

MARCEL CASTELIN

Décès de Monsieur Marcel CASTELIN, le 4 février 2023.

Élu conseiller communal en 1982, ce Tourpier d'origine a siégé comme échevin de la Ville de Tournai de 1983 à 1989 et de 1992 à 2000. Il a quitté son poste de conseiller communal en 2012. Il y assumait le rôle de chef de groupe du parti socialiste.

Dans ses compétences scabinales, Marcel CASTELIN a notamment géré l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'environnement, la Régie foncière et le logement. En 1994, il devenait aussi président de l'Asbl Tournai-Logement. Plus récemment, il avait intégré le collectif "Autour du château de Templeuve", mouvement qui lutte pour la réhabilitation et la préservation du château. Il avait aussi travaillé comme chef d'atelier à l'école technique de Templeuve.

Marcel CASTELIN laissera le souvenir d'un militant attaché à ses valeurs de gauche, centré également sur la défense de la ruralité. C'était un homme de dialogue, toujours affable et agréable à rencontrer. Il portait le titre d'échevin honoraire de la Ville de Tournai.

ALBERT HORINCQ

Décès de Monsieur Albert HORINCQ, le 24 juillet 2023.

Mandataire à la retraite, il est décédé à l'âge de 91 ans. Originaire de Rumillies, cet homme particulièrement jovial, s'était présenté aux urnes en 1976, lors de la première élection à la suite des fusions des communes. Immédiatement élu conseiller communal, cette personnalité affiliée au

parti socialiste devint échevin dès 1983.

Durant quatre mandatures, ce responsable de la FGTB se chargea essentiellement de l'environnement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du patrimoine dans la nouvelle ville de Tournai qui avait doublé sa population et augmenté considérablement son territoire. Sous la conduite des bourgmestres Raoul VAN SPITAEEL et ensuite de Roger DELCROIX, Albert HORINCQ participa à de nombreux projets de développement de Tournai et de ses villages. L'aménagement de la Grand-Place de Tournai se réalisa sous son échevinat.

Nous retiendrons de cet homme très populaire dans notre entité, sa jovialité, sa grande disponibilité et son écoute, lui qui rendait de petits comme de grands services en tant que permanent de la Mutualité socialiste.



LA COMMUNE DANS LES FONCTIONS EXERCÉES

Le rôle des communes est particulièrement varié. Il n'y a pas un domaine de la vie en société dont la commune ne gère pas une composante : l'ordre public, la propreté et la salubrité publiques, l'état civil, la gestion des routes et la mobilité, le cadre de vie, l'enfance, le bien-être des citoyens, etc.

Pour mettre en œuvre ces politiques et assurer un service au public, des ressources humaines sont mobilisées.

A cet effet, l'administration communale dispose de plus de 50 services, soit près de mille agents qui s'impliquent au quotidien pour offrir aux habitants de l'entité un cadre de vie agréable et un service de qualité.

On rappellera que le Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit que le Collège communal établit l'organigramme des services communaux (article L1211-2). Celui-ci représente la structure d'organisation des services communaux, indique les rapports hiérarchiques et identifie les fonctions qui impliquent l'appartenance au comité de direction.

Le 27 mai 2016, sur proposition du directeur général, le Collège communal a arrêté l'organigramme des services communaux. Celui-ci fera l'objet d'une analyse de fonctionnement et d'une actualisation en 2021.

Notre administration comporte 6 directions, au service des divisions, et 6 divisions, au service de la population :

LES DIVISIONS

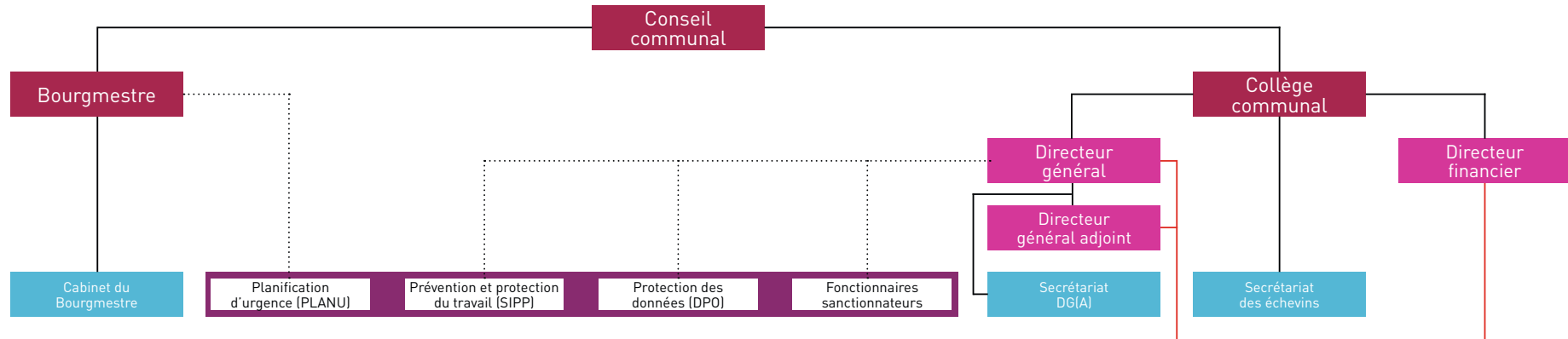
- Division citoyenneté (DCI) ;
- Division gestion du territoire (DGT) ;
- Division sport et jeunesse (DSJ) ;
- Division tourisme et culture (DTC) ;
- Division technique (DTE) ;
- Division maintenance (DMA).

LES DIRECTIONS

- Direction générale (DGE) ;
- Direction financière et comptable (DFC) ;
- Direction ressources humaines (DRH) ;
- Direction juridique (DJU) ;
- Direction marchés publics (DMP) ;
- Direction informatique (DIN).

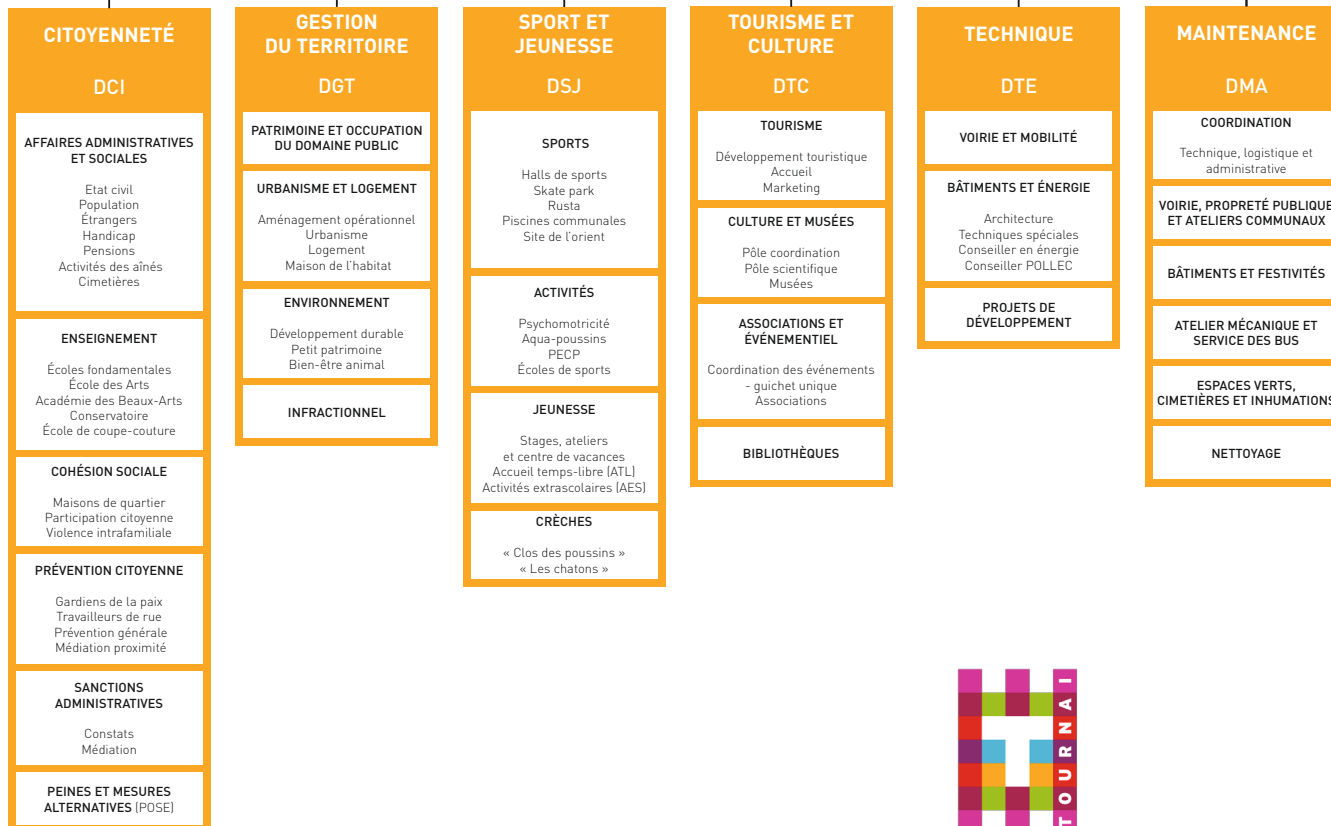
Les directions transversales illustrent la volonté de s'inscrire dans une démarche managériale marquée par la transversalité et le souhait de créer des synergies avec d'autres entités administratives comme le CPAS.

Organigramme des services communaux

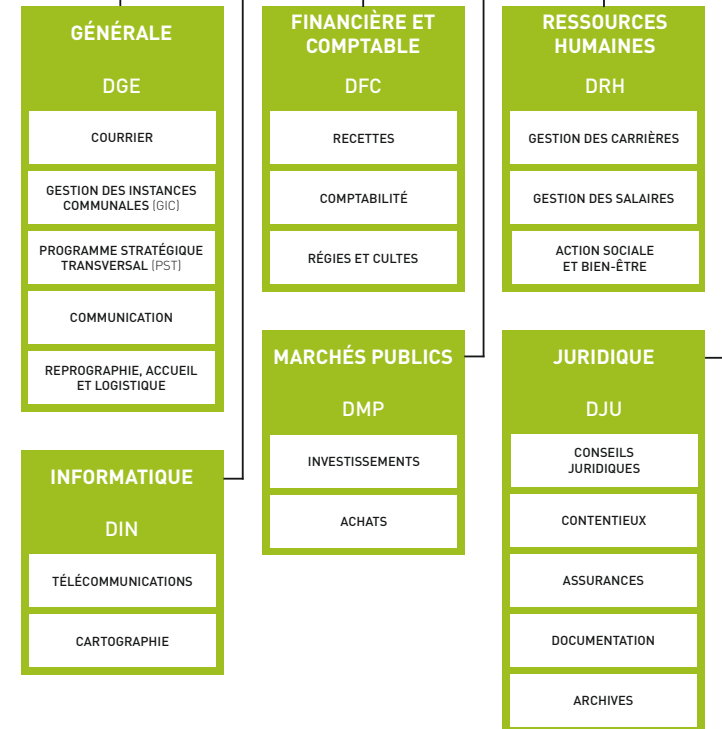


COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

DIVISIONS



DIRECTIONS





DIVISION
CITOYENNETÉ (DCI)

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 281

✉ etat.civil-population@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 48

MISSIONS PERMANENTES

DÉPARTEMENT POPULATION

- Cartes d'identité (adultes, enfants, attestations de perte, commandes de codes pin/puk) ;
- Passeports ;
- Changements d'adresse ;
- Radiations/Inscriptions d'office ;
- Radiations pour l'étranger ;
- Certificats (compositions de ménage, certificats de résidences, de vie, ...)
- Légalisations de signature ;
- Copies conformes ;
- Permis de conduire ;
- Extraits de casier judiciaire ;
- Pensions ;
- Clés d'authentification ;
- Permis de détention d'un animal ;
- Gestion et mise à jour du registre national ;
- Gestion du suivi de la vaccination obligatoire (polio) ;
- Gestion du eguichet ;
- Recherches dans les Registres de Population dans le cadre de recherches généalogiques ;
- Organisation des élections.

DÉPARTEMENT ETAT CIVIL

- Déclarations de naissances, mariages et décès ;
- Déclarations et célébrations de mariages ;
- Dossiers relatifs aux mariages et aux reconnaissances de complaisance ;
- Demandes de nationalités ;
- Cohabitations légales ;
- Transcriptions d'actes étrangers ;

- Changements de genre ;
- Changements de prénom(s) ;
- Déclarations de don d'organes ;
- Déclarations de dernières volontés ;
- Déclarations anticipées relatives à l'euthanasie ;
- Gestion des dossiers relatifs aux funérailles d'indigents ;
- Recherches dans les Registres d'Etat civil dans le cadre de recherches généalogiques.

DÉPARTEMENT ÉTRANGERS

- Cartes de séjour ;
- Documents de voyage pour réfugiés et apatrides ;
- Gestion et suivi des dossiers des citoyens étrangers ;
- Gestion et suivi des dossiers des demandeurs d'asile ;
- Correspondance avec l'Office des étrangers, diverses administrations publiques,...

DÉPARTEMENT CIMETIÈRES

- Gestion administrative des 33 cimetières de l'entité en lien avec l'équipe technique : recensement des sépultures, gestion des contrats de concession, affichage en vue de l'appel à renouvellement des concessions, mise à jour du registre des cimetières, etc.

DÉPARTEMENT AÎNÉS

- Organisation d'activités récréatives, de conférences, d'excursions d'un jour et voyages à destination des aînés ;
- Organisation des réunions du Conseil Consultatif des Aînés.

DÉPARTEMENT PENSIONS/HANDICAP

- Relais pour toutes les demandes émanant des citoyens en situation de handicap ou de leur famille/proches vers les autorités politiques communales, régionales et nationales ;
- Demandes d'allocations pour personnes handicapées ;
- Demandes d'accessibilité et d'emplacements PMR et/ou d'une carte de stationnement PMR ;
- Organisation d'activités à destination des personnes en situation de handicap ;
- Organisation du Conseil consultatif de la personne handicapée ;
- Introduction des demandes de pensions.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT POPULATION

CARTES D'IDENTITÉ

Cartes d'identité belges :.....	3.498
Cartes d'identité enfants – 12 ans (ID kids):.....	1.339
Demandes codes pin/puk:.....	1.103
Permis de conduire :.....	4.842

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Inscriptions (Autre commune > Tournai) :.....	2.498
Mutations (Tournai > Tournai):.....	2.694
Radiations pour l'étranger :.....	292
Certificats (compositions de ménage, certificats de vie, de résidence, extraits de casier judiciaire,...):.....	16.160
Clés d'authentification:.....	492

Autorisations parentales légalisées :.....	1.582
Copies conformes :.....	192
Légalisations de signature:.....	1.395
Recherches d'adresses :.....	108
Recherches d'héritiers :.....	14
Passeports :.....	3.549
Attestation de perte/vol de carte d'identité :.....	813

DÉPARTEMENT ETAT CIVIL

Reconnaisances d'enfant:.....	283
Déclarations de naissance :.....	1.085
Déclarations de mariage :.....	215
Célébrations de mariage:.....	231
Déclarations de décès :.....	1.237
Nationalités :.....	122
Adoptions :.....	6
Cohabitations légales :.....	201
Cessations de cohabitation légale :.....	55
Déclarations de dernières volontés :.....	58
Déclarations d'euthanasie :.....	122
Déclarations de changement de prénom :.....	16
Déclarations de changement de genre :.....	3
Divorces :.....	45
Déclarations don d'organes :.....	56
Délivrances d'extrait/ acte d'Etat civil :.....	7.882

DÉPARTEMENT CIMETIÈRES

Plaquettes (parcelle de dispersion des cendres):.	77
Concessions (octroi):.....	118
Concessions (renouvellement):.....	106
Concessions de cellules de columbarium (octroi) :	94
Concessions de cellules de columbarium (renouvellement) :.....	21
Concessions de cavurnes (octroi):.....	16

DÉPARTEMENT ÉTRANGERS

Cartes de séjour:	2.157
Documents administratifs de séjour :	1.211
Attestation d'immatriculation pour demandeurs d'asile :	773
Documents de voyage pour réfugiés et apatrides :	173

DÉPARTEMENT AÎNÉS

Ciné aînés (10 séances) :	864 participants
Excursions d'une journée (marché de Noël, Durbuy, Beauvechain, serres de Laeken, etc.)	1.443 participants
Voyages et séjours de plusieurs jours (Fjords, Aveyron).....	136 participants
Repas d'été, repas « lapin » et de fin d'année ..	1.778 participants
Expositions et conférences.....	273 participants
Repas des jubilaires (noces d'or, de diamant, etc.)... 107 couples	
Ramdam Festival	177 participants
Réunions du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) : ...	4 réunions plénières et 5 réunions en groupe de travail.

DÉPARTEMENT HANDICAP

Séances de cinéma en audiodescription (4 séances) :	47 participants
Visites guidées de la Ville en langue des signes (5 visites guidées) :	27 participants
Réunions du Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) :	4 réunions
Salon "Transition vers la vie active" (en collaboration avec Infor-Jeunes – avril 2023) :	environ 80 participants

Journée récréative et sportive pour les personnes porteuses de handicap (août 2023) :..... environ 150 participants (hors accompagnateurs/éducateurs).

CHIFFRES CLÉS

Cartes d'identité :	3.498
Permis de conduire :	4.842
Certificats :	16.160
Naissances :	1.085
Décès :	1.237
Mariages :	215

PROJET 1

LABEL HANDICITY

Défense de la candidature de la Ville de Tournai en vue de l'obtention du Label « Handicity ». Ce label avait déjà été décerné à la Ville lors de la législature précédente, en 2018. Il s'agit d'un label qui vise à encourager les communes qui travaillent, selon leurs moyens et leurs réalités de terrain, pour l'intégration des personnes handicapées dans différents aspects de la vie communale : accessibilité, accueil de la petite enfance, logement, loisirs, transports, etc.

PROJET 2

MODULE « WOCODO »

Implémentation du module « WOCODO » (« Woonst Contrôle Domicile ») au sein des départements Population et Etrangers. Il s'agit d'un module informatique qui permet de digitaliser l'échange d'informations entre le service des affaires administratives et sociales et la police locale. Lors de chaque changement d'adresse, l'Administration communale diligente une enquête de résidence via la police locale. Le projet a vu le jour en mai 2023 et a permis le traitement rapide de milliers d'enquêtes de résidence.

COHÉSION SOCIALE

Rue Madame 14 , 7500 Tournai

☎ +32 69 840 730

✉ cohesion.sociale@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 13

42

MISSIONS PERMANENTES

PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est un programme soutenu par la Région wallonne, visant à améliorer la qualité de vie des citoyens en réduisant les inégalités sociales et en favorisant l'accès aux droits fondamentaux. Il s'articule autour de plusieurs axes qui incluent l'accès au travail, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, et à la participation citoyenne. L'objectif principal est de construire une société solidaire où chacun a les mêmes chances de réussite et de bien-être.

LES DÉPARTEMENTS DU SERVICE DE COHÉSION SOCIALE

MAISONS DE QUARTIER

Les maisons de quartier de Tournai, situées à Gaurain, Templeuve et dans la cité du Maroc, jouent un rôle fondamental dans le renforcement du lien social et l'émancipation individuelle et collective. Elles offrent divers services et activités, notamment :

- Soutien scolaire
- Activités culturelles et sportives.

PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALE (VIF)

Le service VIF de Tournai offre un soutien crucial aux personnes victimes de violences intrafamiliales. Son équipe, composée d'éducatrices et d'un responsable, se concentre sur plusieurs aspects :

- Accompagnement des familles :

- Suivi de situations complexes impliquant des problèmes de logement, de santé mentale, d'assuétudes, et de protection de la jeunesse
 - Collaboration avec le service d'aide à la jeunesse pour des interventions rapides et efficaces
 - Aide spécifique aux familles avec des enfants en bas âge.
- Interventions et prévention
 - Actions de prévention pour éviter la répétition des violences.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le département encourage l'implication directe des habitants dans la gestion et l'amélioration de leur environnement.

- Consultations citoyennes :
 - Projets d'aménagement public ajustés selon les besoins et attentes des citoyens
 - Gestion des processus participatifs.
- Soutien aux comités de quartier/village :
 - Identification et soutien des citoyens pour la création de comités
 - Organisation de rencontres trimestrielles pour échanger et collaborer sur des projets locaux.
- Budget participatif :

Gestion et suivi des projets proposés par les comités.

COORDINATION DU PCS

Le département de coordination assure le bon déroulement des différentes initiatives et actions du PCS. Ses fonctions incluent :

- Gestion de l'espaces de cohésion sociale
- Suivi des actions et évaluation du plan

- Gestion des finances
- Gestion administrative
- Communication et partenariats
- Collaboration avec diverses organisations locales pour maximiser l'efficacité des actions.
- ...

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT DES MAISONS DE QUARTIER

- Activités culturelles et sportives
- Organisation du festival "Fête du Bruit" à Templeuve, un événement majeur qui a dynamisé la vie locale
- Ateliers artistiques, notamment autour du graffiti et de la culture urbaine, pour encourager la participation des jeunes
- Programmes sportifs gratuits dans les quartiers de Templeuve, Gaurain et Maroc, incluant des sports variés pour toutes les tranches d'âge
- Projets spécifiques :
 - Réalisation d'initiatives telles que le tutorat entre enfants et l'adaptation flexible aux besoins scolaires
 - Mise en place de "donneries" et de portagés collectifs à la demande des habitants.

VIOLENCE INTRAFAMILIALE (VIF)

Suivi de 39 familles, avec 29 nouvelles situations nécessitant une attention particulière.

Réalisation de 652 interventions pour répondre aux besoins complexes des familles, incluant des problèmes de logement, de santé mentale et d'assuétudes.

Mise en place de collaborations étroites avec le

service d'aide à la jeunesse pour des interventions rapides.

Initiatives de Prévention : sensibilisation et formation continue de l'équipe sur les problématiques liées à la violence intrafamiliale.

PARTICIPATION CITOYENNE

Projets d'Aménagement Public :

- Consultation citoyenne pour le projet de réaménagement dans le cadre de la PIV, incluant des réunions avec les citoyens et les services communaux
- Création et dynamisation de nouveaux comités de quartier
- Budget Participatif :
 - Organisation de l'appel à projets proposés aux comités de quartier
 - Organisation de réunions trimestrielles des comités pour favoriser l'échange d'idées et de bonnes pratiques.
- Projets Spécifiques :
 - Soutien à des projets de dynamisation de quartiers.

COORDINATION DU PCS

Gestion de l'Espace de Cohésion Sociale :

- Communication et Partenariats
- Renforcement des collaborations avec des organisations locales
- Promotion des initiatives du PCS auprès des citoyens et des partenaires
- Participation à la soirée d'accueil des nouveaux habitants pour promouvoir les services du PCS.

CHIFFRES CLÉS

- Jeunes et familles accompagnés dans le cadre des maisons de quartier : 463 jeunes inscrits, participants ou accompagnés en maison de quartier.
- Participation aux activités de quartier :
 - Soutien scolaire régulier pour les jeunes, avec éducateurs disponibles : 5 fois par semaine.
 - Organisation d'événements majeurs comme "Fête du Bruit" à Templeuve.
- Accompagnement des personnes victimes de violence : 652 interventions auprès de 39 familles.

PROJET 1

GRUPE DE TRAVAIL FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Nous avons continué à rencontrer les différents services. Les rencontres ont eu lieu généralement 1 fois par mois. Nous avons pu visiter les locaux de plusieurs partenaires et nous avons eu l'occasion de présenter plusieurs situations complexes aux différents membres du groupe.

C'est d'ailleurs à partir de ces situations que des pistes de personnes à inviter et des objectifs se sont dessinés. Nous avons travaillé principalement la connaissance des personnes et des services présents.

PROJET 2

GRUPE DE TRAVAIL PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT DANS L'ESPACE PUBLIC

En Belgique, 83 % des femmes ont déjà été victimes de harcèlement dans l'espace public. Il existe, pourtant, des techniques pour le contrer comme la méthode 5 D. C'est de ces constats, et grâce à la subvention obtenue par l'appel à projet « À nous la rue », que le trio de partenaires, a initié un projet artistique à destination de l'espace public.

Les jeunes des maisons de quartier accompagnés de deux artistes locaux ont travaillé à une douzaine d'œuvres. La série « IndifférenceZéro » est née et sera exposée de manière pérenne dans le tunnel sous-voies de la gare de Tournai.

PRÉVENTION CITOYENNE

Rue Madame 14, 7500 Tournai

☎ +32 69 840 730

✉ prevention.citoyenne@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 30

45

MISSIONS PERMANENTES

Service social et de prévention, d'écoute et d'orientation dans des domaines variés permettant d'améliorer la qualité de vie du citoyen.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT TRAVAILLEURS DE RUE

Le service a poursuivi son travail en matière de prévention de l'exclusion sociale à travers les axes du logement, des assuétudes, de la santé mentale en proposant une orientation pour toute difficulté : juridique, de consommation, relationnelle ou familiale, médicale, alimentaire grâce aux permanences tenue en matinée. Le travail en réseau a continué de se professionnaliser durant l'année écoulée.

L'équipe a été présente lors de réunions de réseaux : comité de pilotage du RSUT, réunion DAMSI, participation à Younited, réunions cliniques hebdomadaires du réseau de rue, participation à l'APUD...

DÉPARTEMENT MÉDIATION DE PROXIMITÉ

La médiation dont l'objectif est de rétablir la relation entre les personnes, à mieux communiquer, se présente dès lors comme un outil favorisant l'ouverture à l'autre en vue d'un mieux vivre ensemble. Cette année a permis le travail au niveau national pour la création d'une charte « ville médiation » ainsi que sur la poursuite de la connaissance du service auprès de divers acteurs.

DÉPARTEMENT PRÉVENTION GÉNÉRALE

- Prévention de la violence en milieu scolaire : organisation d'animations et d'intervention sur la gestion positive des conflits et le bien vivre ensemble dans les écoles, d'évènements de sensibilisation, ainsi que le pilotage du groupe de travail « atelier prévention des violences en milieu scolaire » ;
- Prévention des vols : l'atelier Méli Vélo a élargi ses ouvertures à chaque vendredi après-midi tout au long de l'année. Le service a amplifié la sensibilisation des visites de prévention du cambriolage lors de conférences et de stands divers. Des conférences thématiques dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie sont également organisées gratuitement et ouvertes à tous (fraude internet, vol par ruse, ...) ;
- Prévention des nuisances et incivilités intitulée « Vis ma ville » : distribution de conseils et d'informations concernant les nuisances ainsi que de goodies gratuits (sacs à déjections canines, cendriers de poche, poubelles de voiture ...). Projet de sensibilisation au partage de l'espace public via la création et la diffusion de capsules vidéo sur les réseaux sociaux de la Ville de Tournai, d'une page sur le site internet de la Ville et de prospectus informatifs distribués par les Gardiens de la paix ;
- Projet « Senior Focus » : distribution gratuite de kits à destination des personnes de plus de 65 ans. Ceux-ci permettent une intervention plus rapide des services de secours en cas de malaise ou d'accident ;
- Projet Refl'Ex : travail de réflexion en réseau autour des extrémismes et des radicalismes. Coordination de la CSIL-R (cellule de sécurité intégrée locale) et de la plateforme de prévention des radicalismes et extrémismes. La plateforme s'est réunie 2 fois en 2023. Ces rencontres socio-préventives rassemblant des acteurs sociaux de terrain et la police ont

permis de consolider le réseau et d'approfondir les thématiques de radicalisation en phase avec l'actualité.

DÉPARTEMENT GARDIEN DE LA PAIX

Le service est composé de deux axes : les gardiens de la paix préventifs et les gardiens de la paix constatateurs. Leur travail s'articule autour de la sensibilisation du public à la sécurité et à la prévention de la criminalité, l'information du citoyen et la constatation d'infractions aux règlements et ordonnances communaux.

Actions : les gardiens de la paix ont effectué journalièrement la sortie et/ou l'entrée de 12 établissements scolaires du centre-ville du réseau communal ou du libre du degré maternel, gardien et primaire, ainsi que certaines écoles des villages tournaisiens (Kain et Templeuve). Ils ont assuré la surveillance de parkings lors de prestations sur les marchés du samedi matin, marché aux fleurs, etc...

Le service a orienté les missions vers des tâches préventives plus diversifiées telles que la prévention des vols par la tenue de l'atelier vélos et la tenue de stands préventifs contre le cambriolage, mais également en renforçant l'offre d'accompagnement des élèves lors de sorties durant les périodes scolaires (musées, brevet vélos, ...) ou encore dans l'encadrement des Bains douches ou des permanences de rue.

CHIFFRES CLÉS

TRAVAIL DE RUE

- 3 éducateurs, une assistante sociale et une responsable ont réalisé plus de 8.433 interventions (travail d'écoute, d'information, de création de lien, rencontres avec les

partenaires)

- 136 accompagnements physiques
- 781 distributions de matériel en permanence et rue
- 619 personnes rencontrées

MÉDIATION DE PROXIMITÉ

- 2 médiateurs, une responsable formée à la médiation
- Nombre de dossiers traités : 156 dont 6 collectifs
- 450 personnes rencontrées hors médiation collective
- La nature des conflits rencontrés concerne d'une part les conflits de voisinage (76 %), d'autre part les conflits intrafamiliaux (dans leur aspect relationnel uniquement) (14 %)
- Conflits orientés par la police (25 %), un service « ville » (16 %), le Logis tournaisien (9 %)
- 1.493 prises de contact avec les citoyens et les partenaires dont : 139 entretiens préliminaires, 69 entretiens en médiation indirecte, 16 en médiation directe, 48 en écoute active, 421 suivis de dossiers, 99 concertations partenaires
- Plus de 90 % des dossiers se situent à Tournai.

PRÉVENTION DES VOLS

- 2 conseillers en prévention vol
- Près de 300 vélos marqués et gestion de dizaine de primes cadenas
- Marquage et aide aux réparations à l'atelier Méli-Vélo les vendredis mais aussi lors de nombreuses demandes : à Saint-André Ramegnies-Chin, à l'Administration communale Pont de Maire pour la journée découverte entreprise, à la Grand-Place pour la semaine de la Mobilité (Mobility Day), lors du Kid's Festival, à l'Administration communale de Brunehaut en

- collaboration avec la police, à la Sainte-Union de Tournai, à la gare de Tournai et d'Antoing
- 3 jours de stand de prévention cambriolage à destination des aînés à la Ferme du Reposoir
- Conférence "cambriolage" à l'office du tourisme, conférence cybercriminalité à l'Hôtel de Ville d'Antoing, à la maison de village de Laplaigne et à l'espace de cohésion sociale
- Stand cambriolage et marquage vélos au Bukolik Piknik à Antoing et lors du marché aux fleurs de Tournai
- Organisation de la Table Ronde pour le recyclage en prévention des vols
- Gestion des primes cadenas
- Alimentation des PLP via des articles de prévention
- 38 visites en prévention vols, préventives et post-infractionnelles.

GARDIENS DE LA PAIX

- 17 gardiens de la paix
- 2 gardiens de la paix constatateurs
- Sorties et entrées tout au long de l'année de 12 établissements scolaires du centre-ville du réseau communal ou du libre du degré maternel et primaire, ainsi que certaines écoles des villages tournaisiens (Gaurain, Kain et Templeuve).
- Présence des gardiens de la paix à des manifestations culturelles, sociales et sportives en raison d'une moyenne de 24 prestations mensuelles.

PROJET « VIS MA VILLE »

- 2 agents (1 temps plein et 1 à 4/5ème temps)
- 1.289 sacs à déjections canines, 1.820 poubelles ou cendriers de poche et 68 poubelles de voiture distribuées

- 146 affiches de sensibilisation aux incivilités ont été distribuées lors d'évènements festifs de la Ville (Marché aux fleurs, Braderie, Kids festival ...) ou suite à une demande faite par des particuliers via mail ou par téléphone
- 279 personnes ont reçu le kit Senior Focus.

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

- Relance du projet avec l'élaboration d'un état des lieux au niveau du fondamental communal avec la rencontre des 22 écoles
- 6 journées de formation, 3 rencontres avec l'atelier de prévention de l'usage de drogue, une conférence, 8 animations dans les écoles, 2 conseils de participation.

REFL'EX :

- 1 coordinatrice radicalisme
- 2 situations traitées en CSIL-R
- Journées organisées autour de la plateforme réflex :
 - Une conférence organisée le 1^{er} juin à destination des professionnels autour de la thématique de l'extrémisme
 - Suivi d'une formation donnant accès à l'outil « Alvéole »

PROJET 1

PROJET RÉFL'EX

En juin 2023, une conférence a été organisée à l'initiative du Projet Réfl'Ex dans le cadre de la Plateforme de concertation autour des phénomènes de radicalisations et d'extrémismes

menant à la violence. L'objectif de cette matinée était d'informer les professionnels du réseau de l'existence au sein de leur structure d'un référent Réfl'Ex pouvant être activé en cas de questionnement autour de cette thématique. Cette matinée a permis d'ouvrir d'éventuelle autre collaboration pour les années à venir (le CHWAPI, Maison de Justice, Zone de Police, ...).

Le service a également suivi une formation à l'outil ALVEOLE ouvrant la possibilité au service Réfl'Ex d'acquérir de nouvelles compétences dans l'analyse de cas.

PROJET 2

PROJET "VIS MA VILLE"

Les 2 projets « Fête ça bien » et Senior Focus sont devenus « Vis ma ville » pour pouvoir élargir les offres de services proposés et répondre aux besoins de préventifs présents dans la ville. Un cycle de conférences et des vidéos sur des thèmes de la prévention et le partage de l'espace public ont été mis en place.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Square Bonduelle 4-6, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 331

✉ amendes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 11

MISSIONS PERMANENTES

Le service « sanctions administratives communales » vise à lutter contre certaines infractions du règlement général de police et à en éviter la récurrence. On parle généralement dans ce cadre d'« incivilités » (abandon de déchets, non-respect des modalités de collecte des déchets, souillures de la voie publique, atteinte à la tranquillité publique, infractions portant atteinte au sentiment de sécurité et au « bien-vivre ensemble »). La procédure prévoit également la proposition d'une procédure de médiation réparatrice ou l'exécution d'une prestation citoyenne en lieu et place de l'amende.

Certaines infractions au Code de la Route, en matière de stationnement, font également l'objet d'une sanction administrative en lieu et place d'une amende pénale, à l'instar de certaines infractions pénales et conformément au protocole d'accord conclu avec le Parquet. Ces infractions sont reprises, de façon exhaustive, dans le chapitre VII du règlement général de police de Tournai et le règlement relatif à la délinquance environnementale. Le fonctionnaire sanctionnateur est chargé de statuer sur les suites à apporter aux infractions constatées.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Réception des procès-verbaux (zone de police) et constats d'infraction (agents constatateurs)
- Analyse des procès-verbaux et constats d'infraction (légalité)
- Ouvertures et suivis des procédures de sanctions administratives communales, conformément au prescrit légal (Loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales, Décret du 6 mai 2019 relatif à la

Délinquance Environnementale, Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale)

- Auditions et décisions judiciaires.

CHIFFRES CLÉS

- Département constat : 5.055 procès-verbaux rédigés (1.842 infractions « incivilités », 3.213 infractions de stationnement au Code de la Route) et 3.120 dépôts de déchets fouillés
- 11.705 procès-verbaux et constats d'infractions transmis au fonctionnaire sanctionnateur (zone de police + département constats)
- 1.483 propositions de mesures alternatives
- 207 prestations citoyennes réalisées
- 47 médiations réparatrices abouties

PROJET 1

VIDÉOSURVEILLANCE DES DÉPÔTS CLANDESTINS

À l'initiative de la Région wallonne, autorité subsidiaire, une caméra fixe temporaire a été acquise afin de surveiller plus efficacement la survenance d'infractions en matière de dépôts clandestins de déchets. Le dispositif a été mis en service en mars 2023. Des points noirs ont été identifiés. Trois sites ont été mis sous surveillance en vue d'identifier les responsables de dépôts clandestins autour des points d'apport volontaire et des bulles à verres.

PROJET 2

STOP AUX MÉGOTS

2.850 cendriers de poche ont été commandés et distribués aux contrevenants par le département constats dans le cadre des verbalisations pour jets de mégot.

SERVICE DE MÉDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Square Bonduelle 3, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 405

✉ amendes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

Subsidié par le SPP Intégration Sociale, le service de médiation en sanctions administratives communales travaille en collaboration directe avec le service des sanctions administratives communales.

Il est chargé d'une part, de la mise en place des mesures alternatives à l'amende administrative (médiation et prestation citoyenne) et d'autre part, de l'élaboration et du suivi des projets de prévention en la matière.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Outre la coordination du service (gestion des collaborations nécessaires à la mise en œuvre des différentes mesures alternatives, participation aux plateformes régionales et nationales des médiateurs, mise en place des projets de prévention...), le médiateur assure la gestion des dossiers qui lui sont transmis par le fonctionnaire sanctionnateur et qui implique :

- la réalisation d'entretiens individuels avec les contrevenants et/ou les victimes
- la rédaction de rapports circonstanciés à l'attention du fonctionnaire sanctionnateur
- la détermination de la mesure alternative la plus efficiente
- la mise en œuvre et le contrôle du projet de réparation
- la rédaction d'un rapport de clôture (réussite ou échec) à l'attention du fonctionnaire sanctionnateur.

CHIFFRES CLÉS

Dossiers reçus du fonctionnaire sanctionnateur, dont 56 impliquant des mineurs : 1.630
Mesures alternatives mises en place (mesures respectées) : 327
Rapports circonstanciés transmis au fonctionnaire sanctionnateur : 387.

SERVICE POSE (PRESTATION, ORIENTATION, SUIVI ET ENCADREMENT)

Square Bonduelle 2, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 401

✉ pose@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

Le service P.O.S.E. (Prestation, Orientation, Suivi et Encadrement) est chargé de l'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA) de la commune. Il se compose de deux agents ou plus précisément 1,5 temps plein. Assistantes sociales de formation, celles-ci mettent en œuvre les mesures judiciaires que la maison de justice de Tournai leur transfère. Deux types de mesures judiciaires sont concernés : les travaux d'intérêt général et les peines de travail autonomes.

Notons que ces matières ont fait l'objet du transfert de compétences de l'Etat fédéral et que le service P.O.S.E., en tant que partenaire direct des maisons de justice, dépend à présent de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Depuis 1996 et sur base d'une convention annuelle signée avec le Service Public Fédéral Justice, le service P.O.S.E. permet l'exécution des peines de travail autonomes et des travaux d'intérêt général sur les entités du Grand Tournai, de Rumes, d'Antoing, de Brunehaut, de Celles et du Mont de l'Enclus.

Les peines de travail et les travaux d'intérêt général sont un système de tâches réalisées au profit de la communauté, selon lequel certaines personnes ayant commis des infractions doivent effectuer gratuitement un nombre déterminé d'heures pendant leurs temps de loisirs. Notons que ces mesures peuvent concerner toute personne majeure ayant commis une infraction donnant lieu à une médiation avec le Procureur du Roi ou à une audience aux tribunaux correctionnel ou de police.

Une des finalités de ce projet est de lutter contre

la récidive et le sentiment d'impunité. C'est en cherchant des modules de prestation adaptés au cas par cas, qui font sens, que le service tente d'amener la réflexion chez le « prestataire » afin de lui permettre de prendre conscience de l'infraction commise et de « réparer » le dommage causé.

La mission requiert une bonne connaissance du réseau psycho-social tournaisien afin de pouvoir accompagner et orienter au mieux les personnes qui le souhaitent. En effet, le public est très varié et compte quelques personnes fragilisées.

En étroite collaboration avec la maison de justice, le service P.O.S.E. veille donc à promouvoir et à soutenir l'accueil des prestataires au sein des équipes.

Concrètement, après avoir reçu les dossiers de la maison de justice de Tournai, les assistantes sociales du service P.O.S.E. rencontrent chaque intéressé et évaluent leur situation en tenant compte de divers éléments qui interviennent dans la mise au travail (disponibilités, santé, expériences/compétences, moyens de déplacement, ...). Après quoi, elles prennent contact avec l'assistante de justice, garante du dossier, pour évaluer ensemble les orientations possibles vers les lieux partenaires. Après accord, elles interpellent les équipes envisagées pour discuter de la faisabilité de la collaboration. Une fois que la prestation a débuté, il s'agit de la suivre attentivement, de jouer le rôle de « relais » entre les parties concernées jusqu'à la clôture.

En ce qui concerne les lieux partenaires, la loi précise que ceux-ci doivent être des services publics de l'Etat, des Communes, des Provinces, des Communautés et des Régions ou des associations sans but lucratif ou fondations à but social, scientifique ou culturel.

Quant aux tâches proposées, celles-ci peuvent être manuelles, administratives, relationnelles ou autres.

CHIFFRES CLÉS

En 2023, le service a ouvert 98 nouveaux dossiers en plus de ceux déjà suivis depuis les années précédentes. Parmi ceux-ci et grâce à la collaboration précieuse de nombreuses équipes, 157 prestations ont été encadrées et menées à terme.

Sur l'ensemble de la zone géographique, le service peut compter sur approximativement 75 équipes pour mettre en œuvre ces prestations.

Cependant, le service est toujours en recherche de nouveaux partenariats afin d'offrir davantage de diversité dans le type de tâches, de proximité et de disponibilités.

Les travaux administratifs sont également une demande à laquelle il est difficile de répondre ; faute de propositions.

ENSEIGNEMENT

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 223

✉ enseignement@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 9

MISSIONS PERMANENTES

Le service enseignement est en charge des dossiers administratifs des membres du personnel de l'enseignement communal. A ce titre, il est responsable de la bonne exécution de toutes les procédures liées au fonctionnement des différents types et niveaux d'enseignement qu'il organise ainsi que de leur transmission à l'autorité de tutelle (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Les directions d'école disposent au sein du service enseignement d'une personne ressource qui les guide dans leurs démarches et contacts administratifs ; elle les assiste sur le plan des procédures afin de leur permettre d'initier et d'assurer le suivi de divers projets et activités destinés à promouvoir l'enseignement communal.

L'organisation des cantines scolaires implique une gestion de la comptabilité des repas scolaires pour les 23 implantations de l'enseignement maternel et primaire. Il convient de contrôler et vérifier mensuellement les chiffres communiqués par les écoles et de les mettre en concordance avec les relevés et factures émanant de la société Api restauration. Cette mission a été transférée au service financier en juin 2017.

La diététicienne de l'administration communale, en tant que fonctionnaire dirigeant du marché public relatif aux repas scolaires, est chargée du contrôle du cahier des charges, élabore les menus et contrôle la distribution des repas. Elle inscrit et suit les différents dossiers de subventions relatifs à l'alimentation dans les écoles (programme fruits, légumes et produits laitiers, gratuité de la cantine pour les écoles émergent du décret relatif à l'encadrement différencié...).

Une attention particulière est portée sur la qualité des repas proposés aux enfants. La Ville étant signataire du Green Deal cantines durables, elle encourage et porte le projet de labellisation auprès

des équipes pédagogiques.

La diététicienne joue également un rôle de support quant aux bonnes pratiques d'hygiène à adopter en cuisine. Elle forme régulièrement le personnel en charge du service des repas scolaires.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

GESTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

- Rédaction des dossiers collègue /conseil relatifs aux désignations, remplacements, congés divers, mise à la pension, APE, PART-APE
- Tenue des dossiers administratifs de chacune des catégories de personnel cité : annexes destinées à la Fédération Wallonie-Bruxelles, encodage Dimona, suivi des absences pour maladie et accidents de travail, rédaction des attestations de service et des documents destinés à différents organismes tels que l'ONEM, les mutualités, les banques...
- Encodage des candidatures
- Gestion des frais de déplacement subventionnés
- Introduction des demandes de postes de puéricultrices APE et PART-APE
- Gestion des dépêches de désignations
- Réaffectation et déclarations annuelles et périodiques des enseignants en perte de charge
- Suivi des procédures liées aux conseils de participation
- Relevé des études du soir et des surveillances de midi
- Gestion des conventions et des chèques ALE pour les garderies et les surveillances de midi
- Relevé des subventions

- Elaboration des horaires des cours philosophiques
- Procédures liées aux désignations et nominations
- Appel aux emplois vacants
- Procédures liées au statut des directeurs (appel, admission au stage, organisation de l'évaluation, nomination)
- Procédures disciplinaires
- Procédures réglementaires (règlement de travail, règlement d'ordre intérieur, restructuration, DASPA)
- Calcul de l'encadrement, transmission des données PRIMVER
- Analyse et application des décrets et circulaires
- Accords de collaboration de stage
- Secrétariat de la commission paritaire locale
- Organisation et suivi administratif des réunions, séminaires et journées pédagogique des directions
- Remise des prix du CEB
- Suivi des projets subsidiés
- Réalisation de documents promotionnels pour les écoles
- Préparation de projets pour les marchés publics liés à l'enseignement
- Rédaction de communiqués et articles divers (magazine communal Tournai Info),...

RESTAURATION SCOLAIRE ET ÉDUCATION À LA SANTÉ

- Gestion de la comptabilité des repas pour les 23 implantations de l'enseignement maternel et primaire, rédaction et transmission des déclarations annuelles à l'AFSCA
- La diététicienne est en charge de l'élaboration des menus pour les cantines scolaires et

contrôle de la distribution des repas, la coordination des transmissions d'informations entre le traiteur et les écoles, la vérification des installations des cuisines des écoles communales, l'élaboration des rapports des aménagements obligatoires en matière d'hygiène, le suivi des rapports établis par l'AFSCA et l'IMSTAM, projets d'éducation à la santé, le suivi du programme subsidié par la SPW : « Fruits et légumes à l'école ». Elle a également pris en charge le suivi du projet « écoles durables » et du projet-pilote « réfectoire self service » à l'école du Château

- La Ville a obtenu la gratuité des repas en maternel, P1 et P2 différenciés pour 6 écoles. Elle maintient son engagement dans le projet Green Deal.

CHIFFRES CLÉS

Emplois générés sur base de la population scolaire (année scolaire 2022-2023)

NIVEAU MATERNEL

Direction.....	2
Instituteur maternel	44 emplois temps plein
Instituteur immersion	13 périodes
Psychomotricité	82 périodes
Périodes FLA.....	11 périodes

NIVEAU PRIMAIRE

Direction.....	11 emplois
Instituteur titulaire.....	76 temps plein
Instituteur-immersion	32 périodes
Maître d'éducation physique.....	148 périodes
Maître de langue moderne	104 périodes

Maître de morale.....	32 périodes
Maître de religion catholique	32 périodes
Maître de religion islamique.....	29 périodes
Maître de religion protestante	6 périodes
Maître de philosophie et de citoyenneté.....	106 périodes
Périodes FLA.....	17 périodes
Périodes DASPA.....	36 périodes

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS)

Personnel enseignant et administratif.....	82
Population scolaire	423

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT)

Personnel enseignant.....	16
Population scolaire	671

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT)

Personnel enseignant.....	77
Population scolaire	1.572

COURS COMMUNAUX DE COUPE ET COUTURE (PROMOTION SOCIALE)

Personnel enseignant.....	5
Population scolaire	132

NOMBRE DE DÉCISIONS COLLÈGE POUR L'ANNÉE 2023

Fondamental.....	442
Académie (ESA).....	79

Académie (ESAHR).....	25
Conservatoire.....	37
Coupe Couture	16
Autres.....	16

NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS CONSEIL POUR L'ANNÉE 2023

Fondamental.....	337
Académie (ESA).....	75
Académie (ESAHR).....	24
Conservatoire.....	63
Coupe Couture	10
Autres.....	1



DIVISION TOURISME ET CULTURE (DTCC)

OFFICE DU TOURISME

Place Paul-Emile Janson 1,
7500 Tournai

☎ +32 69 222 045

✉ info@visittournai.be

COMPOSITION

Nombre d'agents : 13

MISSIONS PERMANENTES

Trois axes de travail sont mis en oeuvre :

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET MANAGEMENT DE LA DESTINATION

L'une des missions de l'office de tourisme est d'exploiter touristiquement les ressources culturelles, patrimoniales et naturelles de l'entité de Tournai aux fins précitées.

Le service travaille plus spécifiquement sur :

- les équipements touristiques, l'obtention de labels et subventions
- les événements et relations publiques. Cela consiste à animer et soutenir les réseaux de partenaires sur l'entité (les hébergements, le secteur HORECA, les organisations culturelles et patrimoniales, les producteurs, artisans et artistes, les guides touristiques, les communautés de citoyens, ...). Il s'agit également d'entretenir les relations extérieures (villes d'art et d'histoire, Commissariat général au tourisme, Wallonie Belgique-Tourisme, Maison du Tourisme, ...).

MARKETING TOURISTIQUE

Cette mission consiste en la conception et commercialisation des produits touristiques ainsi que leur promotion B2B (business-to-business) et B2C (business to consumer) via les différents supports de promotion (print, médias, salons touristiques et workshops, web et réseaux sociaux).

ACCUEIL ET SERVICES AUX VISITEURS

- Visiteurs individuels

Cette mission consiste à fournir aux visiteurs

individuels les informations touristiques nécessaires à la découverte de la ville, directement au niveau de l'espace d'accueil ou par mail ou par téléphone. L'office de tourisme est ouvert 7j/7 ainsi que la plupart des jours fériés.

L'office de tourisme propose de visionner les films sur l'histoire de Tournai : « Les Folles histoires de Tournai » et « De la Pierre au Ciel » dans son auditoire de 75 places. Le film « Les Folles histoires de Tournai » est accessible aux personnes à besoins spécifiques.

L'office de tourisme dispose également d'une boutique de souvenirs et met gratuitement à la disposition des visiteurs des brochures sur la ville ainsi qu'un plan de ville interactif mettant en valeur, de façon sensorielle et ludique, une douzaine de points d'intérêt touristique.

L'office de tourisme dispose d'une impressionnante cave médiévale accessible au public, y compris aux personnes à mobilité réduite, lieu d'expositions temporaires.

- Visiteurs en groupe

En ce qui concerne le public en groupe, l'équipe des conseillers en séjour assure le suivi des demandes d'excursions et de visites guidées de la ville. L'ensemble de l'offre pour groupes (à partir de 10 personnes) est présenté dans une brochure actualisée chaque année intitulée « Destination groupes ». L'office de tourisme propose des visites guidées incontournables, spécifiques, typiques, insolites ou la découverte des musées avec un guide touristique. Ces activités peuvent être accompagnées de pauses gourmandes et de repas de qualité auprès de restaurateurs partenaires.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

En 2023, l'office de tourisme accueillait 72.516 visiteurs, contre 65.500 en 2022. Les mois d'avril et

août 2023 étaient les meilleurs mois de l'année en termes de fréquentation avec respectivement 9.270 et 9.257 visiteurs.

La répartition du public national et international était de 75 %/25 %, et le top 5 des provenances était le suivant :

- Belgique
- France
- Allemagne/Pays-Bas
- Grande-Bretagne
- Espagne.

En matière de promotion touristique, l'office de tourisme a réalisé 20 communiqués de presse, 7 campagnes de communication, 13 accueils de journalistes, 26 insertions médias, 4 salons touristiques et 4 workshops.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de personnes ayant visionné les films touristiques : 8 124 personnes

Nombre de personnes (groupes et individuels) ayant découvert la ville, accompagnées d'un guide touristique : plus de 11.000 personnes

Nombre de nuitées sur l'aire d'accueil pour motorhomes : 1.800 nuitées (soit 43 % de plus qu'en 2022)

Nombre d'utilisations des services d'eau et d'électricité à la Halte nautique du quai Taille-Pierres : .399 commandes de services (soit 64 % de plus qu'en 2022)

Nombre de participants aux balades fluviales : 1.332

PROJET 1

2023, année de la certification de l'Office de Tourisme par l'ASBL ACCESS-i

Le 11 mai 2023, l'ASBL ACCESS-i, partenaire officiel du Commissariat général au Tourisme et de l'AVIQ, (Agence pour une Vie de Qualité), délivrait officiellement le certificat ACCESS-i à l'Office de Tourisme de Tournai. Une belle reconnaissance, au regard de tous les aménagements et investissements réalisés pour accueillir de façon optimale les différents publics à besoins spécifiques.

Les aménagements ont été les suivants :

- Placement d'une porte d'entrée coulissante automatique pour faciliter l'accueil des personnes en fauteuil roulant
- Formation du personnel à l'accueil des personnes sourdes et malentendantes
- Adaptation des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation de la signalétique dans l'auditorium pour les personnes à mobilité réduite
- Installation d'un guidage podotactile et de bandes d'éveil à la vigilance pour les personnes aveugles et malvoyantes
- Création d'un film touristique d'animation accessible aux personnes pratiquant la langue des signes, aux personnes présentant de légères difficultés de compréhension, aux personnes sourdes et malentendantes ainsi qu'aux personnes aveugles et malvoyantes.

Sur la fiche en ligne ACCESS-i de l'Office de Tourisme (<https://access-i.be/batiments-sites/office-du-tourisme-de-tournai-1>), les personnes à besoins spécifiques peuvent constater que le niveau d'accessibilité est au maximum (courseurs verts). Concrètement, cela signifie qu'elles peuvent se rendre seules, en toute autonomie, au sein de

l'Office de Tourisme, quel que soit leur handicap. Il s'agit d'une fierté pour toute l'équipe touristique. Cette certification officielle est une belle reconnaissance après de nombreuses démarches d'inclusion mises en place dès 2018. Grâce à une collaboration remarquable du Conseil Consultatif de la Personne Handicapée, de l'Association des Guides et de l'Office de Tourisme, Tournai a été l'une des premières villes wallonnes à organiser des visites guidées en langue des signes. Par ailleurs, depuis 2022, l'Office de Tourisme propose également des visites de musées destinées aux personnes aveugles et malvoyantes, et ce, grâce à des guides touristiques spécialement formés pour accompagner ce public.

Une brochure intitulée "Tournai, destination pour tous", disponible gratuitement à l'office de tourisme, rassemble toute l'offre touristique accessible aux personnes à besoins spécifiques.

PROJET 2

2023, année des cinquante ans de tourisme à Tournai

L'année 2023 était l'année des 50 ans d'existence de trois institutions oeuvrant pour la culture, le tourisme et le patrimoine à Tournai. Il s'agit de :

- L'Association des Guides de Tournai
- L'office de Tourisme
- L'ASBL Tourisme et Culture

Initialement nommée "Ecole des Guides", l'Association des Guides de Tournai est réellement constituée en association en 1973. Depuis toujours, elle est représentée par des femmes et des hommes passionnés par leur ville et qui ne cessent de se renouveler afin de répondre aux demandes des habitants, des écoles, des touristes... dans l'objectif de faire vivre le tourisme, la culture et le patrimoine tournaisiens.

S'il existait depuis bien plus longtemps, le tourisme à Tournai a réellement pris son envol en 1973 grâce à l'émergence de l'Association des Guides et de l'ASBL Tourisme et Culture. Installé en 2013 à la place Paul-Emile Janson, l'Office de Tourisme est désormais une institution essentielle pour la promotion du tourisme de la Cité des Cinq Clochers.

L'ASBL Tourisme et Culture est née en 1973. A travers différentes actions et initiatives, elle a pour objectif de défendre et de promouvoir les intérêts généraux de Tournai et de ses villages, en matière de tourisme et de culture.

L'année fut donc jalonnée d'une série d'évènements festifs destinés à célébrer ce triple anniversaire (exposition, spectacle promenade, soirée mérovingienne, ...).

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Vieux Marché aux Poteries 14,
7500 Tournai

☎ +32 69 778 506

✉ guichet.unique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 7

MISSIONS PERMANENTES

- Secteur évènementiel : guichet unique (voie d'entrée de toutes les demandes d'organisation d'événement) : délivrance des autorisations maïorales, ordonnances de police, prêt de matériel
- Organisation des événements Ville et coordination des événements autres
- Secteur associatif : relations avec les associations, espace de formation/information/réunions/aides diverses
- Gestion des subsides aux associations

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Évènementiel : élaboration d'une vraie stratégie événementielle pour Tournai (en cours de finalisation)
- Associatif : élaboration d'outils à usage des associations (guides, formations, tables rondes...)

CHIFFRES CLÉS

Guichet unique et festivités publiques :
989 demandes d'organisations ; 748 autorisations maïorales ; 118 arrêtés de police ; 317 demandes de matériel

Évènementiel : Tournai en fête : 10.000 personnes sur les trois jours ; Tournai d'Hiver : 10.000 personnes au marché de Noël

Associatif : occupation des locaux mis à disposition des associations (50 par mois en moyenne).

MUSÉES

Place Paul-Emile Janson 1,
7500 Tournai

☎ +32 69 590 835

✉ culture@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 39

MISSIONS PERMANENTES

MISSION ADMINISTRATIVE

- coordination administrative de l'ensemble des activités relatives au secrétariat, au personnel, au budget, aux relations avec les prestataires extérieurs
- gestion des ressources humaines et coordination de l'équipe des agents d'accueil et de surveillance des salles des musées ainsi que le secrétariat général
- gestion des plannings de réservation pour les groupes et de réservation de la salle de conférence ou de la location d'espaces pour des soirées privées
- gestion de la logistique des transports, des assurances d'œuvres
- gestion des courriers, de la mise en forme des dossiers pour les commissions scientifiques, le suivi des invitations et mailings
- gestion des mises en concurrence, marchés et appels d'offre, des bons de commande et règlement des factures.

MISSION ÉDUCATIVE

- faire connaître le musée au plus grand nombre (visiteurs et futurs partenaires)
- communiquer sous toutes les formes : communication interne, recherche de mécénats, relations publiques.

MISSION TECHNIQUE

- régisseur des collections, restaurateur, préparateur, soigneur (musée d'Histoire naturelle)
- maintenance muséographique des collections

et du bâtiment (un travail sur le contenant et sur le contenu des musées)

- maintenance des sites dans un état optimum afin que les visiteurs et le personnel fréquentent un établissement fonctionnel et sécurisé.

MISSION D'ACCUEIL, SURVEILLANCE ET BOUTIQUE

- les agents de surveillance se partagent la responsabilité de protéger le public, de concourir à son accueil mais aussi de veiller à la sécurité des œuvres, du musée et de ses installations
- les agents d'accueil renseignent le public, participent à la surveillance et assurent les ventes en boutique.

MISSION SCIENTIFIQUES (ENSEMBLE DES CONSERVATEURS)

- exercer les fonctions scientifiques
- être responsable de l'enrichissement, de la conservation, de l'étude, de la mise en valeur et de la diffusion des collections dont ils ont la charge
- gérer l'inventaire des collections, définir le programme de recherche scientifique et de mise en valeur des collections dans l'espace muséal, et en assurer la conservation préventive
- se charger de l'informatisation, de l'inventaire et de la numérisation des collections
- se charger de la conservation et de l'organisation de la bibliothèque du musée
- rechercher et installer des solutions innovantes et économiques tant pour le bâtiment que pour les réserves mais aussi pour les expositions permanentes et temporaires
- organiser et gérer la circulation de l'objet d'art à l'intérieur et à l'extérieur du musée en

collaboration avec les conservateurs et les services administratifs (il veille au respect des normes de conservation et de transport des objets d'art).

Imaginaires, des Beaux-Arts, de TAMAT, des Arts de la Marionnette et du Beffroi

- Thématique « Jamais vu ça ! »
- Plus de 7.000 visiteurs

RAPPORT D'ACTIVITÉS

TOURNAI, VILLE EN POÉSIE

Du 10 mars au 8 avril. Interventions poétiques en tout genre dans la ville de Tournai et ses villages. Vernissage au CRECIT avec performance artistique et poétique d'Haleh Chinikar

PRIX ARTISTIQUE DE LA VILLE DE TOURNAI

- Du 17/10 au 04/11 à la Maison de la Culture
- Attribution du « Prix artistique international » (2.500,00 €) à Julia RENAUDOT, du Prix « Jeune artiste de Wallonie picarde » (1.000,00€) à Lauriane BELIN et du Prix « Coup de Coeur » attribué par la Maison de la Culture à Juliette VANWATERLOO

ARTS DANS LA VILLE

- Du 25/09 au 30/10 (30^e édition)
- Rassemblement de plus de 250 artistes pour une quarantaine d'expositions dans 40 lieux. Entrée gratuite dans tous les lieux d'exposition.
- Application interactive développée pour smartphones dans le cadre du projet "Design In" et étendue au festival pour offrir une expérience inédite au public

NUIT DES MUSÉES – LE 13 MAI

- Participation des musées d'Histoire naturelle, d'Histoire militaire, de Folklore et des

ADAPTATION DES TARIFS DES MUSÉES COMMUNAUX

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

- Exposition « Histoires naturelles #1 » du 07/10/23 au 01/09/24
- Accueil d'une étudiante en biologie de l'université de Gand
- Réception d'un subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'acquisition de matériel pédagogique pour le développement d'un outil de médiation du jardin scientifique auprès du jeune public
- Location de l'exposition « Arachnida » à la Maison de la Baie de St Briec
- Organisation de visites guidées à l'occasion des « Dimanches + que gratuits »
- Organisation de la manifestation « Contes au Musée » dans le jardin scientifique
- Acquisition de chrysalides pour la serre à papillons
- Scan 3D d'un squelette d'éléphant d'Asie adulte de l'université de Gand
- Organisation d'un stage en collaboration avec Danses&Cie
- Partenariat avec la société Royale Belge de Zoologie
- Organisation d'une balade contée est organisée par l'association YOUNITED BELGIUM
- Rédaction par le conservateur adjoint d'une publication décrivant un spécimen de corail noir de Madagascar dans à la revue scientifique

- Zootaxa, spécialisée en taxonomie
- Acquisition de cinq spécimens vivants
- Organisation d'une visite guidée privée pour la clientèle « private » de la banque BELFIUS
- Participation à la réunion de la Conférence permanente des muséums de France
- Participation du chargé des collections à la formation « Advanced Belgian Scientific Diver » à Sharm El Sheikh dans le cadre de la mission « Tango 2 » en Antarctique

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

- Exposition « Portraits d'amis #1 et # 2 » avec Isabelle Detournay et Rémy Hans du 10/06/23 au 02/06/24
- Création d'une page Facebook et Instagram pour la promotion du musée
- Edition des « Feuillettes de la collection » dans le but d'accroître la connaissance des œuvres
- Octroi d'une subvention annuelle quadriennale à l'ASBL des Amis du musée
- Organisation d'un atelier de moyens d'expression par LOCI le 21/03
- Représentations de contes liées au musée par la Fédération des conteurs professionnels les 17 et 18/06
- Organisation de « Lagneau », spectacle pour enfants le 21/10
- Réception de BNP Paribas Fortis pour une soirée VIP destinée aux clients le 05/10
- Organisation d'une conférence et d'un concert sur le thème « Un dimanche chez Henri Van Cutsem » le 22/10
- Présentation du livre « Les Contes du Grand chronophage » de François Salmon
- Remise des diplômes et bourses pour l'année académique 2022 2023 de l'ESA Académie des Beaux-Arts
- Organisation d'une visite guidée sur le thème de l'art colonial en partenariat avec le CIEP WAPI et le CMCLD
- Restauration du Christ en bois polychrome de l'École de La Cambre
- Tournage d'un reportage sur le musée et ses collections diffusé sur la chaîne internationale Museum TV
- Partenariat avec Lille 3000 pour la promotion des expositions respectives
- Partenariat avec le Macs : organisation d'une navette entre Hornu et Tournai pour visiter les deux expositions respectives
- Restauration d'un lot de 11 œuvres du musée
- Prêt des œuvres « Le Satyre et le Paysan » de Jacob Jordaens et « Le peintre (dans l'atelier) » de David Oyens au Musée Rops de Namur
- Prêt de 7 œuvres à TAMAT pour l'exposition « Animal textile »
- Prêt de l'œuvre « La Pointe du Cap Martin » de Claude Monet au Grimaldi Forum à Monaco
- Prêt des œuvres « Enterrement en Campine » et « Enfant et chien » de Théodoor Verstraete au Kunstuur de Malines
- Prêt de l'œuvre « Bouquet au bénédicité » d'Anna Boch au Mu.ZEE d'Ostende et au Musée de Pont-Aven
- Prêt de l'œuvre « LibelleHippo » pour l'expo « Sculptura #1 » à Tour & Taxis puis mise en dépôt à durée indéterminée de l'œuvre au parc Pairi Daiza
- Prêt de l'œuvre « Les Canotiers » de Guillaume Van Strydonck au Musée Marmottan Monet (Paris)
- Mise en dépôt de l'œuvre « Une âme raisonnable comme nous » de Raffaella Crispino
- Accueil du don de l'œuvre « L'Adoration des mages » de Floris de Gravellines
- Accueil du don d'un ensemble d'œuvres de

Lionel Vinche

MUSÉE DE FOLKLORE ET DES IMAGINAIRES

- Exposition « Culture Frite » du 22/09 au 18/12
- Dévernissage de l'exposition « Conversation à 3 avec le MUFIM » le 26/01
- Présentation de la première édition éditée par le musée : « Pauline Braquaval-L'Olivier : Actrice d'émancipation » le 03/05
- Don d'un kicker des années 50-60 par trois Lions Club Tournai Athéna, Tournai Cathédrale et Tournai Childéric
- Dépôt d'un mortier et d'une toge appartenant au Grand Maître des Chevaliers de la Tour
- Atelier textile Cielo Tejido Taller
- Atelier créatif ouverts à tous sur le thème des frites avec le collectif garage le 05/11
- Soirée littéraire pour la publication du livre « Le Tour des abandons, Une nuit au MuFim », de Madame Colette NYS MAZURE et Madame Isabelle GILLET le 30/11
- Conférence gourmande Culture frite à l'IFAPME
- Participation au « Festival de la mort qui tue »
- Acquisition d'une composition unique par le Rotary 3 Lys et soirée
- Présentation du recueil de poèmes, « En minuscules » de Marie-Clotilde Roose le 20/04
- Inauguration de la dynamisation sonore du tour des enfants abandonnés
- Organisation des visites guidées « Mais où sont-elles ? Les femmes dans le petit commerce tournaisien », avec Philomène Gallez
- Organisation de la conférence FRITE, le mercredi 18/10
- Don de la Ville de Mouscron, d'un poteau portant les armoiries de la Ville de Tournai
- Mise en dépôt à durée indéterminée de la Revue tournaisienne (1910), et d'un ensemble de sept

textes d'Arthur Hespel (1909-1935, Royal Théâtre Wallon Tournaisien)

- Prêt d'une machine à vapeur miniature au Centre de la Mine et du Chemin de fer

MUSÉE D'HISTOIRE MILITAIRE

- Exposition « Au son du tambour (Notre Garde civique 1830-1914) » jusqu'au 30/09
- Renouveau de l'ensemble des vitrines et de la présentation de l'ensemble du 1^{er} étage
- Edition d'une brochure sur la garde civique à Tournai en complément de l'exposition « Au son du tambour » en collaboration avec la Société royale d'histoire de Tournai
- Organisation de la « Fête des voisins et voisins : Marguerite et Georges en fleurs » le 21/05
- Visite des membres de la Belgium Battlefield of Europe du War Heritage Institute le 16/06

CHIFFRES CLÉS

Statistiques 2023 de fréquentation des musées -nombre de visiteurs :

Histoire militaire	4.658
Beaux-Arts.....	25.242
Folklore	12.659
Histoire naturelle	43.495
Total.....	86.054

Signalétique trilingue, gratuité pour les scolaires, expositions diverses et variées ... Tous les musées ont à coeur de séduire de nouveaux publics. En incluant les musées de la Marionnette et TAMAT, c'est le chiffre de 100.000 visiteurs qui a été atteint pour cette année 2023, un record !

PROJET 1

ADAPTATION DES TARIFS DANS LES MUSÉES

Suite à des échanges avec les différents acteurs culturels, il est apparu que les tarifs appliqués dans les musées tournaisiens étaient relativement bas en regard de l'offre proposée et par rapport à ce qui se faisait ailleurs. Dans un souci d'uniformisation, les tarifs ont donc été adaptés afin que l'offre soit mieux comprise, plus facile à identifier et plus cohérente, que ce soit pour le public ou pour le personnel interne travaillant au contact du public.

PROJET 2

GRATUITÉ POUR LE PUBLIC SCOLAIRE

La gratuité d'entrée a été octroyée à l'ensemble du public scolaire de Wallonie et de Bruxelles pour les musées reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En échange, celle-ci offre une compensation pour les entrées enregistrées. La Ville de Tournai a décidé d'étendre cette gratuité pour le musée d'Histoire militaire, non reconnu à ce jour, afin de proposer une offre cohérente et de rendre la culture accessible à tous.

Par ailleurs, cette gratuité a aussi été octroyée aux écoles supérieures de l'entité de Tournai, ce public franchissant les portes des musées régulièrement dans le cadre de leurs études.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Avenue des Frères Rimbaut 2,
7500 Tournai

☎ +32 69 253 090

✉ bibliotheque@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 16

MISSIONS PERMANENTES

ÉDUCATION PERMANENTE : INFORMER, FORMER ET DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

- Accueil et conseils aux lecteurs. Faciliter l'accès à l'information, in situ et en ligne
- Gestion des achats, des prêts et de la consultation en ligne
- Animations (ateliers d'écriture, de clubs de lecture, de soirées lecture, d'expositions, de spectacles de contes ou littéraires...)
- Approche des publics éloignés de la lecture via des projets en partenariat avec des associations de terrain.

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS (ÉCOLES, HOMES...)

- Élaboration de fonds spécifiques à disposition des écoles (kits de livres, mallettes pédagogiques, matériel d'animation...)
- Projets divers en partenariat avec les collectivités
- Animations pédagogiques à destination des écoles

LECTURES, ANIMATIONS, DÉPÔTS

- Associations : Article 27, Maison d'enfants les Carliers, Consoude, L'Espérance Maison maternelle, Détour du possible, Croix-Rouge, Brasero, etc.
- Écoles : Gaurain, Béclers, Barry, Maulde, Froidmont, Havinnes, Kain, Templeuve, Vezon, Tournai, Ricochet, etc.
- Crèches : Les chatons, Les Poussins (Cabrioles

et Papouilles), Mom'en chouette, Les p'tites Lucioles, CPAS Le clair Matin, Les Chwap'tis, Les p'tits moulins, Les p'tits soleils

- Homes : « La Vertefeuille » et « Les Myosotis »
- Prison de Tournai visites parents-enfants (salle d'attente) et ateliers d'écriture avec les détenus
- Centre « Les Tournesols » à l'Hôpital Psychiatrique Les Marronniers

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS LOCAUX ET SUPRA-LOCAUX

- Tournai, Ville en Poésie
- Prix triennal de littérature française de la Ville de Tournai
- Tournai la page
- Inauguration du « Chemin des Poètes » au Mont-Saint-Aubert
- Pose de la signalétique en picard dans l'Hôtel de Ville de Tournai.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

En 2023, la fréquentation de la bibliothèque de Tournai connaît un statu quo après le retour progressif des usagers en 2022 (après Covid-19). L'équipe constate un accroissement des prêts tout public et des classes dans les filiales suite notamment au travail réalisé avec les écoles et à des achats raisonnés en fonction des usagers.

A partir du 9 mars 2023, la bibliothèque a fermé ses portes au public tous les jeudis afin que l'équipe puisse se pencher sur le retour dans le bâtiment de la Maison de la culture rénové.

Ces journées ont entre autres permis de mener une réflexion sur l'ameublement des lieux, la gestion des collections, la politique d'animations, l'accueil des collectivités, etc.

L'équipe a également travaillé sur les étapes du déménagement en tant que tel : montage des cartons, étiquetage, déplacement, stockage, etc.

Tout au long de l'année, de nombreux projets ont vu le jour grâce à l'ensemble de l'équipe, mais également grâce aux collaborations multiples. En voici quelques-uns :

- Promotion de la bibliothèque lors du festival Tournai La Page les 11 et 12 février 2023
- Organisation de Tournai Ville en Poésie du 11 mars au 8 avril 2023 avec des intervenants et partenaires multiples
- Co-organisation et participation le 14 mars 2023 de la soirée littéraire autour du livre « Le bureau d'éclaircissement des destins » de la romancière Gaëlle Nohant en collaboration avec d'autres services communaux, la librairie Chantelivre et les Arolsen Archives
- Co-organisation et création d'une mini-bibliothèque lors de la journée « Habiter » le 25 mars à la Maison de la culture de Tournai
- Participation aux « Printanières » en collaboration avec Canal J et Luch'Ouverte pendant les vacances de printemps
- Co-organisation et animations lors de la crémaillère du bâtiment de la Maison de la culture du samedi 26 août en partenariat avec Mômes Circus, l'ASBL Accordéon moi j'aime, les Jeunesses musicales, etc.
- Inauguration le 7 septembre 2023 de trois nouvelles pierres sur le « Chemin des Poètes » au Mont-Saint-Aubert en collaboration avec le département protocole de la Ville
- Participation au Festival de la mort qui tue qui s'est tenu du vendredi 27 octobre jusqu'au mercredi 1er novembre 2023 en partenariat avec plusieurs associations (la maison de la culture, ASBL Môma, collectif Silex, collectif Garage, Vitrine Fraîche, MuFIm)
- Organisation, le 14 novembre 2023 de lectures

« Unique en son genre » présentées par deux artistes Drag Queens en prémices du spectacle de Céline Chariot, « Marche salope » organisé par la Maison de la culture

- Lectures lors de l'évènement « Lire dans les parcs » initié par la Région de Bruxelles-Capitale.
- De nombreuses animations ont été organisées en collaboration avec des institutions et associations tournaisiennes : Article 27, La Consoude, L'Espérance Maison maternelle, la Prison de Tournai, l'ASBL Détour du possible, Brasero, la Croix-Rouge de Tournai, l'école Ricochet, le centre thérapeutique Les Tournesols à l'Hôpital psychiatrique Les Marronniers,...

Au mois de mai dans la perspective du déménagement vers la Maison de la culture, la décision d'arrêter les animations a été prise pour permettre d'avancer sur l'organisation future et l'encodage de nouveaux livres. Seule une version très allégée des activités dans les classes a repris en septembre, notamment autour de la sélection de livres Tulikwa.

Les filiales ne sont pas en reste en matière d'animations et cela grâce à plusieurs partenariats essentiels : la maison de village de Mourcourt, l'ASBL l'Amourcourt, l'école libre, son comité de parents, l'école communale de Vezon et l'ASBL Vezon Accueille (comité de village), le Parc naturel des plaines de l'Escaut, l'ASBL Moulin à vent de Thimougies (comité de village) mais aussi le comité de village Warchin.

Depuis le 24 février 2023, la diffusion d'informations auprès des usagers et de nouveaux publics passe désormais aussi par Instagram et par le nouveau site internet (<https://bibliotheques.tournai.be/>) mis en ligne en juillet 2023.

Des actions de communication spécifiques ont été entreprises pour les évènements majeurs de l'année, cités précédemment. 6 newsletters ont

été envoyées vers 2.500 personnes avec un taux d'ouverture de 40 %. Quant à la page Facebook, elle compte 2.400 abonnés et des publications sont régulièrement postées.

L'équipe de la bibliothèque a fait preuve d'une grande adaptabilité. Face au flot important de questions de la part des usagers et aux sollicitations régulières des partenaires, elle a maintenu une communication efficace et rassurante, malgré l'arrêt temporaire des animations et les incertitudes autour de la date de déménagement. Même si le retour à la Maison de la culture a été postposé à 2024, les moments d'inquiétude et de frustration ont été un peu atténués par la perspective d'un retour dans un espace entièrement rénové, ce qui a permis à l'équipe, après plus de sept ans d'attente, de maintenir le cap !

CHIFFRES CLÉS

Nombre de bibliothèques	9
Nombre d'usagers actifs	3.859
Nombre de prêts	117.681
Nombre de nouveautés « livres »	7.997
Nombre d'animations	251

PROJET 1

Rencontre-dédicace avec la romancière française Gaëlle Nohant venue présenter son nouveau roman « Le bureau d'éclaircissement des destins » à l'office du tourisme le 14 mars 2023.

En coordination avec le service communication de la Ville autour de l'exposition itinérante #StolenMemory, la bibliothèque a organisé une rencontre littéraire avec la romancière française

Gaëlle Nohant, qui a présenté son dernier ouvrage. L'exposition, qui s'est tenue au pied de la Cathédrale Notre-Dame du 3 au 23 mars, a été une initiative des Arolsen Archives et visait à restituer les biens spoliés aux victimes de l'holocauste.

Cet événement a permis de fournir un espace pour la discussion littéraire et historique tout en assurant la promotion de la lecture.

L'équipe de la bibliothèque, en collaboration avec la librairie Chantelivre, s'est chargée de l'organisation, de la promotion et des aspects techniques de l'événement. Les rôles étaient clairement définis au sein des équipes pour une efficacité maximale.

Durant la rencontre, des lectures d'extraits du roman par l'équipe de la bibliothèque ont eu lieu ainsi qu'un entretien avec l'auteure et une session de questions-réponses enrichissante avec le public. Un diaporama expliquant le travail de recherche de Madame Nohant a également été présenté, suivi d'une intervention de Monsieur Georges Sougné, bénévole au centre d'archives.

L'événement a attiré une cinquantaine de participants, démontrant un intérêt communautaire pour les initiatives culturelles liées à l'histoire et à la littérature.

La collaboration avec la librairie Chantelivre a été fructueuse, reflétant une volonté partagée de sensibilisation et de promotion de la lecture.

Une coopération efficace a également été réalisée avec les services communication/protocole et tourisme.

L'événement a non seulement enrichi l'offre culturelle de la ville mais a également renforcé la fonction stratégique de la bibliothèque au sein de la ville et des institutions associées en mettant en évidence son rôle d'acteur clé lors d'activités liées à la lecture.

PROJET 2

Ateliers d'écriture à la prison de Tournai : partenariat avec la prison de Tournai et la déléguée des services partenaires des Maisons de Justice, division Mons-Tournai.

Cette initiative vise à encourager la créativité, améliorer les compétences en expression orale et écrite des détenus et promouvoir la culture littéraire parmi les participants. Elle vise également à favoriser le vivre ensemble, le partage et l'écoute respectueuse au sein du groupe.

Chaque session commence par la lecture de textes qui introduisent le thème du jour, permettant ainsi aux détenus de découvrir différents styles littéraires. Les ateliers incluent des exercices d'écriture créative suivis de lectures à voix haute, où les participants, s'ils le souhaitent, partagent leurs créations.

Organiser ces ateliers en milieu carcéral présente des défis spécifiques, tels que des contrôles de sécurité, des interruptions imprévues et des conditions matérielles limitées. Pour cela, les activités sont conçues pour être courtes et dynamiques, permettant un enchaînement fluide entre écriture et partage oral. Cette structure répond au besoin des détenus de s'exprimer librement, tout en respectant une charte de confidentialité et de respect mutuel.

La bibliothèque de la prison, actuellement en réorganisation, n'offre pas encore un large choix qui pourrait être utilisé pour inspirer et engager les participants dans l'exercice. Pour cela l'animatrice s'efforce de travailler sur des thématiques variées et larges telles que la musique, un paysage, une image, un souvenir... tout en étant sensible à leur contexte particulier.

Cette activité est très bien accueillie par les détenus,

qui se montrent enthousiastes à l'idée de partager leurs écrits à chaque session. Les textes produits reflètent une grande diversité de pensées et d'expériences, indiquant un plaisir pour cette activité créative. Cela témoigne du succès de l'atelier en tant qu'espace de liberté et d'expression personnelle, même dans un environnement contraint.

L'atelier d'écriture à la prison de Tournai illustre l'engagement de la bibliothèque à utiliser la littérature comme moyen d'épanouissement personnel.

SERVICE PÉDAGOGIQUE

Rue Saint-Martin 42, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 418

✉ pedagogique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

- Mettre en relation la culture, ses acteurs et les élèves en veillant à ce qu'une véritable relation sur le long terme s'installe entre ces différents partenaires
- Améliorer l'observation, stimuler la curiosité, provoquer le questionnement, favoriser l'expression, éveiller la sensibilité des élèves, ...
- Fournir à l'enfant et à l'adolescent les clés qui lui permettront de comprendre le patrimoine en plaçant le monde à sa portée par des activités ludiques et appropriées à chaque âge tout en valorisant et en diffusant le contenu des expositions/collections
- Concevoir les animations, créer des supports et des outils pédagogiques appropriés en fonction du public tout en abordant les points du programme des études et/ou des nouveaux référentiels
- Favoriser un accès à la culture pour tous
- Développer la communication entre les musées et les écoles
- Sensibiliser et éveiller les enfants à la Citoyenneté (Développement durable, écologie, solidarité, vivre ensemble, tolérance, ...)
- Collaborer avec d'autres services afin de développer l'axe pédagogique de leurs projets.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

**CRÉATION DE NOUVELLES ANIMATIONS,
RÉDACTION DES DOSSIERS PÉDAGOGIQUES
CORRESPONDANTS ET MISE À JOUR DES
DOSSIERS EXISTANTS.**

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Adaptation de plusieurs animations en fonction des nouvelles expositions dans le musée

Nouvelle animation pour le fondamental :

« Evolution Archéo'logique » : va amener l'enfant à creuser pour chercher dans le bac à fouilles du jardin du musée et découvrir des traces d'espèces disparues. Il sera ensuite amené à replacer celles-ci sur l'échelle des temps géologiques et comprendre comment le monde du vivant a évolué.

Difficultés rencontrées : absence d'aménagement du bac à fouilles.

Nouvelles animations en autonomie (jeux de piste) pour le secondaire :

« AXOLO À L'ÉCOLE DES HÉROS »

« A LA RECHERCHE DE L'OVIRAPTOR »

Pour les familles et le public scolaire : Rédaction d'un questionnaire en lien avec l'exposition « Histoires naturelles #1 ».

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Adaptation de plusieurs animations en fonction des nouvelles expositions dans le musée.

Nouvelle animation pour le fondamental :

« Pierre-Papier-Ciseau » : va amener l'enfant à découvrir ce qu'est une sculpture et à observer de plus près certaines pièces majeures des collections. L'animation se termine par un jeu d'expression corporelle mettant l'accent sur l'interprétation, l'imagination et la confiance mutuelle.

MUSÉE DE FOLKLORE ET DES IMAGINAIRES

Adaptation de plusieurs animations en fonction des nouvelles expositions et nouvelles scénographies dans le musée.

MUSÉE D'HISTOIRE MILITAIRE

Adaptation de plusieurs animations en fonction des nouvelles expositions et nouvelles scénographies dans le musée (relooking de deux salles en couleur d'ambiance noire et le réaménagement de 23 vitrines illustrant la Première Guerre mondiale, la bataille de l'Escaut de 1918, la Seconde Guerre, bombardement de Tournai, bataille de l'Escaut de 1940 et libération de 1944, mais aussi la ville de garnison qu'était Tournai dans les années d'entre-deux guerres et qu'elle est redevenue après 1946).

ANIMATIONS HORS MUSÉES

CRYPTTE DE L'HÔTEL DE VILLE

adaptations de plusieurs animations en fonction des nouvelles vitrines et/ou des collections mises à disposition + organisation de l'occupation de l'espace :

- Difficultés rencontrées : obligation de ranger l'ensemble du matériel après chaque animation, y compris le mobilier. Achat de tables pliantes et d'un chariot afin de déplacer plus facilement le matériel. Récupération d'un grand tapis afin de protéger les enfants du froid et de l'humidité.
- Planification des animations le mardi matin - communication avec le service fêtes et entretien.

NOUVELLE VISITE AUTONOME EN VILLE

« La rando des Héros » : sous forme de balade en ville, elle permet à l'enfant de partir à la découverte

d'un patrimoine empreint d'histoire sur les pas de nos héros de guerre. Parcourir Tournai, ce territoire de mémoire en traversant les heures les plus sombres de notre Histoire. Faire connaissance avec ces hommes et ces femmes qui ont vécu la guerre et sont devenus nos héros. Un livret pédagogique accompagne la classe tout au long de la balade.

MISE EN LIGNE DES DOSSIERS PÉDAGOGIQUES AFIN DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE PHOTOCOPIES

- www.tournai.be/dossiers-pedagogiques-fondamental
- www.tournai.be/dossiers-pedagogiques-secondaire

RÉALISATION DES NOUVEAUX CATALOGUES PRÉSENTANT LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DISPONIBLES AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Fondamental :

<https://fr.calameo.com/read/001723956cfa9587f3494>

Secondaires et autres structures :

<https://fr.calameo.com/read/0017239560b820aab7ae0>

- Nouvelles scénographies et ouverture de nouveaux espaces permanents dans les musées : étude du contenu, entretien avec les conservateurs, participation à des visites commentées, vernissages, création et/ou adaptation des dossiers pédagogiques, ...
- Expositions : étude du contenu, entretien avec les conservateurs, participation à des visites commentées, vernissages, réalisation du

dossier pédagogique, communication vers les écoles ...

PROMOTION DES ACTIVITÉS DÉVELOPPÉES PAR LE SERVICE PÉDAGOGIQUE ET/OU EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES SERVICES

Contacts réguliers avec les écoles et les enseignants afin de promouvoir les animations, les activités et les expositions proposées par le service pédagogique, les musées et par l'Office de Tourisme.

PROJET DE RÉALISATION DE NOUVELLES CAPSULES VIDÉO

Organisation d'une réunion avec le musée des Beaux-Arts afin de planifier des activités en prévision de la fermeture du musée pour travaux. Choix d'activités à mener dans les classes sur base entre autres d'une vidéo de présentation du musée des Beaux-Arts et de mini capsules sur les métiers des musées en général (tous les musées communaux). Report de budget 2024. Capsules déjà réalisées : <https://www.tournai.be/amuseevous>

FOCUS ET BRÈVES

Rédaction de textes ciblés sur une pièce phare, une histoire, un événement du musée d'Histoire naturelle afin de mieux faire connaître celui-ci; publication sur la page FB du musée.

CARNET ROSE

Publication sur la page FB du musée d'Histoire naturelle des naissances de certains animaux hébergés au vivarium, explication de l'importance du maintien de ces espèces, sensibilisation à la

diminution de la biodiversité

NUIT DES MUSÉES 3 MAI 2023 DE 17H30 À 00H30

Une activité « famille » conçue et/ ou animée pour chaque musée par le service pédagogique.

GESTION ADMINISTRATIVE

- Gestion de la comptabilité du service pédagogique : préparation des décisions de collège, ratifications de factures, appel d'offres, E-commande...
- Inventaire des stocks et gestion des commandes.
- Gestion des plannings et des agendas des animatrices.
- Gestion des réservations pour les groupes scolaires et autres structures d'accueil et mise à jour des fiches d'inscription.
- Mise aux normes RGPD de nos mailing lists et nos communications avec la collaboration de la responsable RGPD.
- Rédaction du PST et réunions en lien avec ce dernier
- Contacts réguliers avec les écoles pour les informer des fermetures de musées éventuelles, ...
- Collaboration avec le service transport (bus) afin de réduire au maximum les erreurs, oublis, ... Mise en place d'un nouveau système de réservation pour les écoles.

Difficultés rencontrées : encore beaucoup d'erreurs, d'oublis, ... Nous veillons à la bonne communication avec ce service afin de les limiter et d'améliorer ce système.

- Gestion du tableau de fréquentation pour les musées reconnus FWB dans le cadre de la

gratuité pour le public scolaire – Obtention des subsides.

OPTIMISATION DES TÂCHES ADMINISTRATIVES DU SERVICE / SERVICE INFORMATIQUE

- Mise à jour et optimisation du logiciel facilitant les réservations des écoles, les courriers aux écoles, le planning des animatrices, la gestion des dossiers pédagogiques, ...
- Mise à jour des calendriers partagés informatisés avec les différents musées.
- Participation aux réunions concernant la nouvelle arborescence « Gestion des documents » de la division Tourisme et Culture.

DIVERS

- Animations dans le cadre des stages et autres structures d'accueil pendant les vacances scolaires (Danses & Cie, Zebracademy, Centre de scolarité et de loisirs CPAS ,...)
- Participation à la soirée « accueil des nouveaux habitants » (15/09) au musée d'Histoire naturelle en proposant des ateliers pour les enfants
- Participation à une réunion avec le collectif de la Mémoire afin d'y présenter « La Rando des Héros » (activité autonome en clé sur porte à proposer aux enseignants)
- Participation à une réunion de planification d'activités organisées dans le cadre de « L'Art Nouveau » (dans le cadre de l'année Art Nouveau). Demande par la cheffe de division de l'intervention du service pédagogique – Projet retenu : réalisation d'une balade autonome dans la Ville sur le thème : Art Nouveau et Art Déco
- Participation aux réunions préparatoires visant à mettre sur pieds un module de formation des « guides de demain » en collaboration avec l'Office de Tourisme

- Participation aux journées du patrimoine avec une animation pour les plus jeunes au musée d'Histoire militaire
- Accueil de stagiaires
- Collaborations diverses (PNPE, Roseaie, Maison de la Culture, TAMAT, etc.).

CHIFFRES CLÉS

Total des visites muséales encadrées par les animatrices

Arts décoratifs	38 groupes et 690 élèves
Histoire militaire	46 groupes et 786 élèves
Beaux-Arts.....	203 groupes et 3.907 élèves
Folklore	160 groupes et 2.928 élèves
Histoire naturelle	561 groupes et 10.343 élèves
Citadelle (par un intervenant extérieur).....	8 groupes et 167 élèves
SOIT	1.013 groupes et 18.821 élèves

Ce chiffre ne tient pas compte de l'ensemble des groupes en visite autonome.

17 visites autonomes sont proposées au total des 2 catalogues édités par le service pédagogique.

Activités organisées en dehors des musées

Chèvrerie de la Croix de la grise	419 élèves
CRIE Mouscron	32 groupes
Ferme du Clocher à Obigies	343 élèves

PROJET 1

Spectacle pluridisciplinaire « Lagneau » : collaboration avec la Maison de la Culture, le TAMAT, le musée des Beaux-Arts et le musée d'Histoire naturelle pour la création d'ateliers créatifs en lien avec le spectacle « Lagneau »

proposé aux élèves de maternelles au sein du musée des Beaux-Arts. Création d'une nouvelle animation "Ani'mix" en déclinaison.

PROJET 2

La Rando des Héros : collaboration avec le collectif de la Mémoire à leur demande.



DIVISION SPORT ET JEUNESSE (DSJ)

SPORTS

Avenue de Gaulle 2, 7500 Tournai

☎ +32 69 890 620

✉ sports@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 64

(ensemble des services administratifs et techniques)

MISSIONS PERMANENTES

La division sport et jeunesse est composée de 2 équipes au sein du département Sports, à savoir le service des sports et le service des piscines communales.

SERVICE DES SPORTS

Le service des sports apporte un soutien et une aide auprès des clubs sportifs de l'entité et gère les différentes infrastructures sportives.

Il assure la promotion du sport pour tous, apporte aide et soutien aux clubs pour l'octroi de subsides locaux ou régionaux.

Le service des sports est composé de différents métiers qui articulent son organisation :

- des gestionnaires d'infrastructures sportives
- des agents administratifs
- des animateurs
- des agents d'accueil
- des agents de maintenance (équipe technique)
- des agents d'entretien (pool nettoyage).

Ses principales missions sont :

- la gestion administrative du service (gestion des budgets, comptabilité, traitement des demandes citoyennes et des clubs sportifs, promotion des missions et des activités, etc.)
- la gestion des infrastructures sportives (planification et suivi des investissements, maintenance technique des installations, gestion des dépenses de fonctionnement, gestion des réservations et des occupations, facturation, gestion des clubs occupants, des écoles et du public, gestion des équipements sportifs, gestion de l'événementiel sportif, etc.)
- l'organisation et/ou soutien à l'événementiel sportif sur l'entité (organisation d'événements

sportifs majeurs, collaboration ou soutien aux clubs sportifs dans l'organisation d'événements sportifs, gestion des aspects sécuritaires, sportifs, logistiques et financiers, etc.)

- la participation à la production rédactionnelle du Tournai Info
- l'accompagnement et conseils auprès des clubs.

SERVICE DES PISCINES COMMUNALES

Le service des piscines communales est chargé de la gestion de la piscine de l'Orient et de la piscine de Kain. De plus, le service est chargé de l'exploitation du camping de l'Orient, du site de l'Orient dans son ensemble.

Les missions sont nombreuses et diverses :

- garantir l'accès aux infrastructures au plus grand nombre tout en s'assurant d'une qualité de service
- la gestion administrative du service (gestion des budgets, comptabilité, traitement des demandes citoyennes et des clubs sportifs, promotion des missions et des activités, etc.)
- l'accueil des écoles (primaires, secondaires et supérieures)
- l'apprentissage de la natation (cours collectifs, individuels et stages)
- le respect des décrets concernant la qualité de l'eau des bassins et la surveillance de ceux-ci ainsi que la réalisation des premiers soins si nécessaire.

En dehors des heures d'ouverture au public, aux écoles, aux associations et autres institutions, les piscines communales accueillent également 12 clubs sportifs tournaisiens pour leurs entraînements, matchs, compétitions...

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SERVICE DES SPORTS

Le service a organisé et/ou est intervenu en support dans de nombreuses organisations d'épreuves sportives durant l'année 2023. De nombreuses infrastructures communales ont été utilisées pour ces événements : piscines communales, hall d'athlétisme RUSTA, hall des sports de Tournai, de Kain, de Templeuve, stade Jules Hossey, domaine des Eaux sauvages, Pas du Roc,...

Répartition par disciplines des activités/épreuves sur le territoire (hors matches, rencontres périodiques, etc.) :

Trail/Crosse/Jogging/Courses à pied.....	15
Athlétisme.....	4
Roller derby	1
Courses cyclistes	9
Natation.....	4
Compétitions automobiles.....	2
Futsal	1
Tennis de table.....	2
Skateboard.....	4
Triathlon.....	1
Cyclotourisme.....	11
Marche à pied.....	1
Boxe savate	3
Boxe thaï	1
Karaté	1
Ju-Jitsu	1
Water Polo.....	1
Hockey sur gazon	1
Baseball.....	2
Handball.....	3

VTT	2
Rugby	1
Beach volley	1
Gymnastique	1
Spike ball	1
Multisports/sports aventure.....	3
Pétanque.....	1

ÉCOLES DE SPORTS

Le programme « écoles de sports » permet d'assurer un encadrement de qualité durant les entraînements de différentes pratiques sportives des plus jeunes de l'entité par la prise en charge financière d'animateurs.

En quelques chiffres :

Nombre d'écoles de sports.....	14
Nombre de disciplines sportives.....	14
Nombre d'animateurs.....	66
Nombre d'aide- animateurs	29
Nombre d'heures de prestations.....	8.260 heures

SERVICE DES PISCINES COMMUNALES

LES PISCINES

Nombre d'entrées pour les piscines communales (hors location clubs) : 79.592

- 0 entrée à la piscine communale de l'Orient Aqua Tournai (travaux en cours)
- 79.592 entrées à la piscine communale de Kain Vert Lion

Nombre d'heures de location aux clubs sportifs : 1.670 heures

- 0 heure à la piscine de l'Orient
- 1.670 heures à la piscine de Kain

15 familles ont introduit une demande de cartes de

réduction « famille nombreuse » soit 111 cartes.

Fermeture de la piscine de l'Orient depuis le 1er septembre 2022 pour des travaux de rénovation et d'extension.

LES BAINS-DOUCHES

Nombre d'entrées gratuites (CPAS/RSU/SAIS - plan lutte grand froid) 2.257 entrées
Total du nombre d'entrées..... 4.070 entrées

LE CAMPING DE L'ORIENT

Nombre de nuitées 2.379
Nombre de bateaux-pédaliers loués..... 0 (travaux)
350 kg de poissons réempoisonnés dans l'étang-
concours de pêche

CHIFFRES CLÉS

HALL DES SPORTS DE TOURNAI

Nombre d'heures d'occupation 12.602 heures
Nombre de clubs occupants 67

STADE JULES HOSSEY

Nombre d'heures d'occupation 3.654 heures
Nombre de clubs occupants 28

HALL SPORTIF DE KAIN

Nombre d'heures d'occupation 4.430 heures
Nombre de clubs occupants 14

STADE D'ATHLÉTISME DE LA VILLE DE TOURNAI – RUSTA

Nombre d'heures d'occupation 1.200 heures
Nombre de clubs occupants 6

PAS DU ROC (VAULX)

Nombre d'heures d'occupation 2.300 heures
Nombre de clubs occupants 13

DOMAINE DES EAUX SAUVAGES (FROIDMONT)

Nombre d'heures d'occupation 1.250 heures
Nombre de clubs occupants 12

DÉLIVRANCES D'AUTORISATION

Courses cyclistes 13
Randonnées cyclistes 12

ÉCOLES DE SPORTS

Nombre d'écoles de sports..... 14
Nombre d'animateurs engagés 66
Nombre d'aide-animateurs engagés 29
Nombre d'heures de prestations..... 8.260 heures

PISCINES COMMUNALES

Nombre d'entrées/an 79.592
Nombre d'heures de location clubs 1.670 heures
Nombre de brevets délivrés..... 1.253

BAINS-DOUCHES

Nombre d'entrées..... 4.070

CAMPING DE L'ORIENT

Nombre de nuitées au camping2.379

Nombre de locations de bateau-pédaliers.....0

PROJET 1

PLAN DE RELANCE WALLON « SPORT »

Le Gouvernement wallon a approuvé les lauréats de l'appel à projets « rénovation énergétique des infrastructures sportives » pour un montant total de près de 79 millions.

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, un vaste plan de rénovation des infrastructures sportives et des bâtiments publics des collectivités locales a été validé.

Celui-ci permettra de diminuer massivement l'impact environnemental des bâtiments publics en améliorant leur performance énergétique et de favoriser la reprise économique.

L'appel à projets, financé par la Commission européenne avec la TVA à charge de la Région, permettra de poursuivre l'objectif des exigences européennes et régionales de réduction, de 55 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Dans le cadre de cet appel à projets, plusieurs infrastructures sportives ont été retenues.

Les dossiers ont été instruits en 2023 pour une mise en œuvre en 2024 et 2025.

PROJET 2

URBAN YOUTH GAMES

Au travers de cette collaboration, la Ville de Tournai, sa Maison des sports et les Urban Youth Games veulent encourager les jeunes à faire tomber les barrières tout en contribuant à la construction d'un monde meilleur.

Sous un angle collaboratif, les enfants apprennent qu'en jouant et en pratiquant du sport tous ensemble, ils peuvent obtenir davantage – notamment sur le plan humain.

Ce projet a été initié pour l'année scolaire 2023-2024 avec en apothéose, un évènement de grande ampleur en 2024.

Ce projet a pour but :

- d'encourager les élèves à dépasser les préjugés et les différences (genre, ethnique, handicap, religion...)
- de valoriser les comportements positifs grâce à des jeux collaboratifs (fair-play, entraide...)
- de les inspirer à se dépasser grâce à la présence de nos ambassadeurs (top athlètes reconnus).

Une série d'outils pédagogiques ont été mis à disposition des écoles primaires et des maîtres spéciaux en éducation physique dans ce but.

ACTIVITÉS

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 890 620

✉ sports@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 8

MISSIONS PERMANENTES

- Coordination et délivrance des autorisations de courses cyclistes sur l'entité
- Gestion des écoles de sports (gestion des demandes, traitement administratif, gestion des recrutements et des prestations, gestion du matériel, etc.)
- Gestion du centre de psychomotricité (promotion, organisation, gestion des inscriptions, gestion des usagers, recrutement et gestion des animateurs, etc.)
- Gestion du centre d'accoutumance à l'eau AquaPoussins (promotion, organisation, recrutement et gestion des animateurs, etc.)
- Gestion du centre scolaire d'accoutumance à l'eau (promotion auprès des directions et équipes pédagogiques, organisation, gestion des plannings, etc.)
- Organisation et animation du programme d'entraînement à la course à pied (PECP) (promotion, gestion des inscriptions, programmation, animation des séances, etc.)
- Soutien dans l'organisation des Brevets Vélo
- Animation du Skatepark, création d'une école de skateboard, de stages, etc.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Nombre d'autorisations délivrées de courses cyclistes25
Nombre d'écoles de sports..... 14
Nombre de disciplines sportives 10
Nombre d'animateurs.....95
Nombre d'heures de prestations.....8.260 heures

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'écoles de sports..... 14
Nombre d'animateurs/aides-animateurs95
Nombre d'heures de prestations.....8.260 heures

PROJET 1

CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE SKATEBOARD

Le projet d'école de skate a été concrétisé par l'animation de groupes scolaires à la pratique du skateboard.

La Maison des sports y apporte son soutien par l'acquisition du matériel pédagogique.

Cette activité est encadrée par l'agent communal en charge de la gestion et l'animation du Skatepark de la Ville de Tournai

PROJET 2

Néant

JEUNESSE

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 224

✉ jeunesse@tournai.be

✉ atl@tournai.be

✉ aes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 14

MISSIONS PERMANENTES

CENTRES DE VACANCES ET STAGES/ATELIERS

- Programmation et organisation des stages et ateliers durant les périodes de vacances scolaires à destination des 3 à 12 ans
- Programmation et organisation de centres de vacances durant les périodes de vacances scolaires de 2,5 à 12 ans
- Sélection, gestion administrative et managériale des équipes d'animation
- Gestion du matériel à destination des animations
- Gestion des inscriptions et des recettes par le biais d'une plateforme informatisée
- Gestion des relations avec l'autorité d'agrément (ONE) des centres de vacances – aspects administratifs, pédagogiques et organisationnels, veiller aux exigences des décrets
- Organisation d'ateliers extra-scolaires durant la période scolaire
- Participation et animations aux activités de loisirs jeunesse lors des festivités grand public
- Promotion, collaboration et soutien au centre de vacances adapté à destination des enfants extraordinaires "Une Place pour Tous"
- Promotion, collaboration et soutien aux Maisons de Jeunes de l'entité et leurs activités (particulièrement dans le cadre du projet « C'est l'été »)
- Gestion du Centre Bozière « Les Pandas » comme infrastructure de loisirs jeunesse, mais également sportive
- Analyse, planification et suivi d'installation d'aires de jeux sur l'entité à destination du public cible des 2,5 à 12 ans

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE (AES)

- Gestion de 22 implantations d'accueil extrascolaire dans les écoles communales (accueil du soir et du mercredi après-midi) dont un espace propre à Vezon
- Gestion des agents ALE
- Gestion de la partie « accueil extrascolaire » du logiciel AES d'IMIO
- Gestion du pôle éducatif présent dans les écoles communales.

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

- Informer les familles sur l'offre en matière d'activités extrascolaires présentes sur le territoire de la commune
 - Soutenir 160 opérateurs d'accueil recensés
 - A l'aide de la Commission communale de l'accueil, veiller à maintenir une politique cohérente en matière d'offre et de qualité de l'accueil des enfants durant le temps libre.
- Plus concrètement, la coordination ATL :
- informe les familles sur le secteur de l'accueil extrascolaire par le biais de la journée de l'accueil extrascolaire (les années paires), d'une newsletter et de stands d'information lors d'événements publics liés à l'enfance
 - tous les 5 ans, réalise un état des lieux, rédige le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE) et assure la réalisation des objectifs y définis sur 5 plans d'actions annuels faisant l'objet de rapports d'activités annuels
 - répond aux demandes des familles à la recherche d'une structure d'accueil ou d'activités de détente pour leurs enfants
 - sert de relais entre les partenaires de l'accueil et l'O.N.E.
 - aide les opérateurs d'accueil en termes de

formation, d'information, de rédaction de demandes d'agrément et de subvention, publicité et de diffusion d'informations, de prêt de malles à jeux, etc.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CENTRES DE VACANCES ET STAGES/ATELIERS

- Organisation et gestion de 7 centres de vacances et de 400 stages et ateliers durant toutes les périodes de vacances scolaires
- Des flyers annonçant les différentes périodes d'activités sont distribués en petit nombre aux écoles communales et sont placés dans les établissements communaux de passage (hôtel de ville, musées, hall sportif...) afin de continuer via ces différents canaux de promouvoir efficacement le programme proposé
- Une newsletter est mise en place afin d'être tenu informé des différentes activités présentées tout au long de l'année
- Les inscriptions et le paiement se font exclusivement en ligne via la plateforme Jeunesse accessible sur www.tournai.be/jeunesse Cette plateforme reprend de façon détaillée toutes les activités proposées pour chaque congé scolaire

Ces deux grandes missions que sont les centres de vacances et les stages et ateliers sont garanties par l'engagement d'animateurs et aide-animateurs chargés de l'encadrement des activités et ce, de manière qualitative.

Depuis plusieurs années, afin de répondre aux demandes pour le public des jeunes adolescents, l'équipe Jeunesse collabore avec les Maisons de Jeunes dans l'organisation des stages durant les vacances scolaires.

L'équipe gère également un centre inclusif « Les Toucans » et apporte son soutien à l'organisation des centres de vacances adaptés pour les enfants à besoins spécifiques de l'asbl « Une Place pour Tous ».

En 2023, l'équipe a participé/collaboré à différents événements tels que :

- le « MobiliTY Day » en avril -> engagement de 5 animateurs
- le « Kids Festival » en juin -> engagement de 22 animateurs
- la « Garden Party » en juillet -> engagement de 3 animateurs
- la « Fête du pain » en juillet -> engagement de 2 animateurs
- le carnaval de Tournai de septembre -> engagement de 5 animateurs
- Le carnaval à la Maison de Jeune du Maroc -> engagement d'1 animateur
- A l'école du Château, une animatrice a animé l'atelier de la semaine du mois d'octobre à avril, activité jeunesse organisée durant l'heure de table et durant l'accueil extra-scolaire

L'équipe Jeunesse a initié 2 formations à destination des animateurs et aides animateurs afin de continuer à les former sur différents thèmes tels que les aménagements extérieurs.

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE (AES)

Le mercredi, trois accueils centralisés (Vezon, Gaurain et Templeuve) accueillent les enfants des écoles libres et communales des environs. Un ramassage est effectué par des bus communaux.

Un nouveau partenariat a vu le jour pour l'accueil extrascolaire centralisé de Templeuve.

L'accueil ouvre ses portes le mercredi après-midi pour des enfants de l'école libre de Blandain.

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

De nouvelles actions ont été menées afin de remplir les objectifs définis dans le plan d'action annuel :

- Avancement sur les objectifs du programme de Coordination Locale pour l'Enfance
- Organisation de deux réunions du Conseil communal de l'Accueil (CCA)
- Organisation d'une journée « Osons l'inclusion » reconnue par l'ONE à destination des professionnels de l'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans
- Organisation de deux formations avec l'organisme CEMEA subventionnées par l'ONE à destination des accueillants AES

CHIFFRES CLÉS

Nombre de semaines d'activités	15
Nombre de centres de vacances	7
Nombre de stages et ateliers organisés	400
Nombre d'inscrits en centres de vacances	2.626
Nombre d'inscrits en stages/ateliers.....	3.245
Nombre d'animateurs engagés.....	512
Nombre d'enfants inscrits en AES	+/- 1.400
Nombre d'accueillants ALE en AES	27
Nombre d'opérateurs d'accueil temps libre identifiés sur l'entité.....	160
Nombre d'opérateurs Programme CLE	11

PROJET 1

CRÉATION D'UN SITE INTERNET DÉDIÉ À L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

Afin d'améliorer la promotion des opérateurs ATL et de leurs activités, la coordination ATL a mis en place, avec le concours du service communication, un site internet dédié <https://atl.tournai.be>, le site des activités des enfants de 2,5 ans à 12 ans, à Tournai.

Cette plateforme rassemble les informations à destination des opérateurs ATL mais également les informations utiles aux parents.

PROJET 2

INCLUSION DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES AVEC UN I MAJUSCULE

Les centres de vacances, dans le cadre de diverses formations et sensibilisation, dans les limites des ressources et des effectifs disponibles, accueillent des enfants à besoins spécifiques désormais de manière plus aisée et naturelle, dans le cadre d'une approche inclusive.

La préparation des activités, des locaux, des approches d'animation et d'encadrement permet de répondre positivement à la diversité des enfants animés.

CRÈCHES COMMUNALES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ Clos des poussins: +32 69 229 692

☎ Chatons: +32 69 214 387

✉ creches@tournai.be

✉ clospoussinsdirection@tournai.be

✉ creche.chatons@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 66

85

MISSIONS PERMANENTES

La Ville de Tournai organise 2 milieux d'accueil, à savoir le Clos des Poussins et Les Chatons.

Ces milieux d'accueil, agréés par l'ONE, ont pour finalité principale de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles à savoir tant le travail, la formation professionnelle que la recherche d'emploi, leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales.

Ils instituent un mode d'accueil qui leur permet de confier l'enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles pour leurs occupations.

Avec le soutien de l'ONE, les crèches communales veillent à maintenir une politique cohérente en matière d'offre et de qualité de l'accueil des enfants. Conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination (art.10 et 11 de la Constitution), en tant que milieu d'accueil agréé par un organisme d'intérêt public, l'accessibilité au milieu d'accueil est assurée à tous les enfants, quelle que soit l'occupation professionnelle des parents ou le temps de prestation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE CLOS DES POUSSINS

- 5 juillet : verre de l'amitié auquel les parents ont été conviés
- 2 octobre : éveil culturel sous forme de pièce de théâtre « Tiébélé » de la compagnie Théâtre de la Guimbarde
- 20 novembre : première journée pédagogique (1/3) sur le thème de « l'aménagement d'un espace extérieur créatif ». Les deux suivantes

se tiendront courant du premier trimestre 2024

- 29 novembre : fête de Saint-Nicolas à laquelle les parents ont été conviés
- 1^{er} décembre : ateliers « teambuilding » avec l'équipe pédagogique : petit-déjeuner convivial et parcours dans la ville au départ de l'Office du tourisme de Tournai.

Récapitulatif

Capacité d'accueil.....	84
Nombre de dossiers ouverts	44
Nombre de dossiers en suivi social renforcé (SAJ, CPAS, ...)	14
Nombre de présences par an	14.996
Nombre d'entrées par an	44
Nombre de demandes d'inscription (enfant à naître) sur liste d'attente.....	156
Nombre de demande d'inscription (enfant déjà nés) sur liste d'attente.....	28
Nombre de places libérées par an (déménagement, écartement, perte d'emploi...)	2
Suivi des impayés avec la direction financière et comptable	30
Dépistages visuels	26
Suivi psychomoteur groupes	4/jour
Réunions d'équipes	10
Réunions avec l'ensemble du personnel (en soirée)	2
Journées pédagogiques.....	2
Accompagnement d'équipe par le SSMT	8

LES CHATONS

- 5 avril : 1^{ère} chasse aux œufs proposée aux parents sous la forme d'un verre de l'amitié parents (environ 60 parents inscrits)
- Congés d'automne : déménagement du bureau du staff vers des containers bureaux
- 1^{er} décembre : ateliers « teambuilding » avec

l'équipe pédagogique et libération de l'ancien bureau pour l'aménager en pièce de repas pour les enfants du service des Grands-Moyens.

Récapitulatif	
Capacité d'accueil.....	56
Nombre de dossiers ouverts	102
Nombre de dossiers en suivi social renforcé (SAJ, CPAS, ...)	12
Nombre de présence par an	9.184
Nombre d'entrées par an	46
Nombre de demandes d'inscription (enfants à naître) sur liste d'attente	162
Nombre de demande d'inscription (enfants déjà nés) sur liste d'attente.....	30
Nombre de places libérées par an (déménagement, écartement, perte d'emploi...)	3
Suivi des impayés avec la direction financière et comptable	3
Dépistages visuels	19
Suivi psychomoteur groupes	2j/semaine
Réunions d'équipes	20
Réunions de parents en soirée.....	2
Journées pédagogiques.....	1
Accompagnement d'équipe par centre professionnel de la petite enfance	7

CHIFFRES CLÉS

Capacité d'accueil - Clos des Poussins.....	84
Capacité d'accueil - Les Chatons	56
Nombre de journées de présence	24.180

PROJET 1

Amélioration des aménagements intérieurs et extérieurs des crèches

Dans le cadre de la constante amélioration des milieux d'accueil, divers travaux d'aménagement ont été mis en place dans les 2 crèches communales :

- Aménagements des cabanons des jardins extérieurs du Clos des Poussins (poursuite en 2024)
- Installation de containers-bureaux pour le personnel et staff de direction ainsi que divers aménagements intérieurs pour améliorer l'ergonomie de travail de la crèche "Les Chatons" (poursuite en 2024).

PROJET 2

Néant



DIVISION GESTION DU TERRITOIRE (DGT)

URBANISME

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 314

✉ urbanisme@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 15

MISSIONS PERMANENTES

- Accueil au public uniquement sur rendez-vous (<https://www.tournai.be/abc-des-demarches/prendre-rendez-vous-avec-le-service-urbanisme-et-logement> ou par téléphone au 069/332.314) : tous les lundis, mardis, mercredis et vendredis matins de 9h à 12h, les lundis soir de 17h à 19h sur rdv, les mercredis et vendredis après-midi de 13h45 à 15h45, fermé le jeudi (demandes diverses d'information sur les modalités de constructions, transformations, extensions de constructions, explications des dossiers soumis à mesures de publicité, conflits de voisinage, etc.)
- Permanences téléphoniques tous les jours, de 9 heures à 12h et de 13h45 à 15h45 (demandes diverses d'information sur les modalités de constructions, transformations, extensions de constructions, explications des dossiers soumis à mesures de publicité, conflits de voisinage, etc.)
- Suivi des courriers et des courriels
- Avis sur avants projets sur rdv (via le portail de la ville via le lien <https://www.tournai.be/abc-des-demarches/prendre-rendez-vous-avec-le-service-urbanisme-et-logement-pour-la-presentation-dun-projet>)
- Instruction administrative et technique des demandes de permis d'urbanisme, permis unique et d'environnement, réunion d'information préalable au public, plan d'assainissement, déclaration environnementale de classe 3, permis d'urbanisation, permis d'implantation commerciale, permis Intégrés, certificats d'urbanisme, divisions parcellaires, renseignements urbanistiques.

L'instruction des dossiers comprend les étapes suivantes :

Préparations des réunions préalables ou réunions

de projet, vérification de la complétude des dossiers, gestion des accusés de réception, des droits constatés, des enquêtes publiques (en partenariat avec les ouvriers communaux pour l'affichage), gestion et suivi des réclamations (analyse juridique, technique et administrative), sollicitation et gestion des avis techniques et administratifs (IPALLE, zone de secours, etc.), rédaction des avis préalables du collège (et conseil si procédures voiries), sollicitation de l'avis du fonctionnaire délégué/technique/implantation commerciale, rédaction des décisions collège (autorisations et/ou refus), notification des décisions collège, suivi des recours éventuels, pilotage des réunions par rapport aux dossiers, etc...

- Gestion des archives du service sur les 15 dernières années (puis « rétrocédées au service archives »)
- Secrétariat de la Commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité : ordre du jour à examiner, convocations aux réunions, participation aux réunions mensuelles par 2 agents du service, procès-verbal de la réunion et diffusion de celui-ci
- Gestion et secrétariat de deux comités d'accompagnement d'établissements de classe 1 + participation ponctuelle aux comités d'accompagnements d'établissements situés sur les communes d'Antoing et Tournai (gestion par la commune d'Antoing)
- Avis environnement sur permis d'urbanisme : +/-15 avis remis

La fonction de conseiller en environnement a été créée en 2012 au sein du service de l'urbanisme. Elle consiste pour les avant-projets ainsi que pour les demandes introduites, d'avoir une analyse technique afin d'informer, étudier, émettre des avis et accompagner. Elle consiste également en un volet administratif relatif aux diverses procédures inhérentes aux dossiers « environnementaux ». Il

s'agit également d'émettre un avis administratif sur certains permis d'urbanisme (nécessité de permis environnement ou déclaration), ainsi qu'un avis technique en analysant et imposant d'éventuelles conditions environnementales. Une collaboration est nécessaire avec différents services internes ou externes à l'administration notamment le service infraction, police, DPC, ...

AVIS PATRIMONIAUX

La fonction de conseiller en patrimoine a été créée en 2016 au sein du service de l'urbanisme. Elle comprend principalement un volet administratif d'analyse, d'avis et d'accompagnement des demandes de permis d'urbanisme ayant un impact sur les bâtiments classés, répertoriés et/ou d'intérêt patrimonial. Ce rôle d'étude et de conseil (restauration, aménagements, affectations) et de suivi s'étend aussi aux bâtiments appartenant à la commune et aux différents projets transversaux ayant un impact patrimonial

AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Pilotage et suivi de la stratégie de développement du territoire (Perspective de Développement Urbain, suivi du Schéma de Développement du Territoire wallon), des grands dossiers d'aménagement opérationnel (Plan Communal Révisionnel Desobry, aménagement de la plaine des manœuvres, révision de plan de secteur site Dorcas/Ateliers Louis Carton) et du plan stratégique transversal

Elaboration, coordination et suivi du Plan d'actions de la Ville de Tournai (RIV S – plan comprenant 42 projets), plan soutenu par la Politique intégrée de la Ville (PIV) dont le cadre a été approuvé par le Gouvernement wallon le 1er avril 2021. Cette opération transversale s'étale sur une période de 4 ans et vise à apporter des moyens budgétaires

nouveaux, sous forme d'un droit de tirage, aux villes wallonnes de plus de 50.000 habitants afin de redynamiser leurs centres urbains et encourager la reconversion de friches en ville

- Participation à l'élaboration du Programme Stratégique Transversal (PST) : opérationnalisation des projets et actions (57 projets pour 128 actions) en pilotage principal ou appui
- Divers. Gestion des crédits à l'ordinaire du service (jetons de présence à la C.C.A.T.M.)

FORMATIONS

- Formation des agents communaux
- Participation aux réunions thématiques de l'Union des villes et communes de Wallonie (ou autres)
- Participation aux formations subsidiées pour la conseillère en aménagement du territoire
- Participation de certains agents aux formations RGB.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

URBANISME

dossiers conseil communal.....	11
dossiers collège communal.....	904
courriers expédiés (la majeure partie en recommandé)..... +/-	3.900
gestion des avant-projets (rendez-vous)..... +/-	377
permis d'urbanisme	495
certificats d'urbanisme n° 2	2
certificat d'urbanisme n°1	11
division de terrain	46

PERMIS COMMERCIAUX

permis intégrés commerciaux4

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

permis unique de classe 1 et 237
permis d'environnement de classe 1..... 1
permis d'environnement de classe 223 dont 3
projets d'assainissement
déclaration environnementale de classe 3249
recours sur permis d'environnement /permis
unique 11
participation et secrétariat du comité
d'accompagnement de permis d'environnement et/
ou unique (en soirée): 4 réunions (2 CA Gestion par
Tournai) + 1 cellule coordination...0 réunion en 2023
participation à des réunions d'informations
préalables dans le cadre d'une étude d'incidence
sur l'environnement (en soirée) 1
information et aide aux demandeurs de permis et/
ou déclarations (réunions/semaine) : 6 par semaine
+ renseignements téléphoniques
réunions en interne ou en externe pour des
dossiers environnementaux +/- 1 par semaine
réunion publique dans le cadre du projet de
réaménagement de la plaine des manoeuvres..... 1
divers : consultation publique RIE + Arrêté royal de
déclaration d'utilité publique.....2

INFORMATIONS NOTARIALES

renseignements urbanistiques (lettres aux
notaires) 1.712

PATRIMOINE

certificat/réunions de Patrimoine suivis (nombre de
dossiers).....34

.....visites de bâtiments, réunions et avis rendus au
sein du service (hors biens classés)..... 227
ouverture de dossier « petit patrimoine populaire
wallon ».....5
ouverture de dossier d'archéologie.....2
dossiers de subsides à la restauration des
bâtiments classés.....0
dossiers divers 15
Jurys..... 1
participation passive à des colloques, formations,
visites guidées6
participation active à des colloques, formations ou
visites guidées 13
publications et recherches2
recherche en archives (nombre de visites) 10

C.C.A.T.M.

nombre de réunions..... 10
nombre de dossiers soumis à la C.C.A.T.M..... 31

DIVERS

permis de modification à la voirie communale
(application du décret voiries)6

AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

DOSSIERS D'AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

ZACC Morel : décision du collège de ne mettre en
œuvre que la 1^{ère} phase
ALC-Dorcas : révision du plan de secteur :
lancement et suivi de la procédure
Master plan de Templeuve : réflexion globale à
l'échelle du village
Plaine des manoeuvres : projet d'aménagement
d'un parc urbain – suivi du marché d'étude

PCAR Desobry : Suivi du projet de réaffectation d'une zone d'activité économique industrielle en zone d'habitat (procédure de révision de plan de secteur) – Plan Communal d'Aménagement Révisionnel)

Port fluvial : initiation de la procédure de révision du plan de secteur

Dossiers SAR (PIV) suivi de la procédure

STRATÉGIE

Participation à l'élaboration de la Perspective de Développement Urbain

Participation aux réunions de présentation des projets au Fonctionnaire délégué, suivi des grands projets d'urbanisation

Suivi du Programme Stratégique Transversal (PST) : opérationnalisation des différents projets et actions

Suivi et coordination du Plan d'actions RIV S soutenu par la Politique Intégrée de la Ville (PIV) : coordination de l'état d'avancement des différents projets du plan d'action comprenant initialement 42 actions dont 36 sont encore en cours, 2 sont achevées et 3 sites restent à réaménager (SAR) pour un budget total réévalué en avril 2024 à de 31.383.300 € (hors arbitrages politiques pouvant intervenir dans le cadre de la MB1/2024).

CHIFFRES CLÉS

Permis d'urbanisme	495
Permis commerciaux.....	4
Permis d'environnement - Permis unique.....	61
Déclarations environnementales de classe 3	249
Renseignements urbanistiques	1.712
Patrimoine (réunions, dossiers, consultations, ...) ...	+/-300
PIV	42 actions

dont 36 encore en cours, 2 sont achevées et 3 sites restent à réaménager (SAR).

PROJET 1

OUTILS

- Mise en place d'une bibliothèque de motivations pour les décisions collège (en cours)
- Mise en place d'une check-list pour l'analyse des complétudes des dossiers d'urbanisme en cours (finalisation en attente de la réforme sur la partie réglementaire du CoDT)
- Rédaction d'un guide sur les charges d'urbanisme dissocié du guide de bonnes pratiques en urbanisme pour logements multiples.

PROJET 2

RÉORGANISATION DES PERMANENCES POUR PLUS D'EFFICACITÉ

- Suppression de la permanence du jeudi matin, travail des agents à bureau fermé pour plus d'efficacité dans la rédaction des décisions collège
- Mise en place d'une plage horaire dédiée à l'environnement (permis) lors des permanences
- Organisation du travail en binôme revue et ce en lien avec la permanence pour plus d'efficacité.

SERVICE INFRACTIONNEL

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 316

✉ infraction@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 5

MISSIONS PERMANENTES

LE LOGEMENT

- Instruction des rapports du département logement SPW / des rapports de la Zone de secours (sauf si soumis au permis de location) / des rapports de la Zone de police / des rapports du service infractionnel
- Médiation, discussion, enclenchement des procédures d'arrêtés ordonnant travaux, d'inhabitabilité, d'assainissement
- Procès-verbaux pour infractions au Code wallon de l'habitation durable sur demande du service logement (défaut de permis de location, non-respect d'un arrêté Code wallon de l'habitation durable) et suivi avec le SPW ou le Parquet
- Avertissement et procès-verbaux CODT pour la création de logement sans le permis requis – suivi des dossiers avec le Fonctionnaire délégué ou le Parquet
- Croisement des données émanant du service des affaires administratives et sociales en matière de domiciliation (enquête de conformité)
- Procédure liée aux immeubles inoccupés (article 80 Code wallon de l'habitation durable) à partir du constat dressé par le service logement.

AUTRES INFRACTIONS D'URBANISME (CODT)

Ex : non-respect d'un permis d'urbanisme, absence de permis d'urbanisme, ...

- Avertissements, discussions, contrôles, procès-verbaux, suivi avec le Fonctionnaire délégué ou le Parquet
- Collaboration avec la police, le parquet, le DPC, le SPW...

- Enquêtes administratives et contrôles sur place pour l'établissement d'un rapport administratif dans la matière infractionnelle du service à la suite d'une plainte, d'un rapport de police, d'une demande d'un service administratif
- Permanence publique infraction
- Consultance juridique dans la matière du service

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Arrêté de police
- Procès-verbaux pour violation au CWHD
- Avertissements CODT
- Procès-verbaux pour violation au CODT
- Visites suite à demande administrative ou plainte
- Visites de contrôle et rapport administratif 240 I
- Instruction des plaintes en matière de logement
- Zone de secours : demandes de visite et suivis de dossiers de conformité (hors permis de location sauf pour les communs de copro).
- Mises en demeure
- Instructions de dossiers « Commission de dérogation »
- Avis enseignes
- Avis logement PU
- Collaboration avec les services de police

CHIFFRES CLÉS

Arrêté de police.....39 procédures enclenchées
– 26 arrêtés de police adoptés
Procès-verbaux CWHD 12
Avertissements CODT 139

Procès-verbaux CODT.....	32
Visites suite à demande administrative ou plainte..	118
Visites de contrôle et rapport administratif 240....	16
Instruction des plaintes en matière de logement .	18
demandes de visite RW « salubrité »	

ZONE DE SECOURS

demandes de visite	51
suivis de dossiers de conformité (hors PL sauf pour les communs de copro).....	73
misés en demeure	43
instructions de dossiers « Commission de dérogation »	9
Avis enseignes	26
Avis logement PU.....	80
Collaboration avec les services de police	20

PROJET 1

Poursuite du développement des collaborations entre services

A des fins d'efficacité, les partenariats avec les services impliqués dans la poursuite des infractions en matière d'urbanisme et de logement sont étendus (SPW - Parquet - services de police...).

PROJET 2

Développement des outils informatiques à disposition du service

Logiciel de contrôle de terrain en collaboration avec le service cartographie.

LOGEMENT

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

+32 69 332 326

logement@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

Le service logement met en oeuvre les obligations communales réglementées par le Code wallon de l'Habitation durable visant l'amélioration de la qualité de l'habitat à loyer modéré sur le territoire communal, la lutte contre l'inoccupation et l'insalubrité des logements, ainsi que la diversification des types de logements d'utilité publique.

LES PERMIS DE LOCATION

Détection des logements en infraction via constats visuels, enquêteur salubrité-logement communal (street view, boîtes aux lettres, visites d'immeubles), rapports SPW, police de proximité, plainte de voisinage, constats de trouble à l'ordre public...

Contrôles par confrontation des données administratives et des permis d'urbanisme éventuels (historique du RN, cadastre, street view...)

Courriers d'infraction, courriers de renouvellement à l'échéance du permis de location (5 ans)

Réception au dépôt des dossiers de demande de permis de location, accusé de réception, déclaration de créance, courriers de complétude, contrôle des délais

Contrôle conformité Zone de secours, délais transitoires, demandes de contrôles aux échéances RGI

Contrôle conformité en matière d'urbanisme et conformité des plans permis de location

Contrôle des formulaires de demande, tenue des dossiers papier

Encodages des renseignements dans la base de données Urban et dans la base de données en vue

de la taxe kots (individuel, collectif, PL conforme, PL en infraction)

Décisions collège, notifications aux propriétaires et transmis au SPW

Transmis pour établissement du PV PL après refus du permis de location après contrôle d'absence de mise en conformité (ZS, PU, rapport salubrité PL) à l'échéance des délais

Renseignements et vérifications à la demande du SPW, du Parquet, dans le cadre de la procédure infractionnelle

Préparation de la commission de recours sur la taxe logements loués-meublés

Renseignements aux propriétaires et locataires (tél, courriers, e-mails, rdv), aux services internes (taxes, infractionnel, urbanisme) et externes (Zone de secours, police, notaires...)

Participation à la commission de dérogation au Règlement Général d'Incendie pour les immeubles soumis au permis de location.

LES IMMEUBLES INOCCUPÉS

Constats en application du règlement taxe sur les immeubles inoccupés (logements inoccupés, arrêtés d'inhabitabilité, Sites d'Activités Economiques Désaffectés inf.1000m², secondes résidences) :

Suivi des dossiers actifs dans la base de données, d'immeubles dégradés ou parcelles non entretenues causant un trouble au voisinage ou à l'ordre public, suites plaintes de riverains, voisins, rapports de police, signes d'abandon...

Repérage des immeubles sur le terrain : photos datées, vérifications

Mesurage sur terrain ou à défaut sur plan de cadastre des longueurs de façade à considérer pour le calcul du montant de la taxe

Vérifications administratives (rapport de police, cadastre, registre national, notaires, banque carrefour des entreprises, immeubles incendiés, ...)

Etablissement des constats d'immeubles/logements/SAED contrôlés inoccupés dans le respect des délais, courriers recommandés, rappel de délais, réception des justificatifs de la part des propriétaires

Courrier de confirmation quant à la recevabilité des justificatifs permettant l'exemption ou non de la taxe en application du règlement (sur base du calcul du montant des factures recevables mis en parallèle avec le calcul du montant de la taxe qui serait due pour éventuelle exemption)

Encodage permanent dans 2 bases de données partagées, le logiciel partagé Urban à destination des services infractionnels et renseignements urbanistiques, la base de données logement ponctionnée dans le cadre de la taxe annuelle sur les immeubles inoccupés

Encodage des arrêtés d'inhabitabilité, constats d'inoccupation dans les délais, collaboration avec l'enquêteur salubrité logement communal, sollicitation des visites de contrôles dans les délais, jusqu'à la levée et occupation de l'immeuble.

- Le suivi des obligations communales dans le cadre des projets de financement du logement public : suivi des financements d'ancrage communal (e.a.logements de transit)
- La participation aux Comités d'accompagnement de la MDH : communication sur les missions du service communal du Logement, partage des retours d'expériences de terrain, favorisation des collaborations entre partenaires dans le cadre du développement d'une politique communale cohérente
- Les réunions de coordination du service logement : préparation, comptes-rendus
- La participation aux séances d'information

Logement dispensées par l'UVCW - Code Wallon de l'Habitation Durable : article 80 (concerne logements inoccupés)

- Les opérateurs et associations agréées reconnues par le Code wallon de l'habitation durable sollicitent la mise à disposition de la liste des logements constatés inoccupés prévue par l'art.80 du Code.

Dans le même temps, l'entrée en vigueur de l'AGW permet l'utilisation des données de consommation électriques et eau dans le cadre des procédures de lutte contre les logements inoccupés au sens de l'article 80 du CWHD.

Ces constats sont à mettre en oeuvre en amont des procédures de réquisition/actions en cessation d'inoccupation ou amende administrative, les critères de constats diffèrent des constats conformes au règlement taxe (inoccupation ou arrêté depuis 12 mois minimum, présomption d'inoccupation, audition, confirmation d'inoccupation par le Collège communal).

Les procédures amende administrative et taxe ne peuvent être mises en œuvre concomitamment sur le même immeuble :

- conseil communal du 18 septembre 2023 : adhésion de la Ville de Tournai à l'accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés, soit la mise à disposition des données de consommations d'électricité et eau dans le cadre de l'établissement d'une liste des logements inoccupés au sens de l'article 80 du CWHD
- 28 septembre 2023 : confirmation au SPW que les données mises à disposition ne seront pas utilisées pour alimenter la taxe communale
- 3 octobre 2023 : courrier du SPW confirmant l'adhésion de la Ville de Tournai à l'accord
- 20 novembre 2023 : demandes de mise à

disposition des données à Ores, à la SWDE

- 30 novembre 2023 : réception des données de la SWDE, consommations de moins de 15m³ d'eau en 2022.

L'agent recenseur désigné a réceptionné un tableau comprenant 6.000 lignes correspondant à des numéros de compteurs et adresses (à croiser avec les données administratives, le registre national afin de vérifier l'occupation éventuelle, les données cadastrales (coordonnées des propriétaires).

La récurrence des constats programmés, nécessaires à la continuité des procédures taxe en cours ne permet pas de dégager de temps supplémentaire pour générer un nouveau type de constats.

La question de réorienter certaines procédures taxe vers l'amende prévue par le CWHD est posée.

- Financements ancrage communal - logements de transit

5 financements à destination de logements de transit sont en demande de relocalisation auprès du Ministre. Pour les 8 autres (13 financements LT accordés via les ancrages communaux), une demande de prolongation des délais de mise en œuvre est en cours.

En cas de déficit, les projets de financement du logement public prévoient un quota de logements de transit.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Pour le projet PIV: un important travail de recensement a été demandé. Il a nécessité le contrôle de l'ensemble des immeubles des rues de la Croix du Centre, rue des Chapeliers (nombre de logements recensés au registre national, plans permis d'urbanisme si existant, plans et conformité permis de location éventuel,

contrôle du nombre de boîtes aux lettres pour déceler des logements éventuellement non recensés, données de la banque carrefour des entreprises pour les sites d'activités économiques (SAED), police de proximité... In fine, ce recensement a généré des procédures à poursuivre actuellement, que ce soit pour les immeubles présumés inoccupés ou le permis de location. Ces procédures ont fortement impacté le travail de l'agent en charge des immeubles inoccupés, et dans une moindre mesure, a généré des dossiers d'infraction au permis de location.

- Depuis l'adoption du Règlement Général d'incendie communal (RGI), le 1^{er} janvier 2022, spécifiant des délais transitoires soit immédiats, soit de 2 ou 5 ans (à la date de l'adoption du RGI), tous les avis sur les dossiers de permis de location sont sujets à contrôles multipliés du rapport incendie, qui doit faire l'objet d'une mise à jour à chaque terme, générant une nouvelle décision collège pour octroi conditionnel si les travaux concernés par le délai ont été respectés, ou refusé si le délai de référence est échu sans conformité des travaux après vérifications.

CHIFFRES CLÉS

PERMIS DE LOCATION

Enrôlement taxe communale logements loués-meublés (kots) .. 57.970 euros (hors redevance pour l'instruction des dossiers)

Statistiques base logement ... 1.680 dossiers permis de location dont 708 dossiers kots étudiants

Rapports SPW soumis au PL..... 16

Décisions PL collège communal ... 55 dossiers pour 196 logements, dont 64 logements refusés

Courriers d'infraction permis de location.....58

immeubles

IMMEUBLES INOCCUPÉS

Enrôlement taxe communale immeubles inoccupés
266.879,86 euros (reste 10 immeubles à valider)

Nombre d'envois recommandés394 – envois
simples.....28

Courriers de réponse des propriétaires.....96

Nombre de constats d'inoccupation dressés suite
aux contrôles.....285

MAISON DE L'HABITAT

Rue des Corriers 14, 7500 Tournai

+ 32 69 332 451

maison.habitat@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

- Informer et orienter tous les citoyens quant à leurs diverses questions en matière de logement
- Centraliser divers acteurs publics et privés du logement, au travers de permanences organisées chaque semaine, en vue de faciliter les démarches des citoyens
- Soutenir des acteurs du logement, notamment par la mise à disposition de locaux pour des bureaux, des entretiens, des réunions et/ou des actions
- Favoriser une meilleure collaboration et développer la concertation entre les acteurs tournaisiens du logement
- Mettre en place un observatoire de l'habitat pour objectiver la connaissance de la situation en matière de logement sur Tournai et permettre à chacun de mieux fonder ses actions.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Mise en place d'une permanence du service énergie du CPAS, une fois par semaine
- Reprise d'une permanence de l'AIS, deux fois par semaine pour les candidats locataires, à partir de juillet 2023
- Réalisation d'un recueil des aides en matière d'énergie en collaboration avec le service énergie du CPAS et le Guichet Energie Wallonie de Tournai
- Mise en place du dispositif des logements de transit, avec le Logis Tournaisien et le Service de prévention citoyenne de la Ville – 3 logements de transit de 3 chambres créés
- Suivi renforcé des personnes concernées par un arrêté d'inhabitabilité quant à leurs démarches

de relogement

- Participation au dénombrement des sans-abris
- Organisation d'une journée des voisins de la maison de l'habitat avec les divers partenaires
- Intervention à l'inauguration de la Maison de l'habitat de Namur et aux 100 ans du Logis Tournaisien
- Mise en place d'un groupe de travail sur la communication vers les propriétaires bailleurs, avec l'Etape, le capteur logement du RSUT, l'AIS et le DAL ainsi que le service logement de la Ville.

CHIFFRES CLÉS

- Fréquentation de l'accueil général : 4.467 appels et visites (+ 5%) ou 373 appels et visites, en moyenne, par mois.
- Le nombre de nouveaux ménages inscrits aux permanences des partenaires a un petit peu diminué, passant de 531 à 516. Cette diminution est liée à l'arrêt de l'atelier recherche logement du DAL qui était présent deux fois par semaine.
- La fréquentation aux permanences de chaque service présent en 2023 a par contre augmenté.

PROJET 1

Coordination du dispositif des logements de transit : la maison de l'habitat a participé en collaboration avec le Logis tournaisien et le service de prévention citoyenne de la Ville à la mise en place des logements de transit, d'un point de vue administratif, logistique et organisationnel. Une méthodologie claire de la collaboration des partenaires et de l'attribution des logements a été conçue en concertation avec chacun et soumise à l'approbation du collège communal. Une

évaluation du dispositif est prévue chaque année afin d'améliorer celui-ci. En 2023, 3 logements de transit ont été mis en place parmi les 13 logements prévus.

PROJET 2

Réalisation d'un recueil des aides en matière d'énergie : en matière de paiement des factures d'énergie et en matière de prêts et primes pour travaux économiseurs d'énergie, en partenariat avec le Guichet Energie Wallonie de Tournai, le service Energie de Tournai, le conseiller énergie de la Ville de Tournai et l'infographiste de la Ville de Tournai.

PATRIMOINE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 304

✉ domaine.public@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 8,5

MISSIONS PERMANENTES

Le service est chargé de différentes missions liées à la gestion du patrimoine immobilier communal et à l'occupation du domaine public :

- délivrance des autorisations d'exploiter un service de taxi et des certificats de capacité de chauffeur de taxi
- gestion et traitement du placement des commerçants ambulants sur les marchés et encaissement des redevances dans le cadre des marchés et d'autres occupations du domaine public
- traitement des demandes relatives à l'occupation du domaine public (occupation dans le cadre de marchés, de chantiers, de l'installation de terrasses par les cafés et restaurants, d'étals par les commerçants)
- facturations des redevances pour l'occupation du domaine public et des biens communaux
- vente des sacs-poubelle communaux
- distributions des sacs-poubelle communaux prépayés
- distribution de raticide
- traitement des demandes d'occupation de certaines salles communales
- rédactions des états des lieux d'entrée et de sortie pour l'occupation de salles
- gestion du patrimoine immobilier (ventes, acquisitions, baux emphytéotiques, baux, mises à disposition...)
- vente de biens mobiliers déclassés
- délivrance des badges pour les bornes du quartier Cathédral
- délivrance des 240i pour les débits de boissons.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

VENTE DE LIASSES DE SACS-POUBELLE

Vente de liasses de sacs-poubelle petit format.. 415 liasses pour 4.357,50 €

Vente de liasses de sacs-poubelle format moyen ... 524 liasses pour 9.956,00 €

Vente de liasses de sacs-poubelle format grand 609 liasses pour 23.142, 00 €

Délivrance de liasses de sacs-poubelle prépayés ... 3.790 liasses

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS POUR LES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC

Conteneurs 249 factures pour 18.968,50 €

Echafaudages.....185 factures pour 94.214,13 €

Véhicules/matériaux . 430 factures pour 35.766,33 €

Gratuits 362 dossiers

AUTORISATION POUR L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE TAXI

Sociétés de taxis6 dossiers

Véhicules 25 dossiers

Renouvellements autorisations..... 0 dossier

Suppression de véhicule 1 dossier

Changements de véhicules..... 4 dossiers

Véhicule supplémentaire 1

Chauffeurs 25 dossiers

Certificats de capacité 24 dossiers

Revalidations.....12 dossiers

Nouvelle demande 0 dossier

AUTORISATIONS SECTEUR HORECA – RAPPORTS INCENDIES

Responsabilité civile objective.....	20 dossiers
Débits de boissons – 240 i	58 dossiers
Tombola	3 dossiers
Hébergements touristiques.....	2 dossiers

RATICIDES

449 paquets

LOCATIONS

Vint d'bisce.....	45 locations pour 14.180,00 €
Relais des artistes	0 location
Crypte Hôtel de Ville	1 location gratuite
Salon de la Reine	13 locations pour 900,00 €
Salle des mariages	2 locations pour 200,00 €
Fort Rouge	1 location gratuite
Halle aux draps	2 locations gratuites
Halle-aux-draps (petite salle)	1 location gratuite
Grand Salon	0 location
Petit Salon.....	0 location
Salle du Conseil	0 location
Hall Hôtel de Ville	0 location
Ecoles.....	18 locations pour 9.970,12 €
Salle de Maulde	18 locations pour 4.370,00 €
Salle Picardie	8 locations pour 1.400,00 €
Espace de cohésion sociale	14 locations gratuites

MARCHÉS

Kain La Tombe (mercredi) : abonnés : 3.644,00 € - non-abonnés : 336,50 €
Kain Centre : abonnés : 312,00 € - non-abonné : 0
Tournai (jeudi) : 20 abonnés pour 15.207,40 € - non-

abonnés : 1.919,00 €
Templeuve : abonnés : 1.755,00 € - non-abonné : 0
Marché fermier (vendredi) : abonnés : 2.184,00 € - non-abonnés : 243,00 €
Tournai (samedi) : 84 abonnés pour 38.850,40 € - non-abonnés : 5.913,00 €
Blandain : 0 abonné
Ambulants hors marchés : 0 abonné – 0 non-abonné

FESTIVITÉS

Carnaval Tournai :11 demandes - 10 acceptations pour 1.905,00 €
Carnaval de Vaulx : 4 demandes - 1 acceptation pour 220,00 €

TERRASSES

Recensement de l'occupation du domaine public par terrasses HORECA représentant une surface totale de 8.108 m². 73 demandes pour un montant de 30.395,00 €

CIRQUES

3 demandes acceptées pour un montant de 2.850,00 €

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL – DOSSIERS TECHNIQUES

Elaboration de rapports au collège	19
Elaboration de rapport(s) au conseil	0
Visites de bâtiments et de parcelles de terrain	17
Etats des lieux réalisés.....	111
Demandes e-Atal.....	19
Biens déclassés	0

GESTION AU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL – DOSSIERS JURIDIQUES

Dossiers soumis au collège.....	179
Dossiers soumis au conseil.....	40
Dossiers ouverts en 2023.....	66
Dossiers demandes diverses.....	40
Dossiers clôturés en 2023	66
Actes de vente.....	5 pour 403.832,00 €
Actes d'acquisition.....	5 pour 1.990.091,00€
Conventions concédées à des tiers	9 pour 23.821,40 €/ an
Conventions d'octroi de subsides à des tiers.....	0
Conventions concédées à la Ville	13 pour 186.006,12 €
Conventions concédées à la Ville – Avenant	2
Conventions concédées à des tiers – Avenant	1
RDA – Avenants.....	0
Baux emphytéotiques au profit de la Ville – Avenant	0
Baux emphytéotiques au profit de tiers	1
Baux emphytéotiques au profit de tiers – Résiliation	0
Actes d'échange.....	0
Autorisations diverses- Occupation du domaine public.....	0
Courriers par voie postale (non compris les nombreux courriels adressés pour le suivi des dossiers).....	231
Modification, suppression d'une partie de voirie	2
Baux emphytéotiques au profit de la Ville – Résiliation	0
Droit de superficie au profit de la Ville	1

CHIFFRES CLÉS

Dossiers d'occupation du domaine public	1.229
Dossiers de location de salle.....	123
Dossiers collège/conseil en matière immobilière	238

PROJET 1

Elaboration d'une nouvelle procédure pour l'enregistrement de l'occupation du domaine public dans le cadre de chantiers

La réflexion porte sur la possibilité pour les entreprises et les citoyens de pouvoir gérer leurs demandes d'occupation du domaine public sur une plateforme, d'en connaître le coût directement et de pouvoir en effectuer le paiement.

PROJET 2

Réflexion sur la mise en place d'une procédure de dématérialisation pour l'instruction des dossiers « Immobiliers et Voiries »

Création d'un formulaire-type pour toutes demandes relatives aux biens immobiliers communaux (achats, ventes, conventions...).

ENVIRONNEMENT

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 214 387

✉ environnement@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 4

MISSIONS PERMANENTES

BIODIVERSITÉ

Mise en œuvre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

- Animation des réunions des Groupes de Travail PCDN et coordination des projets
- Animation des réunions du Comité d'accompagnement avec le PNPE
- Appels à projets BiodiverCité
- Coordination du permis de végétaliser et du concours de façades végétalisées
- Coordination du projet Combles et Clochers
- Coordination des projets d'éco-pâturage
- Gestion des bois communaux : programme de replantation et éco-labellisation
- Sensibilisation citoyenne.

CONTRATS DE RIVIÈRE ESCAUT/LYS (CREL) & DENDRE / PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT (PNPE)

Partenariat avec ces différents organismes dans la mise en œuvre de projets liés à l'eau et à la biodiversité sur le territoire tournaisien

Suivi administratif

Participation aux différents comités, assemblée générale (AG) et groupes de travail (GT)

Gestion conjointe et avec le service espaces verts des espèces invasives (plan berce, balsamine, hydrocotyle, frelon asiatique).

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Suivi administratif des procédures d'enquêtes liées au code de l'eau et sur les plans et projets liés à

l'environnement, conformément aux obligations d'information du public définies dans le Code de l'environnement

Remise d'avis sur différents projets pouvant avoir une incidence sur l'environnement

Les permis sont pris en charge par le service urbanisme.

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

Suivi de la mise en œuvre des Conventions issues du programme 2008-2018 (première édition) :

Elaboration du programme – seconde édition :

- Mise en place d'une plateforme participative dédiée à l'ODR (developpementrural.tournai.be)
- Coordination des réunions citoyennes et groupes de travail pour l'élaboration du programme en collaboration avec IDETA (auteur de projet) et Espace Environnement (animation).

- Mise en œuvre

Petit patrimoine

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première édition du PCDR (2008-2018), des projets de restauration du petit patrimoine, notamment des monuments aux morts des places de village ont été engagés. La mission du service a été élargie à l'entretien et la restauration du petit patrimoine sous toutes ses formes.

AGRICULTURE ET CIRCUITS COURTS

Commission agricole/Commission de dégâts aux cultures

Constats de dégâts aux cultures et suivi des dossiers pour le Fonds des Calamités

Lutte contre les inondations par ruissellement

agricole

Promotion des circuits courts et de la ceinture alimentaire : Hall Relais Agricole (projet de légumerie) et Green deal cantines durables.

DÉCHETS

Mise en place d'une stratégie de prévention et de gestion des déchets : Commune Zéro-Déchet associée à un Plan Local de Propreté publique (PLP)

Statistiques de production et de collecte des déchets; différents formulaires à introduire auprès de l'Office Wallon des Déchets (enquête FEDEM, coût-vérité, statbel)

Coordination de la mise en place du tri sélectif dans les bâtiments administratifs, en ce compris les déchets organiques

Plan d'investissement pour l'installation d'un réseau de points d'apports volontaires en partenariat avec l'Intercommunale IPALLE (DMR/FFOM/bulles à verre)

Suivi des demandes de subsides pour l'acquisition d'un compost en partenariat avec l'Intercommunale IPALLE, et des demandes de subsides pour l'achat ou la location de langes lavables

Suivi de l'appel à projet Tri-out-of-home (tri sélectif dans les bâtiments de l'Administration), mise en place du tri sélectif dans les bâtiments Tri Out-of-home, et sensibilisations du personnel au tri

Organisation de la mutualisation des gobelets réutilisables lors du Carnaval de Tournai

Suivi des audits et formations sur le gaspillage alimentaire et le tri sélectif dans 4 écoles

Mise en place de projets de sensibilisation du personnel communal à la gestion des déchets

Suivi des conventions en cours (ASBL droits et

devoirs, Fost Plus)

Sensibilisation au grand public via divers projets (Programme « Réflexes Zéro Déchet », stands sur les marchés, sensibilisation sur le gaspillage alimentaire au profit des restaurateurs, etc.).

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Suivi des demandes d'intervention pour la stérilisation des chats errants

Suivi des plaintes et infractions en coordination avec le SAC, la police, Veeweyde et la Région

Mise en œuvre de projets visant à soutenir la cause animale et d'actions de sensibilisation.

CHEMINS ET SENTIERS

Inventaire, avis sur les modifications et suppressions, valorisation, maillage de voies vertes.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

■ Développement rural

L'année 2023 a été consacrée à la définition de la liste des projets. La Commission s'est réunie à 6 reprises et 2 groupes de travail élargis à la population ont été consacrés à la définition de deux projets en particulier, à savoir la création d'espaces de convivialité et intergénérationnels dans les villages et la création de panneaux d'informations.

Une consultation citoyenne a été organisée durant 1 mois en mai.

■ Nature et biodiversité

Semaine de l'arbre (18 novembre 2023) : organisation d'une distribution de plants en partenariat avec le Province de Hainaut et l'école provinciale IPES.

Jardin de naissances : les parents ayant eu un enfant en 2021 ont été invités à participer à l'aménagement de la nouvelle chambre verte en plantant un arbre avec leur enfant. De plus, une animation jeune public sur le thème de l'arbre a été organisée pour enrichir l'activité plantation (initiation au Voyage dansé). Deux totems touristiques visant à valoriser le projet ont été remplacés début 2023.

Conférences : organisation d'un cycle de 6 sur divers thèmes et avec divers partenaires.

Lutte contre les espèces invasives : en partenariat avec le CREL et le service espaces verts, suivi de 17 foyers invasifs de berces du Caucase, encodage dans la base de données régionale.

Permis de végétaliser : traitement de 4 demandes

Concours de façades végétalisées : traitement des 21 dossiers de candidatures introduits

Restauration de mare : bois Dossemmer à Templeuve-Blandain et terrain collectif de Vezon

Combles et clochers : suivi du recensement des combles et clochers des bâtiments religieux tournaisiens initié en 2021. Le subside BiodiverCité obtenu de 10.000 euros devrait permettre de prendre en charge une partie des coûts d'aménagement de 13 églises de l'entité (2024).

■ Animations : collaborations avec les Contrats de rivière

- 21 animations scolaires dans les écoles tournaisiennes et une après-midi tout public dans le cadre des « mercredi les pieds dans l'eau » (à la carrière de l'Orient)
- formation à la taille des saules organisée au verger conservatoire du Parc des Dominicaines à Froyennes
- ramassage de déchets dans le cadre des journées wallonnes de l'eau
- inventaires (carrière Thorn, bois de Froyennes, mare à Havinnes) et sensibilisation du public (conception de panneaux d'information pour le Jardin de la Reine, le nourrissage des anatidaes, projet « Chuuuut ça pousse »)
- séance d'information et de formation sur la taille des saules têtards, dans le verger conservatoire du parc des Dominicaines à Froyennes.

25 février 2023, première plantation collective d'un parc nourricier au Vert Bocage à Tournai en collaboration avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et les habitants du quartier.

■ Stratégie zéro déchet

- Sensibilisation des agents communaux : 157 agents d'entretien communaux et cantinier(e)s ont été formés au tri des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles. Le personnel de direction de l'une des crèches communales a été formé à l'utilisation de langes lavables en milieu d'accueil. 9 bâtiments communaux ont été visés par la mise en place du tri sélectif

(via l'appel à projet Tri Out-of-home). Le matériel de tri a été accompagné d'affiches de sensibilisation aux bons gestes du tri sélectif. Enfin, la Ville a investi dans une centaine de carnets effaçables, à distribuer aux agents intéressés.

- Sensibilisation au gaspillage alimentaire et tri sélectif dans les écoles : une formation au gaspillage alimentaire au profit des restaurateurs tournaisiens a été proposée en novembre 2023. La formation a été animée par la cellule environnement de la Fédération Horeca Wallonie. 10 personnes, représentant 5 établissements ont été formées.
- Tri sélectif dans les bâtiments communaux : 14 îlots de tri et 4 containers de tri ont été placés dans 11 des bâtiments communaux.
- Promotion des gobelets réutilisables : pour l'édition du carnaval de mars 2023, 21 commerces ont commandé des gobelets et cruches réutilisables, 40.800 gobelets ont été utilisés.
- Promotion des langes lavables : 11 ménages ont bénéficié de cette prime et deux formations gratuites ont été organisées par la Ville de Tournai.

Une formation à l'utilisation des langes lavables dans les établissements d'accueil de la petite enfance a été proposée. A l'origine destinée aux trois crèches communales, elle a été élargie à l'ensemble des crèches tournaisiennes. 12 personnes, représentant 5 crèches dont 1 crèche communale, ont suivi la formation.

- Promotion du compostage : 15 primes ont été accordées en 2023.
- Programme « Réflexes Zérrrrro Déchet » : 44 participants différents ont été comptabilisés lors des ateliers et visites, 131 places ont été occupées pour la totalité des événements, 11 prestataires sont intervenus. Une évaluation

a été proposée à chaque participant, et les retours ont été très positifs.

- Propreté publique :
 - Action de valorisation du travail des ambassadeurs de la propreté à travers un petit déjeuner organisé le 8 avril. A cette occasion, des panneaux « cet endroit vient d'être nettoyé » ont été distribués aux ambassadeurs de la propreté
 - Organisation d'un spectacle de rue au service de la propreté publique lors de la braderie de Templeuve
 - Projet Totem : 6 panneaux et 16 affiches disposés dans les points festifs de la Ville, comportant un QR code permettant aux usagers de donner leur avis sur la propreté publique. 67 réponses ont été obtenues
 - Stand de sensibilisation à la propreté publique, au tri des déchets dans l'entité et à la prévention de ceux-ci, lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants de Tournai
 - « Je cours, je marche, je ramasse », ramassage de déchet ouvert au grand public
- Collectes innovantes : les 3 derniers PAV repris dans le marché initial et qui prévoyait la pause de 20 PAV en fraction organique dans les villages, ont été placés. Les villages concernés sont Esplechin, Quartes et Vaulx. 8 PAV supplémentaires ont été aménagés en 2023 pour compléter l'offre dans les villages (phase 2). En centre-ville, un nouvel îlot a été aménagé à la rue Rogier. Les îlots situés rue H. Boulenger, rue des Bergers, rue de la Madeleine, avenue Bozière ont été complétés pour accueillir toutes les fractions (organique, tout-venant et verre).
- Lutte contre les inondations par ruissellement et coulées boueuses : dans le cadre de la subvention allouée en PGRI (Plan de gestion du risque inondation) s'élevant à 1.250.000 euros,

plusieurs études ont été engagées en 2023 :

- Froidmont : étude hydrologique et mission complète avec HIT pour l'aménagement de 3 zones d'immersion temporaire + aménagements d'hydraulique douce
- Vezon : mission d'auteur de projet et suivi d'exécution avec IPALLE pour la création d'une ZIT
- Havinnes (Bas Gardin) : étude hydraulique en cours avec IPALLE
- Orcq : étude hydrologique et mission complète avec HIT pour l'aménagement d'une zone d'immersion temporaire + aménagements d'hydraulique douce
- Rue général Piron : étude hydrologique et mission complète avec HIT.

Dans le cadre de l'aménagement foncier rural Rumes-Brunehaut : établissement d'un plan de réserve de domaine public pour la création d'un maillage de voies vertes, la restauration de zones naturelles et la mise à disposition de terrains pour l'aménagement de dispositifs anti-érosifs. Le projet passera en enquête publique au second semestre 2024.

- Commission agricole
 - 24 janvier 2023 : instauration de la Commission.
 - 24 mai 2023 : présentation de l'outil DIPREAU pour la protection des ressources en eau souterraine et de surface par le Contrat de rivières Dendre.
 - 11 octobre 2023 : enjeu lié au rachat des terres par les grands groupes.
- Constats de dégâts aux cultures
171 parcelles ont subi des dégâts.

41 constats ont été dressés. Les causes sont essentiellement liées à la sécheresse du printemps/été 2023 et aux pluies intenses de l'automne/hiver 2023.

La commission de constat de dégâts aux cultures est composée de trois membres actifs. Le 29 janvier 2024, lors d'une cérémonie informelle en présence de l'échevine de l'agriculture, des city-chèques leur ont été remis en remerciement pour leur implication bénévole.

■ Bien-être animal

Traitement des plaintes : 10 plaintes suivies entre septembre à décembre 2023.

Campagne de stérilisation des chats errants : 292 interventions dont 115 stérilisations mâles, 177 stérilisations femelles et 27 euthanasies.

Projet Brasero : « Faciliter l'accès et le soin aux animaux des publics très fragilisés » : appel à projet visant à soutenir le soin aux animaux des personnes très fragilisées. Collaboration avec l'accueil de jour Brasero. 7 permanences vétérinaires dans les locaux de Brasero ont été organisées de début décembre 2023 à fin février 2024. Au total, 28 chiens ont été pris en charge et soignés, vaccinés et stérilisés. L'un d'entre eux a subi une opération chirurgicale au cabinet vétérinaire.

CHIFFRES CLÉS

- 49 projets retenus pour constituer le Programme de développement rural
- 300 stérilisations de chats errants
- 28 chiens de publics fragilisés pris en charges pour des soins par le biais de 7 permanences vétérinaires
- 11 ménages ont bénéficié de primes langes lavables
- 2 formations gratuites ont été données + 1 pour les établissements d'accueil de la petite enfance
- 15 primes à l'achat de matériel de compostage
- 41 constats de dégâts aux cultures, 171 parcelles

impactées

- 1.250.000 euros obtenus pour lutter contre les inondations
- près de 750 arbres distribués à l'occasion de la semaine de l'arbre et dans le cadre du projet « Arbre en kit » et l'équivalent d'un peu plus de 6km de haies.

totalité des évènements, 11 prestataires sont intervenus. Une évaluation a été proposée à chaque participant, et les retours ont été très positifs.

PROJET 1

Faciliter l'accès et le soin aux animaux des publics très fragilisés : assurer le soin des animaux des personnes fragilisées en partenariat avec le centre d'accueil de jour Brasero et le cabinet vétérinaire Bevet. 7 permanences vétérinaires dans les locaux de Brasero ont été organisées de début décembre 2023 à fin février 2024. Au total, 28 chiens ont été pris en charge et soignés, vaccinés et stérilisés. L'un d'entre eux a subi une opération chirurgicale au cabinet vétérinaire.

Projet subventionné à 100 % par la Région.

PROJET 2

Programme réflexe Zérrrrro déchet : de mars à novembre, la Ville a organisé son premier programme « Réflexes Zérrrrro Déchet », en remplacement de l'ancien programme « Le Défi famille Zéro déchet ». Afin de rendre le programme plus attractif et moins restrictif, « Réflexes Zérrrrro déchet » a remplacé le Défi. Toutes les animations, conférences, ateliers et visites sont ouvertes au grand public. Les participants peuvent ainsi choisir dans les 14 évènements, ceux qui les intéressent le plus, et il n'y a pas d'engagement à l'année. Le taux de participation a augmenté. 44 participants différents ont été comptabilisés lors des ateliers et visites, 131 places ont été occupées pour la



**DIVISION
TECHNIQUE (DTE)**

VOIRIE - MOBILITÉ

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 778 528

✉ mobilitef@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 15

110

MISSIONS PERMANENTES

VOIRIES

- Étude des dossiers de voirie, d'égouttage, de mobilité et d'éclairage dont notamment ceux inscrits au plan d'investissement communal
- Étude des dossiers spécifiques aux aménagements de voirie subventionnés qui favorisent l'accessibilité des espaces aux modes de déplacement doux (vélos, piétons,...)
- Établissement des prescriptions techniques inhérentes aux permis d'urbanisme ou de lotir ainsi que les autorisations conditionnelles de raccordement au réseau d'égouttage et d'aménagement des espaces publics par des tiers
- Contrôle et surveillance des chantiers
- Mesurage des ouvrages à réhabiliter, délimitation de terrains appartenant à la Ville de Tournai, fixation des limites entre domaines publics et privés, contrôle de l'implantation de nouvelles constructions, participation contradictoirement aux états des lieux de propriétés ou voiries publiques, ...
- Délivrance des autorisations en matière d'ouvertures du domaine public par des tiers, et ce, tant sur le plan technique que celui en matière de police en synergie avec le service compétent
- Vérification de la bonne exécution et de la conformité techniques des travaux exécutés par les concessionnaires de voirie
- Signalisation des points lumineux défectueux.

MOBILITÉ

- Améliorer la sécurité et l'accessibilité aux abords des écoles

- Donner des avis en matière de mobilité sur les aménagements et projets soumis à sa consultation (permis d'urbanisme, études d'incidences, règlement de police...)
- Faciliter les déplacements des cyclistes au travers des aménagements, de la communication et de la sensibilisation : atelier « MELI VELO », brevet du cycliste, commission cycliste et plan communal cyclable
- Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite au travers des aménagements, de la communication et de la sensibilisation
- Gestion et suivi des règlements complémentaires de circulation routière :
 - création d'un sens-unique
 - zone 30 km/h
 - tracé de marquages
 - limitation de vitesse
 - demande/suppression d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées
- Information sur les différents thèmes de la mobilité
- Mise en œuvre et suivi du plan communal de mobilité, de son actualisation et des différents plans et projets ayant trait à la mobilité et à l'accessibilité dans la ville
- Mise en œuvre, coordination et suivi des politiques fédérale, régionale et communale en matière de mobilité et d'accessibilité : enquête fédérale déplacement domicile-travail, plan de stationnement et RAVeL
- Organisation de la semaine de la mobilité
- Participation à des groupes d'études en matière de mobilité au niveau communal, régional et transfrontalier.
- Gestion du stationnement.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

VOIRIE

- Effondrement karstique rue Jean-Baptiste Wattiaux à Gaurain
- Travaux de sécurisation et entretien cheminements modes doux
- Travaux de sécurisation du pôle scolaire de Kain
- Fourniture et pose d'arceaux vélos
- Travaux d'égouttage
- Travaux de curage et de clayonnage de fossés
- Travaux de réparation et d'entretien de voiries en dalles de béton
- Travaux d'accotements et de filets d'eau
- Travaux hydrauliques
- Travaux d'urgence suite à un effondrement : rue Général Piron
- Fourniture et pose de potelets à la rue des Maux à Tournai
- Travaux de mise à niveau de taques d'égout
- Travaux de réfection de la voirie à la rue Piquet et à la rue Arthur et Edgar Hespel (pie) à Tournai - PIMACI 2022-2024 – PIETONS
- Travaux d'entretien de revêtement dans le « Quartier Cathédral »
- Travaux de réfection de la voirie de la rue de Liberchies à Béclers - PIC 2022-2024
- Campagne d'essais géotechniques
- Fourniture et pose de râteliers vélos
- Implantation d'abris vélos au sein des écoles
- Fourniture et pose de silhouettes de prévention
- Fourniture et pose de logos UNESCO
- Sécurisation de voiries

MOBILITÉ

- Cambio : installation de nouveaux véhicules partagés
- 2 stations avec 7 véhicules
- Organisation du Mobility Day le dimanche 30 avril 2023
- Plateforme multimodale 2.0 – plateau de la gare et rue Royale : suivi du volet mobilité du projet
- Aménagement de la Plaine des Manœuvres : comité d'accompagnement
- Mise à gabarit de l'Escaut – Modernisation de la traversée de Tournai à la classe Va : suivi du volet mobilité et plan de signalisation
- Requalification des boulevards : Roi Albert et Lalaing
- Procédure de recrutement d'un second conseiller en mobilité.

CHIFFRES CLÉS

VOIRIE

- 74 avis d'urbanisme
- 94 avis PU 94
- 50 chantiers à surveiller
- Cellule topographie
 - 1.750 arrêtés de polices
 - 42 EDL
 - 120 Implantations
 - 22 levés et plans
- Cellule éclairage public
 - 25 décisions de collègue
 - 50 courriers officiels
 - 1.470 mails
 - 7.286 rapports ORES selon l'émetteur

2.MOBILITÉ

- 99 règlements complémentaires communal de police (dossiers approuvés par le collège et le conseil communal)
- 31 avis sur les dossiers d'urbanisme
- 284 enfants au brevet du cycliste
- 7,5 jours de visites et formations

PROJET 1

Travaux pour le réaménagement, la revitalisation et le développement du site du plateau de la gare, de la place Crombez et de la rue Royale de la Ville de Tournai : exécution des travaux

PROJET 2

Aménagements et équipements touristiques de la partie sommitale du Mont-Saint-Aubert : exécution des travaux

REMARQUES

La communication et l'information sur les travaux sont désormais gérées par l'atelier de projets.

BÂTIMENTS ET ÉNERGIE

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 410

✉ etudes.batiments@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 12

113

MISSIONS PERMANENTES

Le service bâtiments et énergie assure le respect et le maintien des normes de l'ensemble des bâtiments dépendant de l'administration ainsi que des infrastructures sportives, des écoles communales, des musées, des crèches, etc. Cela concerne :

- les normes incendie
- les normes électriques
- les normes énergétiques
- les normes techniques
- l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

DÉPARTEMENT ARCHITECTURE

Le département architecture assure la gestion technico-administrative des projets à la fois de restauration, de transformation et/ou de rénovation (énergétiques, sécuritaires...) des bâtiments communaux, mais également de nouvelles constructions. Il peut agir comme bureau d'architecture (esquisses, métrés, cahiers des charges, etc.), comme surveillant de travaux et/ou encore comme conseiller.

CONSEILLER EN ÉNERGIE

Le conseiller en énergie assure le contrôle et l'analyse de la performance énergétique des bâtiments communaux et de leurs installations. Il propose et développe la stratégie d'amélioration de la gestion des ressources énergétiques et toutes les mesures visant la diminution des consommations d'énergie.

Il sensibilise les citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie et assure une permanence d'information générale portant notamment sur les conseils en matière de (sur rendez-vous) :

- primes Région wallonne
- déclarations PEB
- économies d'énergie
- conseils chauffage et isolation
- analyse facture énergétique
- informations sur les énergies renouvelables.

DÉPARTEMENT TECHNIQUES SPÉCIALES

Le rôle du département est d'améliorer les bâtiments dans le domaine de l'HVAC (Heating, Ventilation and Air Conditioning), de l'électricité et du développement durable. La mise en conformité, l'amélioration de la sécurité et l'accessibilité font partie intégrante des projets du département, allant de la rénovation à la construction de nouveaux bâtiments.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

L'architecte d'intérieur conçoit et aménage des espaces intérieurs fonctionnels, esthétiques et confortables en jouant avec les volumes, la lumière, le mobilier et les matériaux, tout en tenant compte des contraintes techniques et budgétaires.

Il apporte aide et conseils afin d'optimiser ou d'agencer des projets d'aménagement intérieur, pour tous types d'espaces (bureaux, institutionnels, scolaires, publics, ...).

Il participe à l'organisation et à la gestion des déménagements internes à l'Administration (anticipation, étude, suivi).

Études, choix et coordinations de la décoration des fêtes de fin d'année pour le centre-ville et les villages de l'entité.

Étude d'éléments extérieurs de type commémoratif, et suivi d'exécution (stèles...).

En interne, il assure un service permanent portant notamment sur les conseils en matière de :

- aménagements d'espaces et implantations
- besoins en mobilier
- étude des espaces en termes de luminosité et acoustique
- ambiances et coloris
- optimisation d'espaces
- préparation de déménagements.

RÉGIE FONCIÈRE

La régie foncière est propriétaire de 86 logements gérés soit par la Ville (6), par l'Agence Immobilière Sociale (AIS) (30) et le Logis tournoisien (50). La régie assure la mise à niveau des logements (isolation, chauffage, électricité...) et l'entretien des logements.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT ARCHITECTURE

- Marché de conception et réalisation des travaux de mise hors eau (mesures de conservation d'urgence) de la Tour Henri VIII
- In house. Désignation d'auteur de projet pour la réalisation et le suivi des dossiers du plan de relance sportif
- Espaces verts de Rumillies. Lot 1 : fourniture et pose d'une clôture. Lot 2 : aménagement de l'entrée des serres. Lot 3 : fourniture et pose d'une citerne souple pour le stockage d'eau pluviale
- Infrastructures sportives. Réalisation des inventaires amiantes destructifs pour les installations de clubs de football
- Crèches communales. Maintenance 2023. Lot 1 : traitement des murs par injection (Les Petites Lucioles). Lot 2 : fourniture et pose d'aérateurs dans les châssis (partie 3). Mise en conformité ONE (Les Petites Lucioles). Lot 3 : aménagement des remises extérieures (Clos des Poussins)
- École Pré Vert, bâtiment des primaires. Lot 1 : remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable. Lot 2 : rénovation de l'égouttage côté jardin
- Espaces verts de Rumillies. Fourniture et pose d'une citerne souple pour le stockage d'eau pluviale
- École communale de Barry. Réfection de la toiture et des chéneaux
- École Pré Vert. Remplacement des menuiseries extérieures de la salle de gymnastique de la partie maternelle
- École communale Pré Vert. Démontage du mur de séparation entre les 2 cours de récréation, du préau maternel + aménagement
- Halle aux draps. Restauration de la porte située place de Nédonchel et de son encadrement
- Travaux de désamiantage dans les écoles communales (1ère phase)
- École communale Les Apicoliers 2. Location de conteneurs afin de former une classe
- Relevé du site de l'ancien Mont de Piété, actuel musée de l'Archéologie
- Essais de sol à l'école de Templeuve
- Renouvellement de la couverture de l'ancienne conciergerie du MUFIM
- Étude de stabilité et de prospection préalable des ruines du château de Vaulx
- Bâtiment rue Saint-Martin, 58. Travaux de traitement contre le mэрule
- Audit accessibilité école communale Arthur Haulot
- Réalisation d'inventaires amiante destructifs dans les infrastructures sportives communales
- Audit accessibilité - école de l'Académie des Arts (jour)

- Musée de la Marionnette. Equipement et maintenance. Installation de panneaux photovoltaïques
- École communale de Gaurain. Remplacement des portes d'accès aux couloirs
- Travaux de démontage de la couverture et la mise hors eau de la chapelle des Soeurs Noires

ENERGIE

- Certificats PEB des bâtiments publics
- Écoles. Équipement et maintenance. Régulation climatique
- Salle culturelle de Maulde. Régulation climatique de chauffage
- Infrastructures sportives. Équipement et maintenance 2023. Football d'Orcq (Saint-Jean). Remplacement des menuiseries extérieures
- Audit énergétique bâtiment scolaire Arthur Haulot et crèche Les Chatons
- Travaux d'amélioration énergétique des bâtiments de l'école Crayons de Soleil à Vezon
- École supérieure des arts (cours du soir). Régulation de chauffage
- École supérieure des arts (cours du jour). Régulation de chauffage
- Audit énergétique- école supérieure des arts (cours de jour)
- Écoles de Barry et Crayons de soleil. Régulation climatique
- Audit énergétique de bâtiments scolaires.
- 3.Département Techniques spéciales
- Installations sportives. Réalisation des schémas unifilaires des installations électriques + passage par un Service Externe de Contrôle Technique (SECT)
- Marché conjoint Ville/CPAS. Sécurisation des installations IT

- Pose de caméras au service des espaces verts de Rumillies
- CCPH. Travaux d'aménagement. Partie DATA et remise en conformité électrique.
- Modification détection incendie et sécurisation École des Arts
- Installation photovoltaïque à l'école du Val d'Orcq
- Sécurisation de la salle socio-culturelle d'Ere
- Installation de compteur à la place Victor Carbonnelle
- Froidmont. Atelier du district technique. Pompe à chaleur
- École Pré-Vert. Remise en conformité et sécurisation du site
- Remplacement de la chaudière au bâtiment "Anciennes douanes - Espaces verts"
- Remplacement de l'installation de chauffage au musée des Beaux-Arts
- Travaux de modification du système multimédia de l'espace multi-philosophique du cimetière du Sud et sécurisation de l'espace de stockage du nouveau matériel
- Travaux de remise en conformité électrique et d'éclairage de l'école Les Apicoliers 1
- Remplacement de vannes de radiateurs dans les bâtiments scolaires.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

- Fourniture de mobilier pour le SAIS dans les locaux de Technicité
- Acquisition d'étagères à archives pour le stockage au stade Luc Varenne
- Fêtes de fin d'année 2023. Acquisition guirlandes traversées de rues
- Acquisition de mâts de drapeaux pour les commémorations.

RÉGIE FONCIÈRE

- Régie Foncière. Remplacement d'une toiture plate zinguée par une toiture plate chaude en EPDM, entretien des bacs chéneaux et traitement hydrofuge situé Place de Kain n° 5
- Régie Foncière. Travaux de rénovation et rafraichissement d'un appartement situé à la place de Thimougies, 15
- Régie Foncière. Travaux d'isolation de grenier du bâtiment de logements situé à La Place n° 5 à 7540 Kain
- Régie Foncière. Travaux de remplacement de 4 chaudières des appartements situé à La Place n° 5 à Kain
- IN HOUSE. Désignation d'un auteur de projet pour la reconversion d'un bâtiment de la Régie foncière situé à Warchin
- In House. Conciergerie de l'école Jean Noté. Réalisation d'une étude technique
- Marché stock de dépannage et entretien des installations électriques des bâtiments de la régie foncière pour une durée de 1 an.

CHIFFRES CLÉS

- 62 - nombre de dossiers mis en attribution pour un montant total de 4.337.031,90 €
- 86 % - taux d'occupation des logements propriétés de la Régie et gérés par l' AIS et la Ville occupés à ce jour. Cela correspond à 31 logements sur 36
- Economies d'énergie (année de référence 2006)
 - Sur le vecteur électricité, il a été possible d'économiser 106.000 €, soit 444.000 kWh permettant de ne pas rejeter 100 T de CO2 dans l'atmosphère, soit une économie de consommation de 39 % vis-à-vis de 2006.
 - Sur le vecteur chauffage, il a été possible

d'économiser 300.000€, soit 1.300.000 kWh permettant de ne pas rejeter 400 T de CO2 dans l'atmosphère, soit une économie de consommation de 37 % vis-à-vis de 2006.

- Pour l'ensemble des postes énergétiques d'électricité et de chauffage, en 2006, la quantité de CO2 émise était de 6.667.089 kg de CO2, en 2022, nous sommes à 3.787.119 kg de CO2, soit une diminution de consommation de 43%.
- Sur le vecteur éclairage public, entre 2023 et 2022, il a été possible d'économiser 2.000.000 kWh. Ceci a permis de ne pas rejeter 428 T de CO2 dans l'atmosphère. Cependant, suite à l'augmentation du coût de l'électricité, il y a eu une augmentation de 37.400 €.

PROJET 1

HALLE AUX DRAPS

La fin du chantier de la Halle aux Draps a permis de reconditionner le bâtiment en termes de normes (accessibilité PMR, incendie, électricité, énergie).

PROJET 2

DÉMÉNAGEMENTS DE SERVICES

Des services (division gestion du territoire, enseignement, communication, archives) ont déménagé. La direction des ressources humaines et la direction financière se préparent. Ces déménagements sont les prémisses des dossiers de la Politique Intégrée de la Ville (PIV).

ATELIER DE PROJETS

Rue Royale 47, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 338

✉ atelierdeprojets@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

L'Atelier de projets est en charge de projets structurants pour la Ville de Tournai.

A travers le concept des Smart Cities, la Ville de Tournai s'inscrit dans une dynamique à haute valeur ajoutée en améliorant son espace public et en créant de nouveaux lieux d'expression et de rencontres. Les différents projets sont soutenus dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Ces projets sont les suivants :

- l'aménagement de la rue Royale et du quartier de la gare (FEDER)
- la rénovation de Tournai xpo (FEDER)
- le réinvestissement du site des « Anciens Prêtres » en Carré Janson (FEDER)
- la revitalisation de la partie sommitale de Mont-Saint-Aubert (FEADER).

D'autres projets sont également coordonnés par l'Atelier de projets comme le dossier de nouvelle Passerelle de l'Arche.

L'Atelier de projets est un lieu d'information visant à mieux appréhender les objectifs de ces projets d'envergure, subsidiés par l'Europe (pour près de 41 millions d'euros).

Au-delà de la coordination des partenaires et acteurs de ces projets pour une bonne exécution des travaux, la communication est une mission primordiale allouée à l'Atelier de projets : à travers des newsletters, une page Facebook, un site internet, des courriers, des communiqués de presse et d'autres actions de communication (vidéos, timelapses, habillage de chantier, etc.), toute une large palette d'actions est mise en œuvre à destination des citoyens tournaisiens.

L'Atelier de projets est joignable par téléphone, mail

et tient 2 permanences au public le mardi 14h-17h et le jeudi 9h-12h.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

De manière générale, en termes de communication, cela a permis :

- l'actualisation du site internet de l'Atelier de projets
- la publication de nombreux posts sur la page Facebook de l'Atelier de projets (Tournai xpo 4 ; rue Royale 33 ; Mont-Saint-Aubert 5 ; Carré Janson 10 ; Tournai Unesco Experience 2)
- l'organisation de deux permanences publiques par semaine
- les permanences téléphoniques
- l'organisation d'événements : tenue des comités d'accompagnement citoyens (5 pour la rue Royale), points presse, séances d'informations tout public ou commerçants, accueil nouveaux habitants
- la réalisation d'outils de communication pour les différents projets : flyers travaux et de sensibilisation (place Crombez en zone payante, propreté rue Royale, panneau d'information place Crombez), réalisation de 3 vidéos explicatives sur les projets (timelapses = vidéos en accéléré des travaux), publication de 12 newsletters (Carré Janson 2 ; Mont-Saint-Aubert 3, rue Royale 7).
- De manière plus structurelle, l'Atelier de projets gère la liaison avec IDETA (et le pouvoir subsidiant) pour la tenue des comités d'accompagnements obligatoires (COMAC), les demandes de renforcement budgétaire, la présence aux réunions de chantier le nécessitant, etc. Il est à noter que les financements FEDER octroyés à la Ville de Tournai se sont clôturés à la dernière facture payée au 31 décembre 2023.
- Les fonds FEDER avaient permis l'octroi, en

2016, de près de 25 millions d'euros à la Ville de Tournai (financement à hauteur de 90 %). Avec les différents renforcements budgétaires (mai 2021, mars 2022, juillet 2023), la somme avoisine les 41 millions d'euros obtenus à Tournai pour les projets du portefeuille SmarTournai (Carré Janson, Rue Royale, Tournai xpo et Tournai Unesco Expérience).

RUE ROYALE

L'objet de ce projet est le réaménagement du quartier de la gare et de la rue Royale par quatre partenaires (SNCB, TEC, SPW, Ville de Tournai). Pour la Ville de Tournai, les travaux consistent en la remise à neuf du réseau d'égouttage et le réaménagement de la rue Royale, la rue des Jardins, une section de la rue du Becquerelle, de la place et du parc Crombez ainsi que le parvis de la gare.

En 2023, les travaux se sont focalisés sur les aménagements de la place Crombez, du parc et du parvis de la gare.

Déplacement de la gare des bus derrière la gare au boulevard Eisenhower à partir du 27 février 2023, le parking SNCB P1 n'a dès lors plus été accessible en voiture (une réunion avec les sociétés de taxis a eu lieu préalablement et deux zones de dépose-minute ont été créées le long du boulevard).

Le marché aux fleurs s'est tenu le 7 avril 2023 dans la rue Royale.

Diverses actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- L'actualisation de l'affichage du panneau d'information physique expliquant l'avancement des travaux (place Crombez)
- Diffusion d'une vidéo timelapse (images en accéléré) sur les 15 mois de travaux de la rue Royale (de septembre 2021 à décembre 2022)
- La publication de 3 flyers travaux permettant

d'informer riverains, commerçants et usagers du calendrier prévisionnel des travaux (à chaque fois remis à jour) et distribués en toutes-boîtes

- La publication de 2 flyers informatifs relatifs à la remise en route des horodateurs de la rue Royale (janvier 2023) et puis de la place Crombez (décembre 2023) distribués en toutes-boîte
- La publication (et diffusion) d'un flyer en toutes-boîtes dans le quartier de la gare et d'une affiche distribuée dans les commerces relative à la place des différents usagers dans la rue (mobilité douce notamment) en juin 2023
- La publication (et diffusion) d'un flyer en toutes-boîtes dans le quartier de la gare et d'une affiche distribuée dans les commerces relative à la propreté de la rue Royale (lutte contre les incivilités) en juillet 2023
- La mise en place de décorations de Noël en façade dans toute la rue Royale (location de rideaux lumineux posés aux poteaux d'éclairage et d'une boule monumentale lumineuse placée à la place du « Carrefour Market ») ainsi qu'une utilisation de l'aubette (parc Crombez)
- La tenue de 5 comités d'accompagnement citoyens composés, en 2020 et sur base de candidatures, de riverains et commerçants du quartier qui sont régulièrement informés du déroulé des travaux et de la mise à jour du flyer travaux
- L'envoi de 7 newsletters sur toute l'année
- La parution de nombreux articles de presse (plus de 30) et la tenue de points presse
- Mise en place de deux cubes de communication dans la rue avec le message « Vos commerces sont accessibles pendant les travaux » et le déplacement de ceux-ci en fonction de l'avancement des travaux
- La tenue de 3 séances d'informations à destination des commerçants le 16 janvier 2023 (sujet stationnement), 12 juin 2023 ; le 9 octobre 2023

- Nombreuses actualités sur le site web de l'Atelier de projets
- Arrivée de l'œuvre urbaine monumentale « Lundi perdu » constitué de deux lapins géants jaunes au parc Crombez (projet Design'In).

Le fonctionnaire délégué de la Région wallonne a souhaité qu'un nouveau permis puisse rassembler les adaptations des plans concernant le parvis de la gare suite à une présentation faite par le bureau d'études en avril 2023. De plus, le collège communal a accepté la transformation du portico du parvis de la gare en « auvent » en juin 2023. Le permis a été introduit fin 2023. Le terrain de jeux prévu a été reconverti en terrain de jeux pour enfants (dimensions plus petites et maintien de la végétation du parc et du mobilier existant). La gestion du stationnement a été discutée avec les commerçants et les mandataires politiques.

Des aménagements complémentaires ont été demandés par la Ville de Tournai et réalisés en 2023 afin de palier le parking sauvage : ajout de poteaux amovibles à la placette du Carrefour market, ajout de bacs à fleurs à la place Crombez, ajout d'un poteau amovible à l'entrée de la rue Becquerelle. La Ville a également ajouté un marquage PMR au droit des places handicapées annoncées légalement par panneau afin de les rendre plus visibles.

Plusieurs réunions avec les partenaires impliqués dans le projet global d'aménagement du plateau/quartier de la gare, à savoir la SNCB, le TEC et le SPW ont été tenues : 25 janvier, 22 mars, 24 mai, 27 juin, 7 septembre et 10 novembre. Des échanges en direct avec la SNCB ont eu lieu pour la réouverture du parking P1 au droit du boulevard à défaut du parvis, pour l'accessibilité du couloir sous voies aux PMR, etc. Une visite au fonctionnaire délégué avec le TEC a eu lieu le 5 octobre afin de présenter le futur permis de la gare du TEC ainsi que l'évolution du portico en auvent.

Le projet d'œuvre d'art (financé par la Ville de

Tournai) a été réalisé par l'artiste Arthur-Louis Ignoré en juillet et septembre 2023.

Une présentation du projet a été faite lors d'un workshop tenu à Tournai avec les étudiants de 1^{ère} et 2^e année de Master en urbanisme et aménagement du territoire des Ateliers Saint-Luc à Bruxelles le lundi 6 mars 2023 ainsi qu'en conseil consultatif pour la personne handicapée a eu lieu le 12 septembre 2023.

2. TOURNAI XPO

L'objet de ce projet est la restructuration de l'infrastructure du hall des expositions de Tournai en Tournai xpo (un outil visant à valoriser le tourisme MICE). Un marché pour la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée en phase d'exécution pour le chantier de Tournai xpo a été attribué à IPALLE.

Date de début des travaux : 6 décembre 2021.

Nature des travaux :

- Une nouvelle accessibilité pour limiter les nuisances aux riverains
- Une réorganisation de l'entrée principale côté parking
- Une division en trois halls distincts et modulables de la superficie d'exposition
- La création d'un couloir de desserte à l'arrière du site
- La modification de la partie administrative du hall
- La modification de l'enveloppe du site (bardages et toitures)
- La modernisation des installations de chauffage et de ventilation
- La mise en conformité incendie de l'ensemble des halls
- La rationalisation des consommations eau, gaz et électricité.

Des actions de communication ont été menées à

destination du public tournaisien :

- Publication de 4 posts Facebook
- Publication de la vidéo réalisée par En Mieux pour présenter les aménagements du site : https://youtu.be/6MHhvgr4HA?si=kiM4_yKU7DycDPan;
- Images timelapse

La procédure pour attribuer un « Contrat de concession de services relatif à la gestion du hall d'exposition « Tournai xpo » à Tournai » a abouti en avril 2023 à la désignation de Belhabitat SPRL.

La réception provisoire du chantier de Tournai xpo a eu lieu le 29 décembre 2023 permettant au gestionnaire d'investir les lieux dès janvier 2024 avec ses premiers événements.

CARRÉ JANSON

L'objet de ce projet est le réinvestissement du site des anciens Prêtres en Carré Janson. Ces travaux visent un curage, un désamiantage, le gros œuvre, les parachèvements, l'électricité, les techniques spéciales, les ascenseurs, l'aménagement scénographique et une liaison avec la Cathédrale.

Date de début (gros œuvre et parachèvement, électricité, techniques spéciales) : 8 décembre 2021.

Mission de suivi des travaux du Carré Janson confiée à l'intercommunale IDETA.

La mérule a été découverte en juin 2023 ce qui a imposé un décapage de tous les plafonnages des zones concernées, une pose de linteaux béton en remplacement des linteaux bois, démontage de tous les châssis touchés et traitement, remise en état de ceux-ci.

Tenue d'une commission communale avec les conseillers communaux relative à l'évolution du parcours sensoriel et immersif (scénographie) le 24 janvier 2023.

Le projet Carré Janson a fait l'objet d'un

renforcement budgétaire (dans le cadre des fonds FEDER) en juillet 2023 de 800.000,00 €.

Participation à l'appel à projets pour valoriser les biens à haute valeur patrimoniale dont la Ville de Tournai est bénéficiaire à hauteur de 1.522.000,00 € pour le volet "parcours sensoriel et immersif du Carré Janson" (le taux de subsidiation de l'AwaP est de 67,50 %). La convention a été validée en conseil communal en sa séance du 16 octobre 2023.

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- Réalisation d'1 capsule vidéo présentant le montage de la charpente métallique en avril 2023 : https://youtu.be/D6p-Bh5ZRWs?si=RfMqPQiG6kb_Tcj3
- Réalisation d'1 capsule vidéo présentant les travaux en accéléré depuis janvier 2022 jusqu'en juillet 2023 : <https://youtu.be/ONhsBGhhB8g?si=urCW39BTarNOxb>
- Publication de 2 newsletters
- Images timelapse
- Posts Facebook et actualité sur le site web.

Une présentation du chantier a été faite lors d'une visite des membres de l'Association royale des architectes de Wallonie picarde (ARAO) le 29 juin 2023 dans le cadre de leur AG (groupe de 25 personnes) ; une visite des lieux a été organisée pour les étudiants de master 2, orientation « Patrimoine et gestion territoriale » de l'Université de Valenciennes dans le cadre d'un séminaire le lundi 6 novembre 2023.

MONT-SAINT-AUBERT

L'objet de ce projet est la requalification et la revitalisation de la partie haute de Mont-Saint-Aubert. Ces travaux visent le parking en périphérie de l'église et l'aménagement de petits équipements touristiques. Ils sont financés par le FEADER.

Démarrage effectif des travaux en janvier 2023.

Le mur des poètes peut être considéré comme une œuvre d'art en acier peint où sont découpés au laser des écritures poétiques, il est situé au niveau de l'accès du cimetière des poètes depuis le parking. Les phrases poétiques ont été définies par la collaboration avec l'asbl UNIMUSE (association qui a pour but de promouvoir la poésie, à travers activités d'écriture, recueils collectifs, lectures publiques, collaboration avec des artistes plasticiens et qu'elle a été fondée en 1949 par des écrivains du Tournaisis).

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- Réalisation de deux bâches de communication pour annoncer les travaux en cours (et pose de deux cubes ; un à la place du village, devant l'église, et un dans la montée du Mont, près de la croix Jubaru)
- Réalisation d'une explication des travaux (format US vertical) en cours au Mont-Saint-Aubert dans la « wapibox » des balades pédestres vendues par l'Office du Tourisme
- Tenue d'une séance commission arts publics le 16 juin 2023 pour expliquer toutes les interventions artistiques prévues
- Envoi de 3 newsletters sur l'année
- Différents courriers / échanges avec le Floréal Panoramique.

Un état des lieux a été dressé le 16 novembre 2023 afin de pouvoir rouvrir le parking aux usagers dès le 17 novembre après-midi.

PASSERELLE DE L'ARCHE

L'objet de ce projet est de créer une liaison cyclo-piétonne entre le quartier Saint-Jean et le quartier Saint-Piat. Le SPW finance les travaux et la Ville de Tournai finance les études et les honoraires de

l'auteur de projet.

Réalisations 2023 :

- Envoi du cahier des charges aux soumissionnaires : le 25 janvier
- Séance de questions-réponses (et visite de terrain) : le 14 février, de 10h à 12h, à l'espace de cohésion sociale (Technicité)
- Décision du conseil communal du 27 mars 2023 de ne pas maintenir l'accessibilité PMR comme condition minimale du cahier des charges
- Remise des offres : le 23 mai 2023
- Réception et fourniture d'une maquette d'un périmètre restreint de la Ville de Tournai autour de l'Escaut et de la Passerelle de l'Arche : 2 juin 2023
- Tenue d'un jury d'attribution : le 9 juin 2023
- Approbation de l'attribution du marché : 27 juillet 2023 par le collège communal
- Premier comité d'accompagnement entre l'auteur de projet, la Ville et le SPW, la cellule architecture et d'autres invités ponctuels (dont le Fonctionnaire délégué).

Des échanges avec UNIA, Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations, ont démarré en juin 2023 à la suite d'un courrier reçu à l'administration et dénonçant l'absence d'accessibilité PMR de la future passerelle de l'Arche.

CHIFFRES CLÉS

- Envoi de 12 newsletters dans le cadre des chantiers Carré Janson, rue Royale et Mont-Saint-Aubert.
- Réalisation et diffusion de 3 vidéos en accéléré des travaux de la rue Royale et du Carré Janson (timelapses) diffusés sur la page YouTube de la Ville de Tournai

- 800.000 € supplémentaires obtenus en juillet 2023 dans le cadre d'un troisième renforcement budgétaire obtenu par la Ville de Tournai auprès de l'Europe pour le projet Carré Janson (smartcenter dans le cadre du portefeuille de projets FEDER Smartournai).
- + de 60 articles de presse relatifs aux projets subsidiés par le Fonds FEDER/FEADER (projets de Tournai xpo, Carré Janson, rue Royale et Mont-Saint-Aubert).
- Quatre colonnes de 5 et 7 tonnes supportent toute la partie contemporaine du Belvédère (Carré Janson). Ces colonnes ont été acheminées par camions et permettent de supporter deux impressionnantes poutres treillis arrivées par convoi exceptionnel.

PROJET 1

Retour de la statue de Jules Bara sur son socle le 29 septembre 2023

Après plusieurs mois de restauration, la statue Jules Bara ainsi que les deux autres statues du Monument ont été remises sur leur socle au parc Crombez. Un moment symbolique, 120 ans après l'inauguration du Monument Bara et de ses statues, en septembre 1903, et en présence de la préfète de l'Athénée Jules Bara, de son professeur d'histoire et des élèves de rhéto. Plusieurs éléments patrimoniaux ont été restaurés dans le cadre du chantier de travaux mené par la Ville de Tournai au quartier de la gare, sous la supervision de l'Agence wallonne du Patrimoine (AwaP) :

- La balustrade de la petite rivière (à l'Est de la place Crombez)
- Le monument de Jules Bara ainsi que ses statues (place Crombez)
- La petite aubette située à l'ouest du parc Crombez.

Partie en atelier depuis le mois de février 2023, les statues du Monument Jules Bara situé au parc Crombez sont revenues sur leur socle après 7 mois de restauration. Cet événement a été couvert par un point presse.

<https://atelierdeprojets.tournai.be/actualites-atelier-de-projets/retour-de-la-statue-de-jules-bara-sur-son-socle>

PROJET 2

Réouverture du parking sommital du Mont-Saint-Aubert après moins d'un an de travaux

Le parking sommital a accueilli ses premiers visiteurs le 17 novembre 2023 après-midi. En effet, après 10 mois de travaux, et ce, même si des finitions restaient à faire telles que la pose de la signalétique touristique sur les totems, la pose des couvre-murs au mur des poètes ou encore des garde-corps sur une partie de la rampe PMR... le parking a été réouvert à l'aube de la fête de Sainte-Cécile célébrée à l'église du Mont. Ces travaux, équivalents à près d'1 million d'euros ont été financés par le fonds européen agricole pour le développement durable (FEADER), le commissariat général au tourisme et la Ville de Tournai.

<https://atelierdeprojets.tournai.be/actualites-atelier-de-projets/reouverture-du-parking-au-mont-saint-aubert-pour-la-sainte-cecile-de-lharmonie-de-la-trinite>



**DIVISION
MAINTENANCE (CDMA)**

SERVICE MAINTENANCE

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 323

✉ travaux@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 371

MISSIONS PERMANENTES

BÂTIMENTS

- Entretien, suivi et réparation de tous types dans les bâtiments communaux
- Travaux de rénovation, de chauffage, de sanitaire, de maçonnerie
- Mise en route chaque matin des différents services
- Planification générale des travaux, distributions des bons de travaux
- Organisation et mise en œuvre des travaux demandés à la régie
- Planification des chantiers avec les différents corps de métiers

VOIRIE ET ATELIERS COMMUNAUX (DISTRICTS TECHNIQUES)

- Petite maintenance des voiries communales
- Travaux de terrassement sur les voiries et terrains communaux
- Garantir la sécurité du domaine public
- Transport et charroi lourd
- Travaux d'égouttage, de curage de fossés
- Signalisation et marquages routiers

ESPACES VERTS ET CIMETIÈRES

- Entretien des espaces verts de l'entité, fauchage des bords de routes, taille, élagage, plantations, tontes et décorations de Noël
- Entretien et gestion des cimetières (y compris les inhumations)
- Gestion différenciée et zérophyto

TECHNICIEN(NE)S DE SURFACE

- Entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, soit une surface de ± 100.000 m²
- Nettoyage quotidien des sols, cuisines, sanitaires
- Nettoyage et rangement du mobilier, vidange et tri des déchets
- Grands nettoyages annuels comprenant les armoires, les plafonds, les vitres...
- Accueil et surveillance des enfants dans les écoles
- Préparation des repas, vaisselles et lessives
- Collaboration avec le protocole

PROPRETÉ PUBLIQUE

- Nettoyage des voiries communales avec des hydrocureuses (avaloirs) et des balayeuses
- Planification des tournées de collecte des immondices, PMC et papier cartons avec IPALLE
- Circuit des hommes verts (cantonniers)
- Ramassage des dépôts clandestins
- Nettoyage des tags (Ipalle)
- Expulsions
- Campagne de propreté et de nettoyage

CHARROI COMMUNAL ET GARAGE

- Entretien et réparation du charroi communal (camion, engins, camionnettes, voitures, tracteurs) soit +-179 véhicules
- Contrôle technique des véhicules
- Remplacement de pneus, crevaison, montage des pneus hiver
- Carrosserie, débosselage et remise en peinture
- Bons de commande pour la réparation des

- véhicules
- Revente des véhicules déclassés
- Gestion des cartes carburant

RAPPORT D'ACTIVITÉS

BÂTIMENTS

Les services du bâtiment sont les suivants : menuisiers, électriciens, plombiers, serruriers, soudeurs, chauffagistes, peintres, couturiers, couvreurs.

Sont annexés les services festivités, transports bus, magasins et stocks.

Marchés de maintenance confiés à des entreprises extérieures spécialisées (Alarmes, ascenseurs, chauffage, Cabines électriques, ...)

VOIRIE ET ATELIERS COMMUNAUX (DISTRICTS TECHNIQUES)

- Gestion et coordination des interventions par le personnel technique ouvrier dans l'ensemble de l'entité
- Gestion des gardes techniques
- Gestion des gardes hivernales
- Réception des demandes et conseil aux citoyens
- Gestion administrative des travaux (rapports, bons de commandes,...)
- Fonctionnaire dirigeant pour certains marchés
- Avis techniques lors d'expertises (dossiers assurances, litiges, dégradations de bien et domaine publics,...)
- Relais avec les commissions de Wateringue et les différents concessionnaires de voiries, les impétrants,...)

- Planification des interventions
- Utilisation et encodage dans le logiciel ATAL.
- Petits travaux de pavage et carrelage
- Réparations et petits travaux de revêtement de voirie (hydrocarboné à froid et à chaud / béton / pavés,...)
- Réparation et remplacement d'avaloirs, de regards d'égouttage, de filets d'eaux et de caniveaux
- Réparation et remplacement de bordures et d'éléments linéaires de la voirie
- Maintenance et rechargement en gravier des allées parcs, trottoirs et abords de bâtiments communaux
- Maintenance et remplacement de mobilier urbain existant
- Curage des fossés communaux et évacuation des produits de curage
- Nettoyage et maintenance de quelques ouvrages sur des rieux communaux et provinciaux
- Travaux de raccordement d'égouttage de bâtiments communaux
- Transports pour divers services communaux (marchandises, déchets,...)
- Sécurisation pour le compte de tiers ou dans l'attente d'intervention dans le cadre de marchés planifiés par le bureau d'études
- Intervention de nettoyage et logistique lors d'orages et d'inondations (PCUI)
- Épandage du sel et déneigement de la voirie et des trottoirs en périodes hivernale
- Logistique lors de manifestations et festivités (courses cyclistes, Tournai les bains, pétanques et jeux de boules,...)
- Mise en œuvre de sécurisation en blocs de béton à la demande des services de police.

ESPACES VERTS ET CIMETIÈRES

ORGANISATION DU SERVICE + NOMBRES D'AGENTS :

- Un contremaître (agent technique en chef) responsable du service.
- Un agent technique pour le service espaces verts.
- Un brigadier-chef.
- Un bachelier spécifique pour la gestion des cimetières et un brigadier
- Répartis comme suit :
 - Le centre-ville avec 18 agents
 - Les villages (rives gauche et droite) avec rive gauche 5 agents, rive droite 4 agents
 - Les cimetières espaces verts avec 4 agents + 1 article 60
- Mécanique 1.5 agents
- Fauchage et entretien talus 3 agents
- Camping Orient 2 agents mais reviennent dans les équipes pour renfort
- Élagage 3 agents
- Chauffeur 1 agent
- Inhumations 11 agents

MATÉRIEL

Camionnettes, remorques, camion grappin porte-container, tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, outillage, tracteurs faucheurs.

SITE

Ce service se situe aux anciennes douanes.

Les serres communales se situent à l'arrière de la Cour de l'Hôtel de Ville.

Les nouveaux ateliers sont prévus à l'Ancienne Maison Communale de Rumillies.

TECHNICIEN(NE)S DE SURFACE

ORGANISATION DU SERVICE

Un contremaître, 4 coordinatrices et 170 agents technicien(ne)s de surface

MATÉRIEL

Matériel de nettoyage (seaux, brosses, raclettes)

PRODUITS D'ENTRETIENS

- Machines auto laveuses, cireuses
- Véhicules à disposition.

PROPRETÉ PUBLIQUE

Un brigadier avec 1 responsable d'équipe, 48 agents complétés par des articles 60.

Planification des tournées immondices :

Immondices : 4 camions/jour et 2 réserves
Lundi extra-muros : ± 35 tonnes
Mardi 3 camions intra-muros : ± 33 tonnes
Mercredi extra-muros : ± 51 tonnes
Jeudi extra-muros : ± 32 tonnes
Vendredi 3 camions intra-muros : ± 32 tonnes
Vendredi 1 camion extra-muros : ± 10,5 tonnes
Samedi et dimanche 1 camion : ± 1 tonne

CHARROI COMMUNAL ET GARAGE

ORGANISATION DU SERVICE + NOMBRE D'AGENTS:

- Un agent technique Gestionnaire du charroi.
- Un chef d'équipe et 6 ouvriers mécaniciens.

MATÉRIEL

Le garage est équipé de deux fosses de travail, de l'outillage et du matériel de mécanique.

SITE

Ateliers des Mouettes, rue d'Amiens.

CHIFFRES CLÉS

8548 bons de travaux réalisés (sur 9145 demandes)

PROJET 1

Poursuite progressive de la conversion du parc de véhicules communaux (CNG, électricité...) et promotion des véhicules partagés

PROJET 2

Poursuite de l'amélioration de la propreté publique en ville

A blurred office scene featuring a laptop, a hand holding a pen, and another hand gesturing. The background is out of focus, showing a desk with a small potted plant and a yellow mug. The text 'DIRECTION GÉNÉRALE (DGE)' is overlaid in white, bold, sans-serif font with a thin black outline.

**DIRECTION
GÉNÉRALE (DGE)**

MISSIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chaque commune dispose d'un Directeur général, anciennement Secrétaire communal. Le Directeur général dirige et coordonne les services communaux, gère le personnel communal, prépare les séances du collège communal et du conseil communal, rédige les procès-verbaux de ces assemblées et veille à leur bonne exécution.

Dans les communes de plus de 10.000 habitants, le conseil communal peut désigner un Directeur général adjoint, ce qui est le cas à Tournai.

A côté des missions «classiques» précitées qui ont été réaffirmées dans le cadre de la réforme des grades légaux, les Directeurs généraux ont vu leurs missions et compétences renforcées.

Les missions du Directeur général sont donc de :

- Diriger et coordonner les services ;
- Participer activement au recrutement du personnel ;
- Arrêter le projet d'évaluation du personnel ;
- Infliger certaines sanctions disciplinaires si besoin ;
- Mettre en œuvre le programme stratégique transversal ;
- Donner des conseils juridiques et administratifs ;
- Mettre en œuvre le système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux.

Le Directeur général dispose de différents outils de gestion dont :

- L'organigramme des services communaux : il représente la structure d'organisation des services communaux, indique les rapports hiérarchiques et identifie les fonctions qui impliquent l'appartenance du comité de direction ;
- Le comité de direction, lequel connaît :

De toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services ;

Des attributions confiées par décision du collège communal

Des avant-projets du budget, modifications budgétaires et notes explicatives y relatives. Ceux-ci sont concertés au sein du comité.

- Le système de contrôle interne c'est-à-dire un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne la réalisation des objectifs ; le respect de la législation et des procédures ; la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Chef du personnel de l'administration communale, le Directeur général chapeaute, avec le directeur général adjoint et la cheffe de division ff, la direction générale qui se compose des services suivants :

- Secrétariat du directeur général ;
- Service courrier ;
- Gestion des instances communales (anciennement Collège communal et Conseil communal) ;
- Reprographie administrative, accueil et logistique ;
- Communication ;
- PST (anciennement stratégie et développement) ;
- Atelier de projet ;
- Déléguée à la protection des données ;
- Planification d'urgence ;
- Service Interne de Prévention et de Protection (S.I.P.P.).

SERVICE COURRIER

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 383

✉ administration.communale@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3
(dont 1 agent pensionné au 1^{er} août)

MISSIONS PERMANENTES

- Réception des courriers
- Immatriculation des courriers et des mails dans le logiciel
- Dispatching en interne des courriers entrants
- Support aux utilisateurs (recherches...)
- Gestion des archives dans la salle dédiée

RAPPORT D'ACTIVITÉS

33.293 courriers entrants (dont 12.797 e-mails) ont été immatriculés dans logiciel iAdocs.

La légère diminution du nombre de courriers entrants est compensée par l'accroissement des e-mails. Le nombre de courriers sortants passe à 4.278 (+ 275 %), une augmentation qui devra se poursuivre.

CHIFFRES CLÉS

Courriers entrants	33.293
Courriers sortants	4.278

GESTION DES INSTANCES COMMUNALES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 336

☎ +32 69 332 227

✉ gic.college@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 9

131

MISSIONS PERMANENTES

COLLÈGE COMMUNAL

gestion complète des séances du collège communal en collaboration avec les différents services.

CONSEIL COMMUNAL

- gestion complète des séances du conseil communal en collaboration avec les différents services
- organisation des réunions de commission préparatoires aux conseils communaux
- lien entre les mandataires et l'administration.

AUTRES

- gestion des objets trouvés
- traitement du courrier interne au service et des mails (G_secretariat)
- tenue des registres et suivi des demandes pour les détentions d'armes et les agréments pour les armuriers ainsi que pour les demandes externes (publicité passive de l'administration communale)
- gestion des logiciels IA.Délib et IA.Docs, gestion des droits et accès, paramétrage et formations du personnel
- publication des actes officiels avec tenue du registre.

TUTELLE SUR LE CPAS

- présentation au collège communal (tutelle générale d'annulation) de la liste des délibérations du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et du comité spécial des

affaires relatives au personnel du CPAS

- présentation au conseil communal des délibérations soumises à la tutelle spéciale d'approbation (budget, comptes, cadre du personnel, statut administratif et pécuniaire...).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COLLÈGE COMMUNAL

Établissement de l'ordre du jour des séances et gel des points figurant à chaque séance47

Communication avec les services pour corrections et/ou ajustements des dossiers et de leurs annexes NA

Vérification des différents avisNA

Relecture et modifications, le cas échéant, des délibérations en vue des procès-verbaux définitifs .. 9.235 dossiers (dont 426 rédigés par la GIC)

Gestion des procès-verbaux des séances et retranscription dans les registres..... 47

Tutelle CPAS après examen des différents ordres du jour, présentation au collège communal de dossiers relatifs à certaines délibérations du conseil de l'action sociale, du bureau permanent du CPAS

Présentation au conseil communal des dossiers budget, comptes et modifications budgétaires, modification des statuts du CPAS, rapport CLE.

CONSEIL COMMUNAL

Convocations aux séances du conseil communal..... 430

Nombre de séances du conseil communal11

Nombre de réunions de commission du conseil communal 6

CHIFFRES CLÉS

Voir supra.

Rédaction de la liste annuelle des ordres du jour
.....NA

Mise en forme, vérification et relecture des
dossiers.....1.191 (dont 109 rédigés par la GIC)

Communication avec les services pour corrections
et/ou ajustements des dossiers et de leurs annexes
.....NA

Gestion des questions orales posées en séance du
conseil communal39

Gestion des questions écrites et autres demandes
des conseillers communaux 53 questions écrites et
2 demandes

Gestion des motions introduites par les
mandataires.....5

Globalement nous assistons, pour l'année
2023, à une légère diminution du nombre de
dossiers traités par la « Gestion des instances
communales » tant au niveau du collège communal
qu'au niveau du conseil communal.

Ces diminutions se chiffrent à 2,4 % pour les
dossiers présentés au collège communal (9.467
dossiers en 2022), et à 9 % pour le conseil
communal (1.309 en 2022).

Les interactions entre les mandataires et
l'administration ont continué à augmenter en
2023 avec 40 % de questions écrites en plus. Le
renforcement du contrôle interne se poursuit
également, avec les préparations des séances du
collège et du conseil communal qui présentent une
transversalité accrue au sein des deux instances.

Le processus de dématérialisation de la publication
des actes, mis en place en 2022, est maintenant
pleinement intégré par les services. En 2023, 336
demandes ont été traitées et 94 % d'entre-elles
ont fait l'objet d'une inscription dans le registre des
publications.

REPROGRAPHIE, ACCUEIL ET LOGISTIQUE

Avenue de Maire 139/01,
7500 Tournai (depuis août 2023)

☎ +32 69 332 328

✉ ral.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 15

MISSIONS PERMANENTES

- Accueil du public : orientation par les hôtessees d'accueil et huissiers (Hôtel de Ville, Pont de Maire et site Lefebvre-Caters (octobre 2023)
- Téléphonie : gestion des appels entrants ainsi que le pool travaux (323) du Pont de Maire
- Préparation des salles de réunion (installation du matériel informatique, préparation des plateaux de boissons)
- Distribution des sac-poubelles prépayés au citoyen et gestion PAV (Points d'apport volontaire) sur le site Pont de Maire
- Expédition : réception et collecte du courrier à expédier dans les différents services, timbrage et dépôt au centre postal régional
- Logistique : gestion du magasin de fournitures et du petit matériel de bureau (excepté le matériel informatique), papeterie et consommables des photocopieurs
- Messagerie : gestion interne et externe du flux des documents destinés à l'ensemble des services. Distribution des courriers et colis dans les différents services de l'Hôtel de Ville, du Pont de Maire, du site Lefebvre-Caters et les institutions para-communales. Début novembre, dans un but de rationalisation et d'économie d'énergie, mise en application en accord avec la hiérarchie de la nouvelle tournée de messagerie extérieure (cf. déménagements de divers services)
- Reproduction : photocopies, impression, brochage, reliure, graphisme...
- Gestion et distribution boissons au personnel dans les services.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le service reprographie, accueil et logistique a, dès le début de l'année, participé aux différents projets d'aménagements et de déménagements.

En prévision de futurs travaux de rénovation sur site de l'Hôtel de Ville (PIV), le service a déménagé de son emplacement historique début août 2023. Toute l'équipe a été mise à contribution afin de déplacer les machines, le mobilier et le matériel dans les meilleures conditions. La nouvelle implantation a été opérationnelle dès le 16 août 2023.

La procédure de dématérialisation est maintenant assimilée par tous et depuis le 1^{er} mars 2021, le nombre de demandes est sans cesse en progression.

Mise en place et formation d'un d'accueil sur le site Lefebvre-Caters.

On notera que le service a accueilli des étudiants durant les vacances d'été afin d'assurer l'ouverture/fermeture et l'accueil du public de l'Hôtel de Ville et du Pont de Maire ainsi que pour la première fois, des messagers intérieurs. Ces étudiants sont formés et encadrés durant leurs prestations.

CHIFFRES CLÉS

Photocopies, brochures et tous travaux de reproduction..... 1.776.064 copies
Déplacements du messenger dans l'entité de Tournai 21.721 kilomètres
Dispatching du papier A4 et A3 dans tous les services de l'administration communale .. 2.500.000 feuilles

Timbrage 271.821,30 €

Présence des huissiers de l'Hôtel de Ville les week-ends pour l'ouverture/fermeture du bâtiment (permanences politiques, festivités, mariages...)

Nombre d'appels réceptionnés
2.204 à l'Hôtel de Ville (320) et 6.197 à l'accueil Pont de Maire (501)

Budget alloué pour fournitures administratives après MB1 et MB2 (article 104/123.02) 75.000,00 €

Distribution de sacs-poubelle prépayés sur site Pont de Maire 7.641 liasses

Nouvelle procédure de demande d'impression
1.450 tickets enregistrés et traités (administration : 77.17 %, écoles : 12.97 %, externe : 9.86 %)

Gestion du stock de boissons destiné aux réunions, collèges, conseils et autres...

Commande et distribution du café et autre aux cotisants, ainsi que l'entretien des machines à disposition du personnel.

PROJET 1

Fin 2023, attribution d'un marché de traitement du courrier sortant, enlèvement, traitement et affranchissement.

PROJET 2

Néant

COMMUNICATION ET PROTOCOLE

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 409

✉ communication@tournai.be

✉ protocole@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 8

MISSIONS PERMANENTES

COMMUNICATION

- Réalisation d'outils de communication « papier », audiovisuels, dans l'espace public et digitaux
- Information des administrés et gestion de projets ponctuels
- Organisation de points presse du collège communal et de réunions publiques
- Participation avec la direction des ressources humaines à la communication interne avec notamment la réalisation du magazine du personnel communal « @TOUCOM », distribué en support papier et en version digitale aux employés, ouvriers et retraités de la Ville
- Rédaction de discours à la demande des mandataires du collège communal
- Interventions diverses dans des organisations de la Maison des Associations et de l'Événementiel, des Amis de Tournai et d'autres auxquels la Ville est associée (le festival RamDam, le Tournai Jazz Festival, la Garden Party du 21 juillet, Tournai en Fête, les Rencontres Inattendues...)
- Etablissement, avec l'aide des services, de plans de communication pour les événements et opérations communaux
- Recherche de divers partenaires médias pour promouvoir les actions et événements de la Ville
- Conseil et expertise en matière de communication pour des projets menés par d'autres services de la Ville.

COMMUNICATION DIGITALE

- Gestion administrative et technique de noms de domaines, de webservices, des contrats avec les agences...

- Optimisation du référencement de sites internet et veille sur le SEO et les mises à jour des algorithmes
- Veille sur les logiciels, les webservices, les usages et les accès à l'information
- Identification des contenus, collecte des informations et des documents pertinents pour une diffusion web et/ou réseaux sociaux
- Planification et structuration des contenus (accessibilité, UX...)
- Organisation de l'accès à l'information et aux documents (ergonomie, suivi des liens...)
- Création et gestion de formulaires, de F.A.Q....
- Gestion de visuels et de médias temporels
- Création et exploitation de données structurées (base de données, données géolocalisées aussi en données Opendata)
- Animation du réseau des contributeurs : gestion des droits, formation et assistance
- Administration et gestion des réseaux sociaux en ce compris des droits délégués
- Animation de plusieurs réseaux, suivi des commentaires et réponses aux messages.

GRAPHISME

Réalisation de supports graphiques (papier et digital) pour les différents services de l'administration.

PROTOCOLE

Organisation de manifestations, de cérémonies récurrentes et exclusives.

RELATIONS INTERNATIONALES

- Jumelages, accueil de délégation étrangère, suivi des dossiers

- Gestion de la politique de solidarité internationale et d'interculturalité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNICATION

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Communication externe de la Ville de Tournai, tel que prévu dans le Programme Stratégique Transversal 2018-2024.
- Préparation et envoi de communiqués à la presse régionale (parfois nationale (exemple : cérémonie en l'honneur de la libération d'Olivier VANDECASTEELE au Beffroi le 28 juin 2023) ou à une presse plus spécifique (patrimoine, arts, sports...)
- Préparation de conférences de presse avec réalisation de dossiers de presse (écriture, choix des photos, graphisme et demande d'impression à la reprographie administrative)
- Rédaction de discours pour le bourgmestre et les échevin(s)
- Réalisation de reportages photographiques (pour le Tournai Info, les dossiers de presse, la communication digitale, le magazine du personnel communal)
- Sollicitation de la presse régionale pour promouvoir les événements organisés par la Ville de Tournai
- Communication interne : poursuite du magazine du personnel communal @ TOUCOM' (quatre numéros durant l'année avec notamment l'introduction d'un concours destiné aux employés et ouvriers communaux) et implémentation d'une nouvelle version de l'Intranet
- Poursuite du déploiement d'un processus

digitalisé interne à destination de tous les services communaux afin qu'ils informent le service communication de dossiers indispensables à faire connaître à la population. Ce processus permet aussi de mettre à jour de nombreuses informations diffusées sur le site internet et les réseaux sociaux

- Mise en place et déploiement d'un processus digitalisé interne destiné à tous les services communaux dans le cadre de demandes de travail graphique (réalisation d'affiches, de bâches, de flyers, de documents spécifiques...)
- Réunions de travail avec les différents chefs de division/direction afin de mettre en œuvre le dernier mode de collaboration prévu dans le Plan stratégique de communication externe, à savoir la désignation par eux de relais de communication dans leur division/direction.

COMMUNICATION DIGITALE

SITE WEB TOURNAI.BE

Consultation pour le seul site web « TOURNAI.be » pour l'année 2023 :

Nombre d'utilisateurs :..... 278.182

Nombre de pages vues :..... 813.222

Chiffres sur 8 mois et extrapolés (changement de la plateforme Google Analytics UA vers GA4).

SERVEUR INTERNET

Les sites web de l'écosystème « TOURNAI.be » - incluant le site du CPAS de Tournai, sont hébergés auprès de la société ATE, installée à Villeneuve d'Ascq [France]. Certifié HDS (Hébergeur de Données de Santé), la société ATE prend aussi en charge l'infogérance sur notre serveur via notre agence web, la société TELMEDIA à Avelin [France].

PRESTATAIRE WEB

Le marché du site web, incluant aussi l'intranet, le site du CPAS, les sites des musées et autres sites dédiés, a été confié à la société TELMEDIA [Avelin, France].

Aux 23 sites web publiés en 2022, les 12 sites web suivants ont été publiés en 2023 :

Atelier de projets <https://atelierdeprojets.tournai.be>

Arts dans la Ville <https://artville.tournai.be>

école des Arts de Tournai <https://ecoledesarts.tournai.be>

musée d'Histoire militaire de Tournai <https://mhm.tournai.be>

musée d'Histoire naturelle et Vivarium de Tournai <https://mhn.tournai.be>

musée de Folklore et des Imaginaires de Tournai <https://mufim.tournai.be>

musée des BeauxArts de Tournai <https://mba.tournai.be>

intranet de la Ville et du CPAS de Tournai <https://intranet.tournai.be>

conservatoire de la Ville de Tournai <https://conservatoire.tournai.be>

école communale les Apicoliers 2 <https://apicoliers2.tournai.be>

bibliothèques de Tournai <https://bibliotheques.tournai.be>

site internet du CPAS de Tournai

RESPECT DES CONTRAINTES LÉGALES

La publication de sites web impliquent le respect de plusieurs réglementations. Les site web ci-avant sont en grande partie ou totalement en conformité

avec les législations suivantes :

- Obligations relevant directement ou indirectement du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) ;
- Code économique du SPF Économie ;
- Directive du Parlement européen et du Conseil relative au traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive vie privée et communications électroniques, AKA e-Privacy) ;
- Règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
- Directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public.

ACCESSIBILITÉ SUR LES APPAREILS MOBILES

Une attention particulière est portée en 2023 sur l'accessibilité et l'expérience utilisateur du site web tournai.be sur appareils mobiles. En effet, la consultation sur smartphone représente plus de 70% de l'ensemble du trafic.

DISPONIBILITÉ-INCIDENTS

Le temps de disponibilité du serveur était de 99,91%

Nombre d'incidents rendant les sites inaccessibles au cours de l'année : 15

Durée pendant laquelle les sites étaient inaccessibles : 7h41m52s

Nombre d'incidents liés à une attaque informatique DOS* : 0

Utilisation non autorisée de nos ressources : 0

Temps moyen de réponse du serveur (ATE) : 159 ms

- DOS : Une attaque par déni de service [denial of service attack, d'où l'abréviation DOS] est une attaque informatique ayant pour but de rendre indisponible un service, d'empêcher les utilisateurs légitimes d'un service de l'utiliser

RÉSEAUX SOCIAUX

La Ville de Tournai est présente sur les principaux réseaux sociaux que sont Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn. Seules les chiffres de son Flagship, Facebook sont communiqués dans ce rapport.

Facebook : www.facebook.com/Villedetournai ;

Twitter : www.twitter.com/Villedetournai ;

Instagram : www.instagram.com/Villedetournai ;

LinkedIn : www.linkedin.com/company/villedetournai.

FACEBOOK

Nombre de fans :..... 21.002 (+8.5%
année -1)

Nombre de publications :..... 994
(+19.6% année -1)

Portée des publications :.....5.948.077 (+1%
année -1)

Engagement des fans :..... 333.561 (+22.4%
année -1)

Portée totale de toutes les publications :....
7.370.218 (+10.1% année -1)

Notoriété de marque :..... 23.351 (+10.1%
année -1)

Messages privés reçus :.....790

Nombre de commentaires reçus :.....6.400

Réactions (like) :.....56.000

Engagement total / interactions
:.....85.410 (+16.4% année -1)

CHARGE DE TRAVAIL DES COMMUNITY MANAGER

Éléments traités :.....7.489
(+4.9% année -1)

Messages supprimés :.....542
(+172.4% année -1)

Réponses apportées :.....1.055
(+53.6 % année -1)

PUBLICATIONS DIGITALES

Nous utilisons la plateforme Calaméo, un outil de partage de documents numériques, pour publier, sur nos sites web mais aussi en partage sur les réseaux sociaux, la majorité de nos publications digitales à l'exception des procès-verbaux des Conseils communaux qui restent hébergés sur notre site internet.

Statistiques de performances de l'ensemble de nos publications numériques sur Calaméo :

Nombre de vues :.....
49.718

Nombre de pages vues :..... 814.585

Temps moyen de lecture :.....2 minutes 32
secondes

Nombre de téléchargements :.....
2.292

Nombre de partages :.....
403

GOOGLE MY BUSINESS

Les fiches Google My Profile sont un outil gratuit fourni par Google permettant de gérer une présence en ligne sur les services de cette

dernière, y compris la recherche Google et Google Maps. Avec une fiche Google My Profile, nous pouvons afficher des informations essentielles incluant l'adresse, les heures d'ouverture, numéro de téléphone autres informations directement dans les produits Google.

La Ville de Tournai dispose de 81 fiches Google My Profile.

GRAPHISME

La nouvelle graphiste, entrée en service en 2022, a poursuivi l'analyse de la production globale dans l'administration et l'établissement d'un cadastre des réalisations au sein de chaque service.

Elle a par ailleurs réalisé le graphisme de différents projets (carte de vœux, ville en poésie, nombreuses productions pour le service environnement...).

PROTOCOLE

- Organisation de cérémonies patriotiques
- Organisation de réunions destinées à informer et à débattre avec la population
- Organisation de réceptions spécifiques dans le bureau du Bourgmestre
- Organisation de cérémonies protocolaires à l'Hôtel de Ville et dans d'autres bâtiments et espaces appartenant à la commune : notamment

Organisation des vœux au personnel communal et cérémonie de remise des médailles

Installation solennelle d'une bache pour la libération du Tournaisien Olivier VANDECASTEELE sur le Beffroi

Participation à la réception du salon Tournai la Page

Inauguration de l'exposition « Stolen Memory » sur la place Paul-Emile Janson

Conférence de Lili KELLER-ROSENBERG au sein du

complexe cinématographique Imagix avec un millier d'étudiants des établissements secondaires de Tournai

Réception et remise des prix du marché aux fleurs

Accueil d'une mission économique du Québec

Visite des ministres wallons HENRY, COLLIGNON et BORSUS dans le cadre des projets de la Politique Intégrée de la Ville à Tournai

Mise à l'honneur des participants tournaisiens aux Special Olympics qui s'étaient déroulés à Malines

Organisation de la soirée d'accueil des nouveaux habitants au musée d'Histoire naturelle et Vivarium

Organisation de la remise des diplômes aux étudiants de l'enseignement supérieur universitaire et non-universitaire dispensé à Tournai

- Mise à jour régulière de la liste protocolaire et gestion des cadeaux protocolaires
- Animation et secrétariat du groupe de travail Mémoire (relative à la mémoire des deux conflits mondiaux et à la défense de l'idéal démocratique et des libertés)

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- Réunion de la Commission consultative de solidarité internationale à quatre reprises
- Plusieurs réunions des groupes de travail Commerce équitable, Commune hospitalière, Palestine
- Organisation, en collaboration avec l'ASBL La Maison Internationale, de Tournai le Monde en remplacement de la Semaine de solidarité internationale (en mai) et de la Semaine du commerce équitable (du 5 au 14 octobre)
- Poursuite du projet intitulé « Programme triennal d'appui et d'accompagnement pour la promotion de formations préprofessionnelles et des opportunités socio-économiques, qui permet

la réinsertion sociale, économique, culturelle et l'autonomie des jeunes personnes handicapées » avec le Bethléem Arab Society for Rehabilitation (BASR), financé par Wallonie-Bruxelles International et la Ville de Tournai

- Poursuite de l'aide administrative à la commune partenaire de Covè (République du Bénin) dans le cadre du Programme de Coopération Internationale Communale (PCIC) 2022-2026 (subsides de la Coopération du développement fédérale gérés par l'Union des Villes et Communes de Wallonie)
- Poursuite du projet « Aménagement et équipement d'un centre de formation des jeunes non scolarisés et/ou déscolarisés en productions végétales et animales dans la commune de Covè en vue d'atteindre des cibles des Objectifs de Développement Durable N° 1, 2, 8 et 12 ».

CHIFFRES CLÉS

Communiqués de presse	44
Dossiers de presse	12
Discours pour le Bourgmestre et les Echevins.....	51
Reportages photographiques	52
Cérémonies patriotiques et mises à l'honneur en rapport avec le devoir de mémoire.....	27
Accompagnements dans l'organisation d'événements, réunions, colloques pour les services de la Ville.....	15
Organisation d'événements, réunions, conférences de presse.....	17
Bulletin communal Tournai Info	6
Numéros d'@TOUCOM'	4
Productions de vidéos en interne	9

PROJET 1

Mise en place d'une série vidéo sur les métiers de l'administration : le service a développé la production de vidéos comme prévu dans le plan stratégique de communication externe. Les vidéos sont pour la plupart destinées à la communication externe.

Elles ont soit un format court ou plus long, sont diffusées sur le site internet, sur les réseaux sociaux (surtout Facebook). Une série particulière de vidéos a débuté en 2023. Le 26 juin, le service a diffusé via les réseaux sociaux, mais aussi sur la chaîne You Tube une vidéo de 22 minutes sur la profession de fossoyeur à la Ville de Tournai. Le chef d'équipe et les agents chargés de ce travail « particulier » ont ainsi pu raconter leurs missions et la façon dont ils les vivent devant la caméra.

En plus d'une reconnaissance pour ces agents de la fonction publique, cette vidéo a rencontré un très beau succès sur You Tube, valorisant le sérieux et l'éthique de ces travailleurs communaux. D'autres métiers ont été mis à l'honneur au moyen du reportage audio-visuel par la suite.

PROJET 2

Déploiement du nouvel intranet : le service a déployé le nouvel intranet à destination du personnel. Cet outil, commun avec le CPAS, associe les deux directions des ressources humaines ainsi que les directions générale et informatique. Les contenus et services proposés sont enrichis et améliorés régulièrement. On y retrouve notamment :

- un répertoire téléphonique
- les notes de service
- des tutoriels
- les diverses applications
- l'ABC des démarches
- des informations pratiques sur la vie d'agent communal.

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST)

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 416

✉ dpo@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

Le Service « PST », ancien « stratégie et développement », a été créé en juillet 2020 et a reçu pour missions de :

- Coordonner la mise en œuvre du programme stratégique transversal (PST);
- Assurer le suivi du PST, notamment via l'outil informatique développé à cette fin;
- Être un point de contact avec les chefs de projets afin de faciliter la réalisation des projets (relais vers la hiérarchie, médiateur, facilitateur,...);
- Réaliser l'évaluation du PST;
- Assurer le suivi des réunions auprès du comité de pilotage et formuler des propositions en termes de suivi et orientation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Suivi de l'avancement des projets : réunions avec les chefs de projets;
- Rencontre avec les chefs de division sur le suivi de l'actualisation du PST.
- L'année 2023 a été marquée par le départ de l'administration de la coordinatrice PST au mois de juillet. La procédure de remplacement a été lancée et a abouti fin 2023.

CHIFFRES CLÉS

Néant

DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 416

✉ dpo@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

La fonction de déléguée à la protection des données a été créée en 2018, pour répondre aux exigences du RGPD, entré en vigueur le 25 mai 2018. Ses missions principales sont :

- la mise en conformité de l'administration communale au RGPD;
- la sensibilisation et la formation des agents quant à la protection des données personnelles;
- l'accompagnement du personnel dans la mise en conformité au RGPD (entretiens individuels ou en groupe, révision des méthodes de travail, de la politique de gestion des données personnelles, des documents internes, des contrats de sous-traitance, élaboration du registre de traitements ...);
- être le point de contact pour toute demande citoyenne (accès aux données personnelles, rectification, suppression, retrait de consentement, limitation, portabilité des données, droit à l'oubli);
- être le point de contact avec l'Autorité de Protection des Données (ancienne Commission de la vie privée) pour toute demande d'avis, de conseil, de contrôle et de notification de violation de données;
- collaborer avec le responsable de traitement : compétences d'avis mais pas de prise de décision.

La DPO exerce la fonction également au sein du CPAS dans le cadre des synergies. Elle est accompagnée d'un DPO adjoint depuis 2021.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Participation à la journée d'accueil des nouveaux agents : sensibilisation à la protection

des données;

- Rédaction et soumission à approbation d'une convention de mise à disposition du registre de traitement : partage du logiciel avec la zone de police du Tournaisis;
- Participation à l'organisation de la formation de sensibilisation à la cybersécurité et la protection des données à l'ensemble des agents communaux.
- Suivi de formations
- Rédaction d'articles dans le magazine interne @Tou'Com.
- L'année 2023 a été marquée par le départ de l'administration de la DPO en juillet. Dans l'attente du recrutement d'un collaborateur, la mission a été confiée au DPO adjoint du CPAS

CHIFFRES CLÉS

Néant

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION (SIPP)

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

✉ +32 69 332 235

✉ sipp@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

Analyser les risques, éliminer à la source, autant que possible, les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des agents. Participer à la création d'un milieu sécuritaire pour tous et assurer un cadre de qualité à l'ensemble des personnes qui travaillent ou étudient au sein des infrastructures communales.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Poursuite des travaux d'aménagement du Pont de Maire, visite des lieux de travail, réalisation de plans d'évacuation, coordination sécurité/santé des chantiers, masse d'habillement, gestion des extincteurs, création registre des faits de tiers. Avis techniques sur les acquisitions et les remplacements de matériels. Accidents de travail déclaration et suivi.

CHIFFRES CLÉS

Données non communiquées.

PLANIFICATION D'URGENCE (PLANU)

Rue Saint-Martin 42B, 7500 Tournai

☎ +32 69 778 532

☎ +3269 778 534

✉ planu@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

- Conseiller et assister l'autorité compétente au niveau de la planification d'urgence
- Analyser et actualiser l'inventaire des risques sur le territoire communal
- Rédiger et mettre à jour le plan général d'urgence et d'intervention de la commune en veillant à rendre son utilisation pragmatique et facile lors de son déclenchement
- Rédiger les plans particuliers d'urgence et d'intervention pour certains risques identifiés sur le territoire qui nécessiteraient une coordination plus particulière si une situation d'urgence devait se présenter. Exemples : prison, hôpitaux, etc.
- Organiser la cellule de sécurité communale, en animer les travaux et en assurer son secrétariat
- Participer à l'élaboration du plan d'intervention psychosocial
- Remettre des avis dans le cadre de la sécurité des festivités publiques
- Veiller à la mise en place des collaborations nécessaires avec les différents services, autorités et autres partenaires.

En cas de déclenchement du plan d'urgence :

- Conseiller et soutenir l'autorité compétente dans la coordination stratégique de la situation d'urgence
- Garantir l'opérationnalité d'un centre de crise
- Assister l'autorité compétente dans l'animation des travaux du comité de coordination et coordonner le secrétariat
- Informer l'autorité compétente de l'exécution et du suivi des décisions qu'elle a prises
- Veiller au flux d'information et à la mise en œuvre des collaborations avec les autres autorités compétentes

- Favoriser le retour d'expérience avec les différents partenaires et collaborer au suivi post-crise vers la population.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Participation à la préparation et la coordination sécurité de plusieurs grands événements en 2023 : le carnaval de Tournai, l'inauguration du Pont des Trous, le circuit franco-belge, le marché de Noël... :

Réunions de préparation et de débriefing

Analyse et remise d'avis

Visite de bâtiments dans le cadre de ces festivités

Réalisation de PPUlé, plan de circulation, stationnement, etc.

Réunions de débriefing

- Rédaction de descriptifs techniques pour les dispositifs médicaux préventifs à mettre en place dans le cadre des événements organisés/co-organisés par la Ville
- Archivage et classement des documents relatifs aux événements publics
- Réalisation d'un calendrier de suivi des événements qui ont lieu sur le territoire
- Simplification de la procédure de demande d'autorisation pour l'organisation d'une manifestation publique : passage de 2 formulaires (modèle 1 et modèle 2) à un formulaire unique
- Suivi des dossiers relatifs à la prévention sécurité incendie et panique qui répondent à des législations spécifiques comme les maisons de repos, les centres d'hébergement pour personnes handicapées, les crèches et accueillantes d'enfants...
- Mise à jour de la liste des risques présents sur

- le territoire et visites de terrain
- Mise à jour du PGUI communal
- Coordination de la mise en place d'un centre d'accueil suite à une alerte à la bombe dans une école
- Gestion d'incidents divers ayant demandé une collaboration avec le service Planu :
 - effondrement sous voirie
 - effondrement karstique
 - incendie au-dessus d'un commerce
 - chutes de plafond.
- Participation à un exercice SEVESO organisé par le bureau de sécurité du Gouverneur de la Province du Hainaut
- Désignation d'un Back-up PLANU.

CHIFFRES CLÉS

Courriers traités par le service	212
Remises d'avis	17
Cellules d'analyse des événements	7
Réunions techniques des événements.....	25
Dossiers événements traités.....	982
Exercices	2
Visites de sites	21
Nombre de jours de formation	11
Réunions diverses dans le cadre des missions poursuivies.....	26
Dossiers de mise en conformité traités	17
Rédactions de PPUIé	4
Interventions	8

PROJET 1

PLAN PIPS : CONFECTION DU RÉSEAU D'INTERVENANTS PSYCHOSOCIAUX (RÉSEAU PIPS)

Travail en synergie avec le CPAS pour la création d'une convention qui formalise l'engagement, sur base volontaire, de membres du personnel de la Ville et du CPAS, au réseau PIPS de la Ville de Tournai. Cette convention définit les engagements de chaque partie en cas d'adhésion au réseau PIPS.

PROJET 2

DÉMATÉRIALISATION DU FORMULAIRE UNIQUE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT

Relance du projet de dématérialisation du formulaire de renseignement à remplir dans le cadre d'une demande d'autorisation d'organisation d'un événement sur le territoire tournaisien. Création d'un formulaire qui pourra être complété en ligne et qui pourra s'adapter en fonction des caractéristiques de chaque événement.

A close-up photograph of two business professionals in dark suits shaking hands. One person is holding a tablet computer. In the foreground, there are several documents with charts and graphs, suggesting a financial or business context. The background is blurred, showing an office environment.

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE (DFC)

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ Taxes : +32 69 332 268

☎ Comptabilité : +32 69 332 263

✉ comptabilite@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 19

MISSIONS PERMANENTES

Le directeur financier remplit la fonction de conseiller financier et budgétaire de la commune. Dans le cadre du système de contrôle interne, il est chargé de l'utilisation efficace et économique des ressources, de la protection des actifs et de fournir au directeur général, des informations financières fiables.

Le directeur financier est également chargé :

- d'effectuer les recettes de la commune.
- d'acquitter sur mandats les dépenses ordonnancées
- de remettre, en toute indépendance, un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil communal ou du collège communal ayant une incidence financière ou budgétaire supérieure à 22.000 euros hors TVA.
- de remettre, en toute indépendance et d'initiative, un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil communal
- d'effectuer le suivi financier du programme stratégique transversal.

RECETTES

LES RECETTES FISCALES (TAXES COMMUNALES)

La direction financière se charge des missions suivantes : établissement des règlements-taxes, recensement et enrôlement des taxes communales, perception des taxes, établissement des plans de paiements, gestion des exonérations, gestion des réclamations, suivi des dossiers de médiation de dettes, de règlements collectifs de dette et de faillites ; gestion du recouvrement des recettes fiscales, en ce compris les notifications fiscales.

LES RECETTES NON FISCALES (REDEVANCES COMMUNALES)

La direction financière se charge des missions suivantes : établissement et actualisation des tarifs et règlements redevances ; création des droits constatés ; perception des recettes non fiscales, établissement des plans de paiement, gestion des non-valeurs ; gestion du recouvrement des recettes non fiscales, comptage de la monnaie et des billets apportés par les autres services. La direction financière se charge également de la perception et du recouvrement des prestations des crèches communales.

LES AMENDES ADMINISTRATIVES

La direction financière se charge de la perception et du recouvrement des amendes administratives. Les dossiers sont transmis dans le service lorsqu'ils ne sont plus susceptibles de recours.

COMPTABILITÉ

Le service ordinaire reprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement régulier, en ce compris le remboursement périodique de la dette.

Le service extraordinaire reprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant.

La DFC est en charge de la validation des bons de commande, de l'encodage des pièces entrantes, de la vérification des conditions de liquidation (légalité, justificatifs...) et des mandats de paiement après imputation des dépenses dans la comptabilité. Elle gère également le paiement des traitements, la gestion des saisies et retenues

sur salaire ainsi que la gestion des avances en collaboration avec la direction des ressources humaines. Elle assure également la gestion de la caisse communale.

La DFC est en charge de la comptabilisation et du suivi des recettes qui sont constituées de subsides, taxes, redevances et amendes.

BUDGET ET COMPTES

La DFC élabore les budgets, les modifications budgétaires, les comptes annuels et le plan de gestion en collaboration avec le CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes).

RÉGIES ET FABRIQUES

La DFC assure le suivi et la gestion de la comptabilité des régies (Stade Luc Varenne, régie des énergies renouvelables, régie foncière) ainsi que la tutelle des budgets, modifications budgétaires et comptes des 43 fabriques d'église actives dans l'entité de Tournai.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Volume des transactions pour l'exercice 2023 :

RECETTES FISCALES

les droits constatés nets relatifs aux taxes communales (à l'exercice propre) représentent 8.785.887,99 €. A la clôture des comptes, 91,84 % de ces droits avaient été perçus. Le solde a fait l'objet de procédures de recouvrement.

RECETTES NON FISCALES

REDEVANCES COMMUNALES

les droits constatés nets relatifs aux redevances communales (à l'exercice propre) représentent 3.096.195,73 €. A la clôture des comptes, 98,38 % de ces droits avaient été perçus. Le solde a fait l'objet de procédures de recouvrement.

CRÈCHES COMMUNALES

les droits constatés nets relatifs aux prestations des crèches communales (à l'exercice propre) représentent 380.556,46 €. A la clôture des comptes, 99,89 % de ces droits avaient été perçus. Le solde a fait l'objet d'une procédure de recouvrement.

AMENDES ADMINISTRATIVES

les droits constatés nets relatifs aux amendes administratives (à l'exercice propre) représentent 801.057,00 €. A la clôture des comptes, 73,52 % de ces droits avaient été perçus (81,09 % pour les amendes de stationnement, 45,24 % pour les amendes relatives au règlement général de police et 54,78 % pour les amendes environnementales). Le solde a fait l'objet de procédures de recouvrement.

COMPTABILITÉ

- 4.206 bons de commandes ont été validés
- 14.501 factures « fournisseurs » (pièces entrants) ont été enregistrées (13.603 au service ordinaire et 898 au service extraordinaire)
- 6.943 mandats de paiement ont été générés.

CHIFFRES CLÉS

Au budget ordinaire 2023, après les 2 modifications budgétaires :

- le total des dépenses s'élève à 135.454.703,25 € dont 55.940.894,63 €, pour les dépenses de personnel, 15.152.676,46 € pour les dépenses de fonctionnement, 48.344.962,24 € pour les dépenses de transferts et 16.016.169,92 € de dépenses de dettes
- le total des recettes s'élève à 145.034.692,86 € dont 5.525.069,57 € de recettes de prestations 124.184.263,19 €, de recettes de transferts et 3.736.218,10 € de recettes de dettes et 11.589.142,00€ de prélèvements.

Au budget extraordinaire de l'exercice 2023, les dépenses, après les 2 modifications budgétaires, s'élèvent à 41.241.717,55 € dont 536.363,89 € de dépenses de transferts, 28.464.602,60 € de dépenses d'investissements, 651.609,06 € de dépenses de dettes, et 11.589.142,00 € de dépenses de prélèvements. Les recettes du service extraordinaire s'élèvent à 38.331.396,61 €, dont 9.484.313,67 € de recettes de transferts, 18.086,91 € de recettes d'investissement et 28.828.996,03 € de recettes de dette.

PROJET 1

SCANNING RECOMATICS

Dans le cadre de la dématérialisation des différentes étapes du processus de dépenses, l'implémentation du logiciel « Scanning Recomatics » s'est poursuivie et son utilisation s'est généralisée. Pour rappel, ce logiciel permet de scanner une facture et d'en extraire les données-clefs afin de les importer directement dans le logiciel comptable.

Sur les 14.501 factures enregistrées en 2023, 13.430 ont été scannées ; cela représente un pourcentage de 93,00 %.

PROJET 2

Néant



**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES (DRH)**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 77 85 85

✉ drh.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 13

151

MISSIONS PERMANENTES

La direction des ressources humaines est chargée de la gestion humaine, administrative et financière du personnel communal (contractuel et statutaire).

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- gestion de l'emploi, candidatures, recrutements, évolutions de carrière, promotions et mutations
- élaboration de descriptions de fonctions et de compétences
- évaluation des collaborateurs et plans d'actions
- conception et exécution du plan de formation du personnel
- amélioration des conditions de travail : procédures d'accueil, de départ, gestion des emplois d'insertion, reclassement professionnel, prévention des risques
- gestion de projets de développement et de dématérialisation
- gestion des relations syndicales.

GESTION ADMINISTRATIVE

- gestion, suivi et contrôle des données individuelles et collectives du personnel
- gestion des contrats de travail, suspensions et absences
- application des dispositions légales et réglementaires : statuts administratif et pécuniaire, cadre du personnel, règlements internes, ...
- déclarations de risques sociaux.

GESTION FINANCIÈRE

- rémunérations et politique salariale
- gestion des emplois subsidiés

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PERSONNEL

Absence injustifiée :	3
Accident de travail : (ITT, refus, rente, guérison...) ..	39
Activité complémentaire :	3
Affectation – transfert de service :	12
Allocation de fonction supérieure (accord et refus) :	38
Avenant au contrat de travail :	16
Carrières (barémiques et évolutions) :	237
Collège communal – conseil communal (changement pour réunions, congés et remplacements des mandataires) :	13
Conciergerie (désignation, démission, congé) :	1
Congé pour motifs impérieux :	188
Convention : mise à disposition, bénévolat :	8
Déplacements (voiture-vélo – transport en commun) - (octroi – refus) :	17
Dispense de service pour traitement médical :	3
Disponibilité pour cause de maladie, pour mission :	18
Distinctions honorifiques et prestations de serments :	62
Dossier disciplinaire ou de pénalité, audition collègue :	7
Engagement contrat d'apprentissage (et prolongation) :	7
Engagement article 60 (et fin de mise à disposition) :	23
Engagement étudiant :	76
Engagement (engagements CDD, CDI, en remplacement, pour le personnel employés, ouvriers, crèches, etc)	267

Évaluation :	216
Fin de contrat (licenciement, démission) :	17
Formation (accord – refus) :	392
Grève (préavis) :	10
Maladie professionnelle :	4
Nomination/Promotion/Mobilité (recrutement et réserves) :	23
Pause carrière et congé thématique (octroi, prolongation, annulation, reprise après pause carrière) :	77
Pension (admission) :	41
Prestation réduite pour raisons personnelles (octroi, prolongation) :	4
Prestations de service pour les cérémonies :	2
Recrutement- appel :	41
Recrutement- candidatures admissibles :	32
Réserves (recrutement, statutaire, promotion) :	22
Stage	101
Suspension conventionnelle de contrat (acceptation, refus) :	2

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Bien-être au travail (médecine du travail, risques psychosociaux).....	1
Congés	7
Organisation d'événements (Vœux, Saint Nicolas, fêtes patronales, actions sociales et de la santé) :	4
Règlement de travail – télétravail	/
Statuts administratif, pécuniaire et grades légaux :	10

CHIFFRES CLÉS

Effectif :	959
ETP :	853
Recrutements et promotions :	30

Nominations :	9
Formations organisées :	170
Journées de formation :	506
Heures en vidéo + RGB :	2.267 heures
Agents en formation :	1.416
Agents pensionnés :	31

PROJET 1

POINTAGE DES OUVRIERS

But : Dématérialisation de la gestion des horaires et des récupérations pour le personnel « ouvriers »

Matériel mis à disposition : Pointeuses biométriques installées sur chaque site (Garage, Pont de Maire, Districts, cimetièrre, ...)

Principe : L'agent a un horaire fixe en fonction de son job time

Pointage uniquement le matin et le soir sur le site (déduction de 30 minutes de pause le midi)

Heures supplémentaires à demander et à valider par le responsable si elles sont justifiées

Récupérations à demander et à valider par le responsable et par la Direction des ressources humaines, sans aucune feuille « volante ou autre »

L'agent pourra gérer ses heures supplémentaires tout au long de l'année.

PROJET 2

NOUVEAUX STATUTS ADMINISTRATIFS ET CADRE

Le conseil communal du 16 octobre a approuvé un nouveau statut administratif commun aux agents de la Ville et du CPAS. Validé par les autorités de tutelle, il a sorti ses effets au 1^{er} janvier 2024. Ce document règle la vie administrative des membres du personnel, de leur entrée en fonction à la pension, en passant par la formation, l'évaluation, les droits et obligations ou encore les congés (partie 1). Ce travail a également permis d'actualiser, selon l'évolution des missions, les emplois nécessaires au bon fonctionnement de l'administration, et d'en arrêter les conditions de recrutement et d'avancement dans la carrière (partie 2). Le conseil communal approuvera en 2024 un nouveau cadre du personnel communal. Ce tableau reprendra, avec la mention de leur nombre et de la qualification, tous les emplois qui sont nécessaires à l'exécution correcte et efficace des tâches et des missions que la commune doit remplir.

SERVICE ACTION SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

Ilôt des Primetiers, rue du Parc 1,
7500 Tournai

☎ +32 69 446 890

☎ +32 69 332 218

✉ avantage.personnel@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

L'administration met à disposition des agents communaux un service action sociale et bien-être, composé de deux assistants sociaux. Leur formation et leur connaissance de l'administration permettent une intervention psychosociale individualisée, garantissant une neutralité d'intervention ainsi qu'une entière discrétion sur les sujets abordés. Le service action sociale et bien-être intervient principalement à la demande de l'agent qui en ressent le besoin, de la direction des ressources humaines ou d'un chef de service. Dans tous les cas, il n'agira qu'avec l'accord express de la personne concernée (sauf dans les situations de mise en danger de la personne ou d'autrui).

ENTRETIEN CONFIDENTIEL AVEC LES MEMBRES DU PERSONNEL POUR

- Des éventuelles difficultés dans les relations au travail ;
- Des problèmes financiers ;
- Aide liée à la santé (intervention mutuelle,...) ;
- Aide liée au logement (garantie locative, demande de logement social,...) ;
- Aide psychosociale suite au décès d'un proche ;
- Aide administrative (rédaction de courriers,...) ;
- Aide en relation avec la famille (problèmes liés à la vie privée, enfants, ...).

AUTRES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE ACTION SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

- Personne de confiance;
- Actions de prévention santé;
- Plan d'Intervention psychosocial (PIPS) : formation des bénévoles inscrits sur les listes

du personnel rappelable; travail de fond, hors crise ;

- La Saint-Nicolas des enfants du personnel en collaboration avec le CPAS;
- Organisation d'évènements pour le personnel communal;
- Participation aux journées organisées par l'accueil des nouveaux collaborateurs;
- Mise en place d'avantages pour le personnel.

EN RÉSUMÉ

Les rendez-vous entre le personnel communal et les assistants sociaux pour différents soucis personnels ou autres, s'effectuent au bureau ou à domicile si la personne ne sait pas se déplacer. Les demandes d'interventions pour les frais de stages, camps de vacances, primes de naissances et interventions pour enfants handicapés, les avantages du personnel (Q8, Xtra présent, carte ville nominative qui donne droit à des réductions dans divers magasins, musées, piscines...

La liste exhaustive se trouve dans l'intranet de la Ville -service social). Les ventes de tickets de cinéma et parcs d'attractions se font sur rendez-vous au 069/44.68.90 ou sur la boîte email avantage : avantage.personnel@tournai.be.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PERMANENCES QUOTIDIENNES

- Accompagnement du personnel pour différentes problématiques ;
- Trajet de réintégration ;
- Médiation de dettes ;
- Aide au logement ;

- Accompagnement pour la fin de carrière ;
- Aide administrative pour des évolutions de carrière ;
- Accompagnement de personnes victimes de violence ;
- Accompagnement des personnes dans le cadre d'un dossier disciplinaire ;
- Démarches mutuelle, maladie invalidité, maladie grave... ;
- Visite de personnes malades ;
- Accompagnement des familles lors d'un décès d'un membre du personnel ;
- Organisation de la Saint-Nicolas des enfants du personnel ;
- Participation aux réunions du CPPT ;
- Réunions d'équipe mensuelles avec la DRH ;
- Gestion financière et pratique de la billetterie des parcs d'attractions ;
- Participation à la rédaction de la brochure « livret d'accueil » ;
- Octroi et gestion des primes de naissance et stages des enfants du personnel.

CHIFFRES CLÉS

Néant



**DIRECTION JURIDIQUE
(DJU)**

SERVICE ASSISTANCE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 321

✉ juridique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 5

MISSIONS PERMANENTES

Le service assistance juridique & contentieux :

- conseille, sous l'angle juridique, les autorités communales et l'ensemble des services communaux dans toutes matières relevant de la gestion communale
- gère, en qualité de demandeur ou de défendeur, les affaires portées devant les tribunaux et devant le Conseil d'Etat
- élabore, à la demande, des conventions ou règlements communaux
- rend des avis sur toute question juridique qui lui est soumise
- répond, sous l'angle juridique, aux plaintes introduites auprès de la commune dans des matières les plus diverses (environnement, urbanisme, enseignement, police, financière, marchés publics, ...) en ce compris les plaintes des redevables en matière de redevance de stationnement
- traite le suivi des demandes en matière de législation sur les jeux de hasards
- assure le suivi des dossiers de récupération de créances dans le cadre des dégâts occasionnés aux biens communaux
- assure le suivi administratif des dossiers et procédures liés à la mise en œuvre des pouvoirs de police du bourgmestre en matière d'ordre public.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

59 dossiers (hors CITY-PARKING) ont été traités en 2023

- 4 dossiers ont été ouverts :
 - 3 devant les juridictions de l'ordre judiciaire
 - 1 devant le Conseil d'Etat.

- 14 dossiers ont été clôturés :
 - 1 dossier devant le Conseil d'Etat
 - 13 dossiers devant les juridictions de l'ordre judiciaire.
- 10 dossiers n'ont plus connu d'évolution depuis plusieurs années en raison de l'inertie de la partie adverse

CHIFFRES CLÉS

frais d'honoraires et provisions d'avocats : 118.000,00 €. Le montant des engagements s'est élevé à 117.626,26 euros

219 courriers par voie postale (ce chiffre ne tient pas compte des nombreux courriels adressés par voie électronique dans le cadre de la gestion administrative des dossiers)

24 rapports à l'attention du conseil communal

148 rapports à l'attention du collège communal

1.095 mails « redevances de stationnement » (City parking) traités

réponses par email à un nombre indéterminé et indéterminable de demandes d'avis, de renseignements de nature juridique.

DOCUMENTATION

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 349

✉ juridique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

Le service est chargé de gérer les abonnements, les demandes d'acquisition d'ouvrages et du paiement des factures y relatives.

Plus spécifiquement, il réceptionne quotidiennement les divers ouvrages, les mises à jour d'ouvrages qu'il enregistre dans ses fichiers et ventile ceux-ci auprès des services. Il enregistre les factures dans son fichier comptable et traite leur liquidation auprès de la direction financière et comptable.

Dans le cadre d'une bonne gestion des dépenses communales, le service documentation invite, chaque année, les chefs de service à analyser l'opportunité de conserver ou de résilier les divers abonnements que la Ville de Tournai a souscrits.

Dans le prolongement, il soumet au collège communal, en début d'année, un rapport portant décision de renouveler les abonnements aux ouvrages pour l'exercice en cours.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Après consultation, les services concernés ont majoritairement confirmé leur souhait de maintenir, pour l'année 2023, leur(s) abonnement(s).

A la demande des services communaux, le service documentation a acquis 11 nouveaux ouvrages et n'a souscrit aucun nouvel abonnement.

CHIFFRES CLÉS

Budget annuel :36.000,00 €

Montant engagé :34.287,42 €

Nouvelles acquisitions d'ouvrage :11

PROJET 1

CRÉATION D'UNE « BIBLIOTHÈQUE » EN LIGNE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Le service documentation a listé l'ensemble des ouvrages acquis et des abonnements souscrits, depuis 2012, à la demande des différents services communaux tant administratifs que techniques.

Ce répertoire recense, par matière, à la fois les ouvrages juridiques et réglementations techniques ainsi que les ouvrages non juridiques.

Cet inventaire a pour vocation de permettre à tout agent d'accéder à toute information technique ou juridique utile à l'exercice de ses fonctions et partant d'identifier tout ouvrage et/ou revue susceptible de l'intéresser, ainsi que de procéder à sa consultation en vue de se constituer une documentation utile et actualisée dans son domaine de compétence.

Le service documentation a invité la direction informatique à mettre en ligne ce listing sous forme de tableau Excel sur le site intranet de la Ville.

Il est loisible, à tout agent, de consulter ce listing sur le réseau intranet de la Ville.

Tous les agents de l'administration ont été informés de cette mise en ligne et de l'opportunité pour eux de pouvoir consulter cette « bibliothèque ».

Ce listing sera régulièrement mis à jour en fonction des nouvelles acquisitions et des nouveaux abonnements souscrits.

PROJET 2

CRÉATION D'UNE VEILLE DOCUMENTAIRE AU SEIN DES SERVICES

Le service documentation a mené une enquête auprès des services communaux aux fins de les interroger sur la manière dont ils organisent une veille documentaire au sein de leur propre service. Dans le souci d'améliorer cette veille documentaire, ils ont été invités à organiser un sondage auprès des collaborateurs de leur service.

Le but étant, au travers de leur réponse, de permettre aux chefs de service de mieux appréhender les attentes de leurs agents et d'adapter, le cas échéant, avec la collaboration du service documentation, à l'organisation d'une veille documentaire au sein de leur service.

Par ailleurs, il a également été proposé de rencontrer chaque chef de service qui en manifeste le souhait pour discuter des attentes et difficultés en matière documentaire, de veille juridique et des pistes d'amélioration en la matière.

A cette fin, deux formulaires-questionnaires ont été établis respectivement à l'attention des agents et des chefs de service afin d'être renseignés sur l'organisation documentaire au sein de leur service, de leurs attentes, des difficultés rencontrées, ...

Aux termes de cette dernière échéance, le service documentation a réceptionné 49 questionnaires dûment complétés par les agents et 18 questionnaires dûment complétés par les chefs de service.

Le projet est sur les rails et tous les services ont été sensibilisés à la nécessité de créer leur propre documentation et veille juridique.

L'analyse du sondage réalisé auprès des agents a permis de voir les nécessités en matière de

documentation au sein des différents services et de pouvoir y répondre soit au présent soit à l'avenir.

C'est un projet sur le long terme qu'il conviendra de veiller à « entretenir » et à « alimenter ».

SERVICE ASSURANCES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

+32 69 332 322

assurances@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

160

MISSIONS PERMANENTES

GESTION DES CONTRATS

- Gestion du portefeuille d'assurances (tous les contrats sauf accident du travail) en ce compris la comptabilité
- Mise à jour des contrats
Parc automobile (immatriculation, contrôle technique, DIV, radiation,...)
Parc immobilier (achat, vente, location, ...)
Parc informatique (ajout, suppression matériel divers) matériel tous risques divers
- Souscription des contrats temporaires lors d'expositions, manifestations diverses.

GESTION DES DOSSIERS SINISTRES

- Ouverture, suivi et clôture. Transmission des pièces à l'assureur, à l'avocat ou à la partie adverse. Suivi et demande de rapports auprès des services techniques
- Présence aux expertises, analyse des conclusions dans les dossiers contentieux
- Pour le recouvrement, nombreux courriers de rappels, mises en demeure..., présence aux expertises et défense accrue pour une indemnisation juste
- Demande de devis auprès des services techniques
- Travail de recherches avant d'avoir tous les renseignements utiles pour la gestion du dossier (demande de rapport administratif à la police, demande de dossier au parquet, demande de références auprès de l'assureur, contact avec les assureurs étrangers, ...)
- Conseils divers aux membres du personnel et aux citoyens confrontés à un sinistre.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

115 dossiers ont été ouverts en responsabilité civile suite aux réclamations des citoyens dont 38 accidents de roulage, 16 chutes, 8 dégâts des eaux,...

CHIFFRES CLÉS

Contrats d'assurances annuels.....	44
Contrats temporaires	15
Budget annuel total des assurances hors accident de travail	497.000,00 €
Nombre de dossiers ouverts toutes branches confondues hors accident de travail.....	193

PROJET 1

Dématérialisation des déclarations de sinistres pour les citoyens

Mise en place d'un lien accessible sur my.tournai pour la déclaration de sinistres en ligne

PROJET 2

Néant.

ARCHIVES

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 298

✉ archives@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

Le service archives a pour mission de veiller à la préservation et la bonne conservation des documents, leur tri, leur classement et leur inventariage. Il organise la destruction de tous les documents n'ayant plus d'utilité administrative et historique.

Le service rend accessible les archives et accompagne les recherches tant des services administratifs que des citoyens/associations/entreprises.

Par sa participation au sein de différentes commissions et en faveur de projets culturels, il contribue à la valorisation du patrimoine et de l'histoire de la Ville.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année 2023 est marquée par le déménagement des archives conservées à l'Hôtel de Ville en raison des travaux de rénovation.

Plus de 20 services administratifs ont été accompagnés pour préparer leur déménagement.

Deux magasins d'archives ont été triés et inventoriés pour transférer leur contenu vers d'autres lieux de stockage. Une vaste campagne de destruction a été organisée.

CHIFFRES CLÉS

- Destruction de près de 180 m³ d'archives
- Tri, classement, inventariage et transfert de 3.000 boîtes d'archives
- Plus de 200 recherches d'archives.

PROJET 1

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE GLOBALE DE PARTAGE DES SAVOIRS - REVOIR LA POLITIQUE D'ARCHIVAGE

Le déménagement d'une grande partie des services administratifs installés à l'Hôtel de Ville a été le terrain d'expérimentation et l'opportunité idéale pour mettre en œuvre une nouvelle politique d'archivage. Ainsi, chaque service amené à déménager a été aidé et accompagné dans le tri de ses documents. La rédaction d'un plan de classement pour chacun d'eux a permis d'organiser ce tri et la destruction des documents. Le service archives a pris en charge l'inventariage et le transfert des archives à conserver.

PROJET 2

Néant



DIRECTION MARCHÉS PUBLICS (DMP)

DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 419

✉ service.marchespublics@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 15

MISSIONS PERMANENTES

- Passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services
- Vérification des bons de commande
- Direction synergisée avec le CPAS

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Adaptation des procédures suite à l'utilisation d'une nouvelle plateforme de publication des marchés publics en vue de plus de transparence dans la passation des marchés publics.

CHIFFRES CLÉS

- 684 dossiers traités (Ville et CPAS - BO et BE)
- 4.276 bons de commande vérifiés
- 2.126 décisions présentées au collège communal
- 42 décisions présentées au conseil communal

PROJET 1

Amélioration de la transparence : envoi de brèves/mémos

PROJET 2

Administration dynamique : dématérialisation



**DIRECTION INFORMATIQUE
(DIN)**

INFORMATIQUE

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

+32 69 332 200

dsi.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 12

MISSIONS PERMANENTES

Le service informatique, synergisé Ville-CPAS, prend en charge tous les aspects de la digitalisation de l'administration communale et du CPAS, notamment en assurant la gestion et la maintenance du parc informatique de plus de 950 ordinateurs, 230 copieurs et imprimantes ainsi que la maintenance d'un peu moins de 90 serveurs.

Il assure le support direct aux agents pour le matériel et les logiciels.

Il est également chargé de la gestion de la téléphonie (fixe et mobile) et des connexions data vers l'extérieur (Internet) et entre les différents sites de l'administration et du CPAS.

Le service informatique assure également l'intégration et le support des applications métiers, dont certaines sont développées par l'équipe.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Poursuite de la digitalisation des processus interne et externe (réservation de salles et de véhicules, candidatures, déclaration de dégâts aux cultures...) et réorganisation du classement des fichiers par service
- Mise en oeuvre des recommandations de l'audit de sécurité informatique et organisation d'un séminaire de sensibilisation pour 700 agents de la Ville et du CPAS
- Remplacement de l'infrastructure de pointage de la Ville et du CPAS
- Mise en place d'un nouveau réseau Wifi à l'académie des Beaux-Arts de Tournai
- Refonte de l'espace multiphilosophique du cimetière du Sud
- Mise en place d'un système de reconnaissance automatique des factures

- Préparation des déménagements temporaires d'un grand nombre de services communaux pour la durée de travaux d'aménagement
- Mise en service du nouveau logiciel SOCIABILI de gestion du service social du CPAS.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de tickets ouverts 2.169
Nombre d'appels téléphoniques au support.... 9.436
Nombre de PC (fixes et portables) ..Ville 573 - CPAS 253 = 826
Nombre de copieurs Ville 134 - CPAS 27 = 161
Nombre d'imprimantes Ville 32 - CPAS 20 = 52
Nombre de Smartphones/GSM Ville 472 - CPAS 175 = 647
Nombre de postes de téléphonie fixe Ville 568 - CPAS 230 = 798
Nombre de sites distants.....Ville 58 - Bibliothèque 9 - CPAS 15 - Bornes Automatique 18 = 100

PROJET 1

INSTALLATION D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE WIFI À L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Avec ses 400 étudiants et 60 enseignants, l'académie des Beaux-Arts de Tournai est une structure majeure dont la connectivité est très importante pour le travail quotidien. La direction informatique a été chargée de revoir en profondeur le réseau Wifi pour offrir une expérience optimale tant pour les étudiants que pour le corps enseignant. Chaque groupe bénéficie maintenant d'un réseau dédié performant permettant de mieux

gérer les flux. Le projet a été finalisé dans la seconde partie de l'année 2023.

PROJET 2

ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE DE SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ

À l'heure actuelle, la cybersécurité est un enjeu crucial tant pour les entreprises privées que pour le secteur public, de plus en plus victime d'attaques. Il est cependant compliqué de sensibiliser les agents qui sont pourtant le premier rempart de l'administration face à cette menace. La difficulté réside dans la façon et le canal utilisé pour faire passer les messages. La Ville et le CPAS de Tournai ont fait le choix d'organiser un séminaire de sensibilisation d'une journée pour 700 agents. Celui-ci a été organisé en 7 journées pour 100 personnes avec à chaque fois 4 ateliers de 25 personnes. Durant ces ateliers, les agents ont pu écouter le témoignage d'un ancien responsable de la Cyber Crime Unit du Hainaut, découvrir concrètement les méthodes des pirates et manipuler des petits dispositifs physiques permettant la captation de données. Ils ont également pu se rendre compte de la facilité d'accès aux outils de piratage sur le Darkweb.

CARTOGRAPHIE

Rue de la Borgnette 15, 7500 Tournai

☎ +32 69 332 423

✉ cartographie@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

167

MISSIONS PERMANENTES

- Mise à jour de la cartographie de l'entité de Tournai afin d'avoir un fond de plan correct
- Mise à jour et création de cartes pouvant être utilisées par les différents services (mobilier urbain, fermage, mobilité, voiries, etc..)
- Création de bases de données relatives à la cartographie
- Création de bases de données pour différents services (urbanisme, mobilité, voiries, patrimoine, ...)
- Création et gestion de bases de données et de cartes pour l'Opendata de la Wallonie (ODWB) et pour le site internet de la Ville et du CPAS
- Gestion du portail Cartographique de l'Intranet.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Cartographie des fermages et des terres mises en location du CPAS (base de données, cartographie, cartographie pour le site internet CPAS)
- Cartographie et base de données des données récoltées par DRIVEN BY (service voirie)
- Création d'application web pour le relevé des monuments de mémoire et des tombes des soldats sur l'entité.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de vues du portail cartographique
« Intranet »10.500
Nombre de base de données publiées sur
l'Opendata et mises à jour25
Nombre de bases de données disponibles
regroupant différents thèmes +/- 50

Nombre de thèmes du portail 15

PROJET 1

MISE À JOUR DE BASES DE DONNÉES DU CPAS

Mise à jour des données concernant le sommier et les fermages du CPAS. Création d'une base de données mise à jour ainsi qu'une cartographie en ligne disponibles pour les différents services.

PROJET 2

Néant



LA COMMUNE DANS SES NOUVELLES FONCTIONS MANAGÉRIALES

COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Rue Saint-Martin 52, 7500 Tournai

MISSIONS PERMANENTES

Le Comité de direction (CODIR) est un organe essentiel du pilotage de la stratégie d'une administration.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD - L1211-3), il est instauré un comité de direction au sein de chaque commune. Il est composé du directeur général, du directeur général adjoint, du directeur financier et des membres du personnel que le directeur général choisit parmi ceux qui remplissent des fonctions reliées à la qualité de responsable de service par l'organigramme.

Le directeur général du centre public d'action sociale est invité à participer au comité de direction. Il y siège avec voix consultative. Il reçoit les convocations et les procès-verbaux.

Le rôle du CODIR est défini dans le CDLD : outre les attributions confiées par décision du collège communal, il connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Les avant-projets de budget, modifications budgétaires et notes explicatives y relatives, sont concertés en comité de direction.

Depuis le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal (PST) dans le CDLD, le rôle du CODIR a été renforcé. Il participe à l'élaboration du PST et soutient le collège communal. Il assure le suivi du PST dans le cadre de la mise en œuvre. Il constitue par ailleurs un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature.

On notera enfin que les comités de direction de la commune et du CPAS tiennent des réunions conjointes au moins deux fois par an. Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le renforcement des synergies dans le CDLD prévoit l'obligation pour les directeurs généraux des communes et des CPAS,

d'établir annuellement et conjointement un rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer.

Le rapport annuel dont question est soumis à l'avis des comités de direction de la commune et du CPAS réunis conjointement, puis présenté au comité de concertation qui dispose de la faculté de le modifier, avant d'être débattu lors de la réunion annuelle du conseil conjoint.

Plus globalement, les missions du CODIR peuvent se décliner comme suit :

- rôle stratégique : participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du PST
- rôle d'information et de relais : information sur les décisions prises par le collège, sur les objectifs stratégiques des services et projets mis en œuvre
- rôle de coordination : préparation et coordination des divers projets ainsi que des procédures administratives impliquant les services
- rôle de conseil : des organes décisionnels sur des questions prioritaires ou ayant une importance stratégique.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le CODIR a tenu 15 séances et a traité notamment des sujets suivants :

- Programme stratégique transversal 2019-2024 (suivi, rapport d'exécution et évaluation, ...)
- Synergies Ville-CPAS
- Plan d'embauche du personnel (suivi 2023 et projet 2024)
- Compte 2022
- Projets de modifications budgétaires (1 et 2)
- Préparation de budget 2024

- Planification des marchés publics
- Procédure E_Procurement
- Logiciels informatiques métiers
- Dématérialisation des demandes internes (communication, marchés publics)
- Nouvel intranet
- Plan de formation du personnel
- Rapport annuel administratif 2022
- Présentation des dossiers au collège/conseil communal (délais, etc)
- Traitement des dossiers transversaux
- Télétravail
- Déménagement des services et travaux sur le site de l'Hôtel de Ville
- Tri des déchets au sein de l'administration
- Flotte de véhicules partagés
- Géolocalisation des véhicules
- Registre de faits de tiers
- Archives communales et gestion documentaire
- Organisation des élections 2024
- Rapport des interventions sur le domaine public
- Horaire d'été
- Absences de longues durées
- Solidarité internationale et projet Ville de Tournai
- Modification du statut administratif
- Caméras de surveillance
- Utilisation des réseaux sociaux
- Stratégie de communication digitale
- Frais de correspondance
- Référent intégrité
- Leasing vélo pour le personnel communal
- Organisation des vœux
- Politique intégrée de la Ville
- Travaux à la piscine de l'Orient

- Plans de relance sportifs
- Présentation de l'esquisse de la Plaine des manœuvres.

CHIFFRES CLÉS

15 séances

CONTEXTE GÉNÉRAL

RAPPEL DU CONTEXTE LÉGAL

Suite à la réforme des grades légaux intervenue en septembre 2013, le directeur général est chargé de mettre sur pied et d'assurer le suivi du système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux (article 1124-4§4 du code de la démocratie locale et de la décentralisation/CDLD).

Ce système se définit comme un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- la réalisation des objectifs ;
- le respect de la législation en vigueur et des procédures ;
- la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Conformément à l'article 1124-25 du CDLD, le directeur financier, conseiller financier et budgétaire de la commune, doit veiller à :

- l'utilisation efficace et économique des ressources ;
- la protection des actifs;
- fournir au directeur général des informations financières fiables.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE MAÎTRISE DE L'ORGANISATION

Notre administration a choisi d'emblée de substituer le terme "contrôle interne", pouvant être perçu comme le reflet négatif d'une forme d'inertie, par celui plus positif et surtout plus dynamique, de "maîtrise de l'organisation".

La démarche de "maîtrise de l'organisation" consiste à traiter/réduire les risques de tous ordres auxquels la ville peut être confrontée, en

vue d'optimiser son fonctionnement et de rendre le meilleur service aux citoyens au moindre coût.

Les services publics locaux sont en effet exposés à de multiples risques : concernant les missions ; les objectifs à atteindre ; la sécurité du personnel ; la sécurité des données ; la conservation des actifs (financiers et non financiers, dont le patrimoine) ; le respect des normes et des procédures ...

Un système de maîtrise de l'organisation bien implémenté permet non seulement d'identifier ces risques, mais aussi de les réduire considérablement, sachant que le risque zéro n'existe pas.

RAPPEL DU CADRE GÉNÉRAL

Le CDLD se limite à définir l'objet du contrôle interne de manière sommaire. Il appartient donc à chaque commune d'en définir le cadre et les procédures, selon le principe de l'autonomie communale et en fonction des procédures existantes.

A partir du projet de cadre général établi en 2014 par l'Union des villes et communes de Wallonie, un projet a été élaboré par notre administration. Ce projet, défini comme le "cadre général du système de maîtrise de l'organisation", a été conçu comme un outil de management novateur, spécialement dédié à notre administration. Il comprend un ensemble de principes, de processus destinés à mettre en place, en œuvre et à piloter l'ensemble du dispositif dans un périmètre défini.

Ce cadre a été approuvé par le conseil communal le 23 février 2015 après avoir été présenté aux organisations syndicales le 19 février 2015.

Il définit :

- le concept général et sa traduction au niveau de notre administration
- les acteurs concernés, partant du principe que

la maîtrise de l'organisation, c'est l'affaire de tous

- une méthodologie en diverses étapes.
- La volonté est de poursuivre la démarche de maîtrise de l'organisation en vue de:
- identifier et traiter les risques à travers tous les secteurs/métiers de l'administration
- augmenter la probabilité que les objectifs soient atteints
- établir une base fiable pour la prise de décision et la planification
- améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelles
- encourager un management proactif
- améliorer la gouvernance.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Pour rappel, le volet interne du PST 2019-2024 contient un projet visant l'amélioration des procédures de traitement des dossiers en poursuivant la mise en œuvre du système de maîtrise de l'organisation. Il s'agit de :

- analyser et évaluer les démarches internes réalisées
- étudier la possibilité d'une externalisation en vue d'une assistance par une société spécialisée
- établir une méthodologie de travail au regard du cadre général du système de maîtrise de l'organisation et des travaux liés à la matrice de maturité
- établir un plan d'action de mise en œuvre de la nouvelle méthodologie de travail
- mettre en œuvre la nouvelle méthodologie de travail, l'évaluer et la réajuster.

Dans cette perspective, un logiciel de gestion de contrôle interne a été acquis conjointement avec le

CPAS. Il n'est cependant pas implémenté au sein de l'administration. Rappelons que le recrutement d'un agent en charge du contrôle interne avait été inscrit au plan d'embauche 2022 mais ce recrutement n'a pas été réalisé.

Plusieurs domaines de l'administration et de son fonctionnement ont continué à être abordés dans le cadre du contrôle interne :

- la gestion des ressources humaines,
- la gestion des bons de commande,
- la gestion des marchés publics,
- la gestion des services techniques,
- la gestion du processus décisionnel,
- la gestion des comptes bancaires
- la gestion des provisions,
- la gestion du recouvrement,
- ...

L'informatisation des métiers et la dématérialisation des processus internes continuent de participer au renforcement du contrôle interne. En 2023, ont été poursuivis :

- la gestion du processus de publication des règlements et ordonnances, et autres documents administratifs à communiquer au public,
- l'amélioration des procédures et de la communication pour les entrées/sorties d'agents,
- la mise en place d'un ABC des démarches (portail citoyen/gestion interne),
- la gestion du courrier entrant
- la gestion de toute demande au service communication
- etc.

Il faut par ailleurs mettre en avant le processus de

suivi et d'évaluation du PST par la coordinatrice mais également au niveau du comité de direction et du comité de pilotage. Un outil de gestion a été mis en place permettant d'assurer un suivi des projets en temps réel et d'établir des rapports de mise en œuvre. Cette dématérialisation de la gestion administrative du PST a permis de poursuivre le suivi des projets courant 2023 en vue de présenter au conseil communal en 2024 le rapport d'exécution puis d'évaluation du PST.

En matière de sécurité de l'information, rappelons qu'en 2017, la Ville a décidé de passer un marché de services conjointement avec le C.P.A.S. pour

- la réalisation d'un audit élargi de sécurité de l'information, notamment pour se conformer au nouveau Règlement Général de Protection des Données (RGPD – mai 2018),
- la définition d'un plan d'actions et d'investissements pour une durée de 3 ans,
- le suivi de ce plan d'actions (rôle de Délégué à la Protection des Données adjoint).

Dans le cadre de cet audit, il a été question de :

- la cartographie exhaustive des bases de données et des traitements de données au sein de l'infrastructure de la Ville et du C.P.A.S.,
- l'audit de la sécurité et de la protection du système d'information en général et des bases de données contenant des données à caractère personnel en particulier, notamment par des tests d'intrusion,
- l'analyse des risques et l'analyse d'impact,
- la sensibilisation des agents à la sécurité de l'information et révision de la charte informatique à destination des agents de la Ville et du C.P.A.S.,
- - l'établissement d'un plan d'actions et d'investissements à trois ans,
- la rédaction du Plan de Continuité de l'Activité (y compris de la Plan de Reprise de l'Activité).

- La fonction de déléguée à la protection des données (DPO) a été créée en 2018, pour répondre aux exigences du RGPD. Rappelons qu'elle exerce la fonction également au sein du C.P.A.S. dans le cadre des synergies entre les deux institutions.

Les actions ont été poursuivies :

- travail continu de révision et d'avis sur les formulaires, conventions, règlements communaux impliquant le traitement de données personnelles (ex : inscriptions, concours, octroi de logiciels métiers, ...),
- sensibilisation du personnel via un plan de communication et plus spécifiquement par la publication de plusieurs vidéos thématiques et de brefs articles dans le journal interne
- participation à la préparation d'une formation en matière de cybersécurité avec la direction informatique.

En matière de sécurité informatique, on notera tout particulièrement la mise en place des actions préconisées par l'audit de sécurité informatique de 2018 (cfr. plan d'actions et d'investissements pour une durée de 3 ans) :

- mise en place de contrôles annuels de sécurité informatique
- poursuite de la segmentation des réseaux (ex : audio/vidéo - salle du Conseil)
- mise à jour des systèmes d'exploitation et logiciels périphériques du parc
- nettoyage de l'annuaire des utilisateurs
- réalisation d'une campagne d'intrusion et d'analyse de la sécurité des locaux IT (voir plus haut)
- mise en place de recommandations de priorité 1 de la campagne
- sécurisation des locaux

En matière de ressources humaines, la maîtrise de l'organisation a été renforcée par différentes

actions, poursuivies ou initiées :

- la gestion des subsides (vérifications, décomptes, nouvelles opportunités, ...),
- la gestion des candidatures spontanées,
- la gestion des demandes de stages,
- les processus des recrutements dématérialisés,
- la gestion des engagements pour les plaines de jeux et stages,
- l'informatisation de l'évolution des carrières,
- le renforcement du contrôle de la légalité (suivi des évolutions législatives),
- la vérification des déplacements des agents (délégation du collège communal au directeur général pour les missions de service et vérification au fur et à mesure),
- la vérification des indemnités,
- l'élaboration et le suivi du plan d'embauche et du plan de formation (contrôle de l'identification des besoins),
- la mise à jour des conventions (bénévoles, télétravail, synergies, mise à disposition de matériel, ...),
- le suivi des absences non justifiées (au travail, au contrôle médical, ...),
- le suivi des maladies de longues durées ou difficiles par le service social,
- le suivi des attestations et renouvellement de permis, accréditations, ... obligatoires (en termes de formations),
- le suivi des contrats de remplacement, contrats à durées déterminées,
- le suivi et contrôle budgétaire des articles personnel, pension, charges ONSS, et primes diverses + transferts et modification budgétaire si nécessaire.

On notera par ailleurs, les avancées suivantes, mises en place pour renforcer plus avant les procédures :

- phase test de la procédure de télétravail,
- accueil des nouveaux agents (livret d'accueil, prises d'informations, ...),
- gestion dématérialisée des procédures de mises à disposition d'articles 60,
- gestion dématérialisée des attestations justifiant une absence (directement via l'outil E_RH),
- gestion dématérialisée des certificats médicaux (centralisation sur le réseau) et en projet (gestion de la transmission (application, ...) et des contrôles médicaux)
- la révision du statut administratif
- le projet de mise en route du pointage pour le personnel ouvrier (gestion des horaires et heures supplémentaires, gardes, ...),

Sont également encore à l'étude ou en cours :

- la dématérialisation de la gestion des formations (historique par service, agent, ...),
- la dématérialisation des demandes d'avantages sociaux,
- la dématérialisation de la demande d'autorisation et de remboursement de frais de déplacements et parcours,
- la révision du statut pécuniaire et règlement de travail en cours,
- le projet d'acquisition d'un logiciel de planification et d'horaires pour le personnel de nettoyage.

Rappelons en outre que, dans le cadre du plan de gestion 2023-2027 adopté par le conseil communal du 27 juin 2022, et pour bénéficier du Plan Oxygène, la Ville a dû présenter une note d'investissement dans la transformation digitale visant à :

- se doter d'une infrastructure informatique à jour, fiable et interopérable (dialogue avec différentes bases de données, lutte contre le hacking, plus de cybersécurité, matériel pour le

télétravail, ...),

- se doter de matériel informatique et des logiciels à jour, robustes, fiables et qui communiquent facilement les uns avec les autres,
- se doter d'une politique de gouvernance des données (gestion, données ouvertes, valorisation, ...),
- mieux identifier les besoins,
- tendre vers l'utilisation des logiciels libres,
- se doter d'une politique de dématérialisation des processus.

